

SERMON

Contre Auxence, sur la demande de livrer la basilique.

Pour calmer l'inquiétude du peuple, que les ordres de l'empereur avaient effrayé, il lui rapporte sa réponse.

1. Je vois que vous avez été troublés subitement plus qu'à l'ordinaire, et que vous avez les yeux attachés sur moi. Je suis surpris que vous soyez dans ce trouble, à moins qu'il ne vienne de ce que peut-être vous avez vu ou entendu les officiers de l'empereur me signifier de sa part un ordre de me retirer d'ici où je voudrais, permettant à tous ceux qui voudraient me suivre d'aller avec moi. Vous avez donc appréhendé que je n'abandonnasse l'Eglise, et que craignant pour ma vie je ne vous quittasse. Mais vous avez pu connaître quelle a été ma réponse et que j'ai dit que je n'avais nullement la volonté d'abandonner l'Eglise parce que je craignais plus le Seigneur de l'Univers que l'Empereur du siècle présent; que si l'on m'arrachait de mon Eglise par violence, on pourrait en éloigner mon corps, mais non pas mon cœur; que j'étais prêt, si l'Empereur, usait contre moi de sa puissance, de souffrir ce qu'ont coutume de souffrir les évêques.

2. Pourquoi donc vous troublez-vous ? Je ne vous quitterai jamais volontairement. Si on m'y force, je ne sais pas résister. Je m'affligerai, je verserai des larmes, je gémirai contre les armes des soldats et des Goths, je n'ai d'armes à opposer que mes larmes. Ce sont là les défenses d'un évêque, autrement je ne dois ni ne peux résister. Je n'ai pas accoutumé de fuir et d'abandonner l'Eglise, de peur qu'on ne s'imagine que je crains une punition plus sévère. Vous savez vous-même quel est mon respect et ma référence pour les empereurs, mais que je ne leur cède pas en toute occasion, que je m'expose volontiers aux tourments, et que je ne crains pas ceux qu'on me prépare.

3. Plût à Dieu que je fusse sûr qu'on ne livrerait pas l'Eglise aux hérétiques. J'irais sans peine au palais de l'Empereur, s'il convenait à la dignité d'un évêque de disputer plutôt dans le palais que dans l'Eglise. Mais dans le Conseil impérial Jésus Christ n'a pas coutume d'y être comme criminel, mais comme Juge. Qui désavouera que la cause de la foi doit être traitée dans l'Eglise ? Si quelqu'un se confie sur la bonté de ses rairons, qu'il y vienne. L'Empereur a déjà montré de quel côté il penche en publiant la Loi par laquelle il combat la foi, et en ne recherchant pas même les suffrages qu'il avait espéré de la part de quelques ambitieux. Je ne fournis point de moyen à personne de vendre les outrages qu'on fait à Jésus Christ.

4. Les soldats qui environnent l'Eglise, le bruit des armes qui retentit de toutes parts ne font point de frayeur à ma foi. Mais ils causent de l'émotion à mon esprit, dans la peur que j'ai qu'il ne vous arrive, pendant que vous me retenez, quelque accident fâcheux. J'ai déjà appris à ne point craindre, mais c'est pour cela même que j'ai commencé à craindre davantage pour vous. Permettez, je vous prie, à votre évêque de combattre. Nous avons un ennemi qui nous attaque; et cet ennemi c'est *le démon, qui comme un lion rugissant rôde, cherchant qui pourra dévorer, comme*, dit l'apôtre saint Pierre. (I Pi 5,8) Il a reçu sans doute, il a reçu, je ne me trompe point, mais je suis averti d'être sur mes gardes, il a reçu la puissance de me tenter, et d'éprouver si en couvrant mon corps de blessures il ne pourra me détourner de la foi : Vous avez lu que le démon tenta par plusieurs de ces moyens le saint homme Job, qu'il demanda enfin et reçût le pouvoir de le tenter dans sa chair, qu'il frappa un horrible ulcère.

5. On, me proposa de livrer sur le champ les vases de l'Eglise, je fis cette réponse. Si l'on me demandait quelque chose qui m'appartient, soit un fond de terre, soit une maison, soit de l'or ou de l'argent dont je fus maître de disposer, je le donnerais volontiers, mais, que je ne pouvais rien prendre de ce qui est au Temple de Dieu, ni livrer ce que j'ai reçu pour le garder, non pour le livrer, que d'ailleurs je songeais, à procurer le salut de l'Empereur, à qui il ne convient pas de recevoir ce qu'il ne m'est pas permis de lui donner. Que s'il veut consulter ces véritables intérêts il doit recevoir en bonne part la remontrance de son évêque qui lui parle avec liberté, et s'abstenir d'offenser Jésus Christ.

6. Ces paroles sont pleines d'humilité, et comme je crois, de cette sincère affection qu'un évêque doit à son empereur. Mais comme *nous avons à combattre non seulement contre la chair et le sang, mais aussi contre les esprits de malice répandu dans l'air*; le démon qui me tente rend par ses ministres le combat plus violent, et croit qu'il faut m'éprouver en, couvrant mon corps de blessures. Je sais mes frères, que les blessures que nous recevons pour Jésus Christ ne font pas des blessures; elles ne nous font pas perdre la vie, elles nous en procurent une plus longue :

laissez-moi, je vous prie, accepter le combat. Il est bon que vous en soyez les spectateurs. Considérez que si une Ville a un athlète ou quelque autre artisan qui se distingue dans sa profession, elle désire qu'il s'offre au combat. Pourquoi refusez-vous qu'on fasse pour des choses importantes, ce que vous êtes ravi qu'on fasse pour des choses ordinaires ? Celui qui ne craint pas la mort, qui ne tient à aucun plaisir sensuel, ne redoute ni les armes des soldats, ni la cruauté des barbares.

7. Si le Seigneur a résolu de m'exposer à ce genre de combat, c'est en vain que vous avez passé tant de nuits à veiller, et tant de jours à faire la garde autour de moi, la volonté de Jésus Christ s'accomplira. Jésus Christ notre Seigneur est tout-puissant, je le crois ainsi; ce qu'il a ordonné exécutera. Il ne nous convient pas de nous opposer à son divin décret.

8. Vous avez entendu lire aujourd'hui que le Sauveur se fit amener par ses apôtres le poulain de l'ânesse, et leur ordonna, si quelqu'un leur résistait, de lui dire que le *Seigneur en a besoin*. Si donc maintenant il se fait amener le poulain de l'ânesse, c'est-à-dire, de cet animal accoutumé à porter de lourds fardeaux, tel qu'est l'homme dans son état auquel il dit : *Venez moi vous tous qui êtes travaillés et qui êtes chargés, et je vous soulagera*; (Mt 11,28) si, dis-je, il se fait maintenant amener ce poulain en envoyant les apôtres, qui étant déjà comme dépouillés de leurs corps retracent à nos yeux l'image incomparable des anges; ne diront-ils pas que le Seigneur désire de s'en servir, en cas que quelqu'un s'y oppose, en cas que l'amour de la vie présente s'y oppose, en cas que la chair et le sang s'y opposent, en cas que la conduite que j'ai gardée pendant ma vie, et qui m'a attiré peut-être l'amitié de quelques-uns de mes citoyens s'y oppose ? Mais celui qui m'aime ici bas, m'aimera encore davantage s'il me laisse devenir la victime de Jésus Christ, parce qu'*être dégagé des liens du corps, et être avec Jésus Christ est sans comparaison le meilleur, quoiqu'il soit plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie*. (Phil 1,25) Vous n'avez donc rien à craindre, mes frères bien-aimés. Je sais que tout ce que je souffrirai je le souffrirai pour Jésus Christ. J'ai lu dans l'Evangile que je ne dois pas craindre ceux qui tuent le corps. J'ai entendu dire au Sauveur. *Celui qui perdra son âme pour moi, la retrouvera*. (Mt 10,39)

9. Il est sûr que si le Seigneur le veut, personne ne s'y opposera. Que s'il diffère encore mes combats, qu'appréhendez-vous ? Un serviteur de Jésus Christ est bien mieux gardé par sa protection, que par une multitude d'hommes qui veillent à sa sûreté.

10. Vous avez été troublés d'avoir trouvé les deux battants de la porte de l'Eglise ouverts par un aveugle, à ce qu'on dit, qui voulait retourner dans sa maison. A cela reconnaissez qu'on est mal gardé, quand on ne l'est que par des hommes. Un homme privé de la vue a forcé toutes vos barrières, et s'est joué de vos gardes. Mais le Seigneur n'a pas oublié de tenir autour de moi la garde de sa miséricorde. Ne vous souvenez-vous pas que deux jours auparavant on trouva au côté gauche de la Basilique, une encreée ouverte qu'on croyait bien fermée et bien rembarée. Les soldats armés environnèrent la basilique, ils cherchèrent avec grand soin de toutes parts quelque issue. Ils furent tellement frappés d'aveuglement, qu'ils ne purent voir cette entrée. Vous n'ignorez pas qu'elle a été ouverte durant plusieurs nuits. Ne soyez donc plus en inquiétude. Il n'arrivera que ce que Jésus Christ ordonne, et ce qui m'est expédient.

11. Je vais maintenant vous proposer des exemples tirés de l'ancienne Loi. Le Roi de Syrie cherchait Elisée. Il avait envoyé une armée pour le prendre.. Elle l'avait environné de toutes parts. Son serviteur commença à craindre, parce qu'il était esclave, c'est-à-dire, qu'il n'avait ni l'esprit ni le cœur accoutumé à la liberté. Le saint prophète demanda à Dieu de lui ouvrir les yeux, *regarde*, lui dit-il, *et voit qu'il y a plus de gens armés avec nous, qu'il n'y en a contre nous*.(IV R 6,14) Giezi regarda, et il vit des millions d'anges. Vous avez donc remarqué que ceux qui sont invisibles gardent mieux les serviteurs de Jésus Christ que les hommes qui sont visibles, et si les anges les gardent, c'est parce que vous les invoquez dans vos prières. Car vous avez lu que les soldats qui cherchaient Elisée entrèrent à Samarie, y étant conduits par celui-là même qu'ils désiraient de prendre. Non seulement ils ne lui firent aucun mal, mais ils durent leur salut à l'intercession d'un homme contre lequel ils avoient été envoyés.

12. L'apôtre saint Pierre vous donnera aussi un exemple, et de sa conscience et de la protection de Dieu. Hérode l'ayant fait chercher, le prit et le mit en prison. Car le serviteur de Dieu, ne s'était pas éloigné, mais il se montrait sans rien craindre. L'Eglise priait pour lui, et cet apôtre dormait tranquillement dans la prison, signe assuré qu'il ne craignait rien. L'ange fut envoyé pour le réveiller de ce profond sommeil, et ce fut lui qui l'ayant tiré de prison lui fit éviter la mort pour un temps.

13. Le même saint Pierre dans la suite ayant vaincu Simon le Magicien, enseigné au peuple les préceptes du Seigneur, inspiré l'amour de la chasteté, souleva contre lui les païens, et

comme ils le cherchaient pour le faire mourir, les chrétiens le conjurèrent de céder pour un peu de temps à leur fureur. Quoiqu'il souhaitât ardemment de souffrir, il se laissa néanmoins fléchir, touché des prières des fidèles qui lui demandaient avec instance de se conserver pour l'instruction et le soutien du peuple. En un mot, il sortit de Rome durant la nuit, et ayant rencontré à la porte Jésus Christ qui entrait dans la ville, il lui dit : *Maître où vas-tu ?* Jésus Christ lui répondit : *je viens pour être crucifié une seconde fois.* Pierre comprit, que cette réponse indiquait la Croix où il serait attaché, Jésus Christ ne pouvant être crucifié une seconde fois après s'être dépouillé de la chair mortelle. *Car quant à ce qu'il est mort, il est mort seulement une fois pour le péché, mais quand à la vie qu'il a maintenant il vit pour Dieu.* (Rom 6,10) Pierre comprit donc que Jésus Christ devait être crucifié une seconde fois dans son serviteur. Ainsi, il retourna volontairement, il expliqua aux chrétiens les raisons de son retour, et ayant été pris aussitôt, il glorifia par sa croix le Seigneur Jésus.



14. Vous voyez que Jésus Christ veut souffrir dans la personne de ses serviteurs.

Que s'il dit à Pierre : *Je veux que celui-là demeure, pour toi suis-moi*, (Jn 21,22) et sil veut goûter du fruit de cet arbre ? Car si sa chair était de faire la volonté de son Père, nos souffrances font aussi sa chair et son festin. Et pour vous proposer son exemple, n'a-t-il pas souffert quand il l'a voulu ? Ne l'a-t-on pas trouvé quand on l'a cherché pour le prendre ? Mais quand l'heure de la passion n'était pas venue, ne passait-il pas au milieu de ceux qui le cherchaient sans qu'ils pussent l'arrêter quoiqu'ils le vissent ? Ce qui montre évidemment que lorsque le Seigneur le veut, chacun est trouvé et pris et que quand il trouve à propos de différer, nous échappons quoiqu'exposez aux yeux de ceux qui nous cherchent.

15. Moi-même ne sortais-je pas tous les jours pour rendre des visites ou pour aller aux tombeaux des martyrs ? Ne passais-je pas en allant et en revenant devant le palais de l'empereur. Cependant personne ne m'a arrêté, quoiqu'ils eussent envie, comme ils le témoignèrent ensuite, de me chasser de la ville, en disant : *Sortez de Milan et retirez-vous où vous voudrez.* Je m'attendais, je l'avoue, à souffrir pour le nom de Jésus Christ quelque mort cruelle ou par le feu; et ils m'offrirent des délices au lieu de souffrances. Mais un athlète de Jésus Christ ne demande pas des délices, mais des souffrances. Que personne donc ne vous trouble, en vous annonçant qu'on a préparé un chariot, ou qu'on doit me traiter, ainsi qu'il leur semble, fort durement, comme l'a publié de sa propre bouche Auxence qui se dit évêque.

16. Plusieurs racontaient qu'on avait fait marcher des bourreaux, et que l'arrêt de ma mort était prononcé. Mais je ne crains point ces menaces, et je ne quitte point la ville. Car où irai-je où tout ne soit plein de gémissements et de pleurs ? On chasse des Eglises les évêques catholiques. On condamne ceux qui résistent à avoir la tête tranchée, on proscriit tous les magistrats des villes, s'ils manquent à faire exécuter ce sanglant édit. Et voilà ce qu'un évêque a écrit de sa main et dicté de sa bouche, et pour donner des preuves de sa grande érudition, il n'a pas oublié un ancien exemple. Car nous lisons que le prophète vit une faux volante. Auxence faisant quelque chose de semblable a envoyé une épée volante dans toutes les villes. Satan se transfigure en ange de lumière, et ce faux évêque imite sa puissance pour faire le mal.

17. Seigneur Jésus vous avez racheté le monde en un instant. Auxence autant qu'il est en lui égorgera en un instant ce grand nombre de peuples, les uns, par le glaive, les autres par le sacrilège. Il demande une de mes basiliques avec une bouche homicide, et des mains ensanglantées; Mais je lui répons avec le psalmiste que nous venons de lire : *Dieu a dit au pécheur : pourquoi racontes-tu mes justices ?* c'est-à-dire, il n'y a point de rapport entre la paix et la fureur. Il n'y a point de société entre Jésus Christ et Belial. Vous vous souvenez aussi qu'on a lu, aujourd'hui que le juste Naboth, possesseur de sa vigne avait été~pressé de la vendre par le roi Achab, qui après en avoir arraché les souches voulait y semer de vils légumes; que Naboth lui avait répondu : *Dieu me préserve de vendre l'héritage de mes pères*; que le roi avait été contristé de ce qu'il lui avait refusé de lui transporter son droit par un juste échange, mais qu'il avait été trompé par le conseil de sa femme qui lui fit commettre une horrible injustice. Naboth a défendu la vigne au prix de son sang. S'il n'a pas livré sa vigne, comment livrerais-je l'Eglise de Jésus Christ ?

18. Qu'y a-t'il donc dans ma réponse de peu mesure ? J'ai dit lorsqu'on est venu me trouver : à Dieu ne plaise que je livre l'héritage de Jésus Christ. Si Naboth, n'a pas livré l'héritage de ses pères, serai-je assez lâche pour livrer l'héritage de Jésus Christ ? à quoi j'ajoutai : *A Dieu ne plaise que je livre l'héritage de mes pères*, l'héritage de Denis qui est mort en exil pour la foi, l'héritage d'Eustorge le Confesseur, l'héritage de Mirocles, et de tous les autres évêques fidèles qui m'ont précédé. J'ai fait une réponse convenable à un évêque. Que l'Empereur fasse ce que peut un Empereur : il m'arrachera plutôt la vie que la foi.

19. Mais à qui livrerai-je l'Eglise ? La lecture de l'Evangile, que nous faisons dans le temps présent doit nous apprendre ce qu'on demande, et qui le demande. Vous avez entendu lire que Jésus Christ étant assis sur le poulain de l'ânesse les enfants faisaient des acclamations, et que les Juifs le souffraient impatiemment. Enfin ils pressèrent Jésus Christ de leur ordonner de se taire; il répondit : Si ceux-là se taisent, les pierres crieront.(Lc 19,35) Etant ensuite entré dans le Temple il en chassa les banquiers, il renversa leurs chaires, et mit dehors ceux qui vendaient des colombes. Cette lecture n'a pas été faite par mon ordre, mais par hasard; elle est tout-à-fait propre au temps où nous sommes. Les louanges de Jésus Christ sont donc toujours comme le fouet qui frappe les hérétiques. Lorsqu'on loue maintenant Jésus Christ, ils disent qu'on excite une séduction. Ils disent qu'on leur prépare la mort, et en effet les louanges de Jésus Christ sont pour eux une mort. Car comment pourraient-ils les supporter ne parlant jamais que de ses infirmités ? Ainsi lorsqu'on loue aujourd'hui Jésus Christ on frappe les têtes insensées des Ariens.

20. Les Géraseniens ne pouvaient souffrir la présence du Christ; ceux-là encore plus méchants que les Géraseniens ne peuvent souffrir les louanges de Jésus Christ; ils voient les enfants qui chantent la gloire de Jésus Christ, selon qu'il est écrit : *Vous avez tiré une louange parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle.* (Ps 8,5) Ils se moquent de cet âge tendre, mais plein de foi, lorsqu'ils disent : *Voyez ce qu'ils crient.* Mais Jésus Christ leur répond : *Si ceux-ci se taisent les pierres crieront.* C'est-à-dire, ceux qui sont plus forts, crieront, les jeunes gens crieront; ceux qui sont dans un âge mûr crieront; les vieillards crieront; et même ces pierres qui sont déjà affermisses sur cette pierre dont il est dit : *la pierre rejetée des bâtisseurs est devenue la pierre d'angle.* (Ps 117,22)

21. Jésus Christ invité par ces louanges entre dans son Temple, s'arme d'un fouet, et chasse les banquiers de ce lieu saint. Il ne souffre point dans son Temple des gens qui fassent trafic d'argent. Il n'y souffre point ceux qui vendent les chaires. Que sont les chaires, si ce n'est les dignités ? Que sont les colombes; sinon les hommes simples, ou les âmes qui ont une foi pure et sincère ? Introduirai-je donc dans le Temple celui que Jésus Christ en exclut ? Il ordonne à celui qui vend les dignités et les honneurs d'en sortir. Il ordonne d'en sortir à celui qui veut vendre et séduire les âmes simples des fidèles.

22. Auxence en est donc chassé. Mercurin en est exclu. C'est un seul et même monstre sous deux noms différents. Car pour empêcher qu'on ne connût qui il est, il a changé son nom, et

parce qu'il y a eu à Milan un Auxence évêque arien, pour tromper le peuple que cet hérétique avait sous sa juridiction, il s'est fait appeler Auxence. Il a donc changé son nom, mais il n'a pas changé sa perfidie. Il a quitté la peau du loup, mais il s'en est revêtu de nouveau; Il ne lui sert de rien d'avoir changé de nom, on connaît qui il est, On l'appelait autrement dans la Scythie. On l'appelle autrement ici. Il a un nom pour chaque pays. Il a déjà deux noms; si d'ici il passe dans une autre contrée, il en prendra un troisième. Car comment consentirait-il de garder un nom qui rappelle le souvenir d'un si grand crime ? Il a commis de moindres péchés dans la Scythie, et il en a eu tant de honte qu'il a changé son nom. Il en a commis de plus énormes à Milan, et voudra-t-il en quelque lieu qu'il aille, être reconnu par son nom ~? Il a écrit de sa main un édit de sang contre tant de peuples, et comment pourra-t-il être sans remords, et sans inquiétude ?

23. Le Seigneur Jésus n'a exclu de son Temple qu'un petit nombre de personnes, Auxence n'y en a laissé aucun. Jésus Christ s'est servi du fouet pour chasser de son Temple les profanateurs, Auxence se sert du glaive; Jésus se sert du fouet, Mercurin de la hache. Le Seigneur plein de compassion chasse les sacrilèges avec le fouet. L'impitoyable Auxence poursuit les gens de bien avec le fer. C'est de lui dont vous avez dit aujourd'hui fort à propos : qu'il emporte avec lui ses lois. Il les emportera, quoiqu'il ne le veulいた pas. Il emportera sa conscience quoiqu'il n'emporte pas son écrit, il emportera son âme marquée avec des caractères de sang, quoiqu'il n'emporte pas sa lettre écrite avec de l'encre. Votre péché, ô Juda, est écrit avec un stylet de fer, et un poinçon de diamant. Il est écrit dans votre cœur, c'est-à-dire, qu'il est écrit où il a pris son origine.

24. Cet homme sanguinaire et couvert de sang ose encore parler de conférer avec moi ? Il croit qu'il faut faire mourir par l'épée ceux qu'il ne pourra séduire par ses discours, dictant de sa bouche des lois de sang, les écrivant de sa main, et s'imaginant qu'il pourra par cette loi commander aux hommes d'embrasser la foi qu'il voudra. Il n'a pas compris ce qu'on a lu aujourd'hui, que l'homme *n'est point justifié par les œuvres de la loi.* (Gal 8,16) Et encore : *par la loi je suis mort à la loi pour vivre en Dieu.* C'est-à-dire, que par la loi spirituelle il est mort à la loi charnelle. Mourons aussi, nous-mêmes par la loi de notre Seigneur Jésus Christ, à cette loi qui contient une ordonnance de perfidie. Ce n'est pas la loi qui a formé l'Eglise, mais la foi de Jésus Christ. La loi parvient pas de la foi, *mais le juste vit de la foi.* C'est donc la foi et non pas la loi qui fait le juste, parce que la justice n'est pas donnée par la loi, mais par la foi de Jésus Christ. Ainsi celui qui rejette la foi, et qui fait valoir les droits de la loi, est injuste par son propre témoignage, parce que *le juste vit de la foi.*

25. Qui sera donc assez impie pour se soumettre à une loi qui confirme le Concile de Rimini où l'on a dit que Jésus Christ était une créature. Mais ils objectent : *Dieu a envoyé son Fils fait d'une femme, assujéti à la loi.* Ils disent donc *fait*, et ils expliquent ce mot par celui de créé. Comment ne font-ils pas attention au passage qu'ils ont cité, où Jésus Christ est appelé *fait*, mais *fait d'une femme*, c'est-à-dire, que Celui qui a été *fait*, selon l'enfantement d'une Vierge, est né de son Père, selon la divine génération. Ils ont lu encore aujourd'hui, que Jésus Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant fait lui-même malédiction. Jésus Christ, selon sa divinité, est-il malédiction ? L'Apôtre vous apprend pourquoi il est dit malédiction, en disant qu'il est écrit : *Maudit est celui qui est pendu au bois*, c'est-à-dire, qui dans sa chair a pris notre chair, dans son corps nos infirmités, et nos malédictions pour les crucifier; car ce n'est pas lui qui est maudit dans sa personne, mais il est maudit en vous. Dans un autre endroit vous lirez encore : *il n'a point connu le péché, mais il s'est fait péché pour nous*, (II Cor 5,21) parce qu'il s'est chargé de nos péchés pour les effacer par le mystère de sa Passion.

26. Je disputerais, mes frères, sur ces points plus amplement avec lui en votre présence. Mais comme il sait certainement que vous n'ignorez pas les dogmes de la foi, il a craint votre censure, et il s'est choisi pour juges environ quatre ou cinq païens, si pourtant il en a choisi quelques-uns. Je voudrais qu'ils fussent ici dans cette assemblée générale, non pour décider ce qu'il faut croire de Jésus Christ, mais pour entendre ce que nous pensons de sa majesté et de sa grandeur. Cependant les Juges mêmes qu'Auxence a choisis ont déjà prononcé contre lui, puisqu'ils n'ont pas ajouté foi aux sermons qu'il faisait tous les jours. Quelle plus grande marque peut on avoir de sa condamnation, que d'avoir succombé devant les Juges sans avoir de partie qui s'opposât à lui ! Nous avons donc déjà la sentence qu'ils ont prononcée contre Auxence.

27. C'est avec justice qu'il a été condamné, puisqu'en choisissant des païens pour Juges, il a transgressé le précepte de l'Apôtre qui dit : *Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui ayant un différend avec son frère ose appeler en jugement devant les méchants et les infidèles, et non pas devant les saints ? Ne savez-vous pas que les saints doivent un jour juger le monde ?* (I Cor 6,1) Et plus bas : *est-il possible qu'il ne se trouve point parmi vous aucun homme sage qui*

puisse être juge entre ses frères ? mais on voit un frère plaider contre son frère, et encore devant les infidèles ? Vous voyez que les offres qu'il a faites sont contraires à l'autorité de l'Apôtre. Pour vous choisissiez qui nous devons, avoir pour maître, Auxence, ou saint Paul.

28. Mais que dirai-je de saint Paul, puisque le Seigneur crie lui-même par ton Prophète : Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, vous qui connaissez mon jugement, vous dans le cœur duquel ma loi est gravée. (Is 51,7) Auxence dit : Vous ne connaissez pas le Jugement. Vous voyez qu'il méprise Dieu en votre personne, en contredisant l'oracle que le ciel a prononcé. *Ecoutez-moi, mon peuple*, dit le Seigneur. Il ne dit pas. Ecoutez-moi, gentils. Il ne dit pas : Ecoutez-moi, Juifs. Car celui qui avait été auparavant le peuple de Dieu est devenu le Peuple de l'erreur; et celui qui était le Peuple de l'erreur est devenu le peuple de Dieu, parce qu'il a cru en Jésus Christ. Ce Peuple donc connaît le Jugement qui a dans le cœur la loi de Dieu, non la loi d'un homme; non la loi écrite avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant; non celle qui est tracée sur du papier, mais gravée dans le cœur; la loi de grâce, non la loi de sang. Quel dit donc celui qui vous fait injure, est-ce celui qui refuse, ou qui désire de vous avoir pour auditeurs ?

29. Ne trouvant aucun moyen de se tirer d'embarras, il a recours aux intrigues de ses prédécesseurs. Il veut me commettre avec l'Empereur, disant qu'un jeune prince, encore catéchumène, qui ne sait pas les saintes Ecritures doit être juge, et décider de la foi dans son conseil. Comme si lorsqu'on me demanda au palais l'année dernière, qu'on traita de cette affaire dans le Conseil en présence des Grands de la Cour, et que l'Empereur voulait à toute force avoir la Basilique, je fus ébranlé à la vue de cet appareil de grandeur et de magnificence, je ne conservai pas la fermeté épiscopale, et je suis sorti en abandonnant les droits de ma dignité; Ne se souviennent-ils pas qu'aussitôt que le peuple sut que j'étais venu au palais il y courut en si grande foule qu'on ne put le repousser; de sorte qu'un comte étant sorti avec des soldats bien armés pour écarter cette multitude, ils s'offrirent tous à la mort pour la foi de Jésus Christ ? Ne me pria-t-on pas alors avec instance de parler au peuple pour l'adoucir, et de lui promettre que personne ne s'emparerait de la basilique ? Et quoi qu'on m'ait demandé d'employer mes remontrances pour obtenir ce bienfait, on m'a fait pourtant un crime de ce que le peuple est venu au palais. Ils souhaitent donc que je paraisse de nouveau coupable.

30. J'ai calmé le peuple, et cela ne m'a pas empêché d'être criminel. Je crois que je dois détruire l'accusation dont on me charge, mais je ne dois pas la craindre. Car que craindrai-je pour le nom de Jésus Christ ? Si ce n'est peut-être que je doive m'inquiéter de ce qu'ils dirent; faut-il donc que l'Empereur n'ait pas une basilique où il puisse aller, et qu'Ambroise ait plus de pouvoir que son Souverain et qu'il l'empêche de paraître en public. Ils tiennent ces discours, parce qu'ils veulent me surprendre dans mes paroles, à l'imitation des Juifs qui rentaient Jésus Christ par des questions pleines de malice, en qui demandant : *Maître faut-il payer le tribut à César, ou non ?* (Mt 22,17) Rendra-t-on toujours les serviteurs, de Dieu coupables auprès des princes, et l'impiété pour les calomnier emploiera-t-elle le nom respectable de l'Empereur ? Après cela diront-ils qu'ils ne commettent pas le sacrilège de ceux dont ils unirent la conduite ?

31. Or voyez cependant combien les Ariens sont pires que les Juifs. Ceux-ci demandaient à Jésus Christ s'il croyait qu'il fallût payer de droit le tribut à César; et ceux-là veulent qu'on livre à l'Empereur le droit de l'Eglise. Mais comme ces perfides suivent les maximes du démon leur père, nous aussi répondons-leur en suivant les instructions de Jésus Christ notre Seigneur et notre Père. Car ce divin Sauveur considérant la malice des Juifs : *Pourquoi*, leur dit-il, *me tentez-vous ? Montrez-moi la pièce de monnaie*. Et la lui ayant donnée, il ajouta : *De qui porte-t-elle l'image et l'inscription ?* Ils lui répondirent : *De César*. Et Jésus leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*. Moi de même je réponds à leurs objections : *Montrez-moi la pièce de monnaie*. Jésus Christ vit la pièce où était l'image de César, et leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*. Les Ariens peuvent-ils présenter la pièce de monnaie qui appartient à César en s'emparant des basiques ?

32. Je ne trouve dans l'Eglise qu'une seule image, savoir l'image de Dieu invisible dont il a dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, (Gen 1,18) cette image de laquelle il est écrit : *Jésus Christ est la splendeur de sa gloire, et l'image de sa substance*. (Heb 1,3) Je contemple le Père dans cette image, ainsi que le dit notre Seigneur Jésus Christ : *Celui qui me voit, voit mon Père*. Car cette image n'est pas séparée du Père, puisqu'elle m'a enseigné l'unité de la Trinité, en disant : *Moi et mon Père ne sommes qu'une même chose*. Et plus bas : *Tout ce qui est à mon Père est à moi*. Et disant du saint Esprit qu'il est l'Esprit de Jésus Christ et qu'il a reçu de Jésus Christ, ainsi qu'il est écrit : *Il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera*.

33. Quelle réponse ai-je donc fait où ne paraissent l'humilité et la modestie ? Si l'Empereur demande le tribut, je ne le refuse pas. Les terres de l'Eglise payent le tribut. S'il délire les terres de

l'Eglise, il a le pouvoir de les prendre, aucun de nous ne s'y oppose. Les offrandes du peuple sont plus que suffisantes pour fournir aux besoins des pauvres; qu'ils ne me chicanent pas sur les champs que l'Eglise possède. Qu'ils les prennent, si c'est le bon plaisir de l'Empereur. Je ne les donne pas, mais je ne les refuse pas. Ils cherchent de l'or. Je puis dire : Je ne cherche ni argent, ni or. Mais, il me font un crime de ce que je distribue cet or. Je ne rougis point d'un tel crime. J'ai des receveurs. Mes receveurs sont les pauvres de Jésus Christ. Je fais gloire d'assembler ce trésor. Je désire qu'ils m'imputent toujours ce crime de distribuer l'or aux pauvres. Que s'ils m'objectent que je cherche quelqu'un qui me protège contre eux, je ne le nie pas; Je l'ambitionne même. Les prières des pauvres sont mon protecteur. Les aveugles, les boiteux, les malades, les vieillards font plus forts que les soldats les plus robustes. Enfin les aumônes qu'on fait aux pauvres imposent à Dieu une obligation à notre égard, parce qu'il est écrit : *Celui qui donne aux pauvres prête à Dieu.* (Pro 19,17) Souvent la défense des gens de guerre ne mérite, pas la grâce de Dieu.

34. Ils disent encore que j'ai séduit le peuple par les vers de mes hymnes. Oui, je ne le désavoue pas; ces vers sont grands et magnifiques, puisqu'ils ont un pouvoir que rien n'égale. Car quoi de plus puissant que la confession de la Trinité, laquelle est tous les jours glorifiée par la bouche du peuple ? Il y a entre tous une louable émulation de confesser la foi. Ils savent louer en vers le Pere, le Fils et le saint Esprit. Ceux mêmes qui pourvoient à peine être disciples, sont tous devenus des maîtres et des docteurs.

35. Quelle preuve plus forte pouvons-nous donner de notre obéissance que de suivre l'exemple de Jésus Christ, qui *étant* reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors s'est rabaissé lui-même se rendant obéissant jusqu'à la *mort*. (Phil 2,7) Et il a délivré tous les hommes par son obéissance. Car comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul. (Rom 5,19) Si donc Jésus Christ, a été obéissant, qu'ils apprennent les règles de l'obéissance du Maître auquel nous sommes attachés, en disant à ceux qui veulent nous rendre coupables auprès de l'Empereur : Nous rendons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Le tribut est à César, nous ne refusons pas de le payer. L'Eglise est à Dieu. Elle ne doit point être remis à César, parce que César n'a point de droit sur le Temple de Dieu.

36. Ce que je dis, sans que personne puisse le nier avec tout le respect et l'honneur dû à l'Empereur. Quoi en effet de plus honorable pour lui que de se dire le Fils de l'Eglise ! Et quand on le dit on le dit sans flatterie, on le dit avec vérité. Car l'Empereur est dans, l'Eglise; mais il n'est pas au-dessus de l'Eglise. Un bon Empereur aime à secourir l'Eglise et non pas à la combattre. Comme je dis cela avec humilité, je le publie aussi avec fermeté. On nous menace du feu, du glaive, de l'exil. J'ai appris comme serviteur de Jésus Christ à ne rien craindre. La frayeur ne fait jamais des impressions vives sur ceux qui ne craignent point. Enfin il est écrit : *Les plaies qu'ils font sont comme celles des flèches des petits enfants.* (Ps 63,8)

37. Il me semble que j'ai suffisamment répondu à toutes leurs propositions. Qu'il me soit maintenant permis de leur faire la demande que fit Jésus Christ : *Le baptême de Jean est-il du ciel ou des hommes ?* Les Juifs ne purent lui répondre. S'ils ne rejetèrent pas le baptême de Jean, comment Auxence ose-t-il rejeter le baptême de Jésus Christ ? Ce baptême n'est pas des hommes, mais du ciel. Et celui qui nous l'a apporté c'est l'Ange du Grand Conseil, pour nous rendre juste devant Dieu. Pourquoi donc Auxence entreprendra-t-il de rebaptiser les peuples fidèles qui sont baptisés au nom de la Trinité, puisque l'Apôtre dit : *Il n'y a qu'une foi, qu'un baptême ?* (Ep 4,5) Comment dit-il, qu'il n'est que l'ennemi des hommes, et non pas de Jésus Christ, lorsque méprisant le dessin de Dieu, il condamne le baptême que Jésus Christ a institué pour effacer nos péchés ?

LETTRE 21

Au très clément, très heureux et auguste empereur Valentinien, Ambroise évêque.

(An 386)

1. Dalmace, tribun et ministre d'état, est venu d'après les ordres de votre clémence (c'est ainsi du moins qu'il s'est annoncé), pour m'engager à choisir moi-même des juges comme Auxence en avait déjà choisi. Il ne m'a point communiqué les noms de ceux qui avaient été appelés. Il ajoute enfin que les débats auront lieu sous vos auspices et dans votre conseil, et que votre sainteté en restera et l'arbitre et le juge.

2. Je lui ai fait, selon mon avis, une réponse pleine de convenance. Qui pourra m'accuser de désobéir à vos ordres, lorsque, pour ma justification, j'allègue ce que votre père d'auguste mémoire a autorisé par ses propres paroles, et prescrit par des lois; savoir que, dans les causes qui touchent à la foi ou aux intérêts du clergé, celui-là doit être juge qui a les mêmes droits et privilèges, et qui est en possession d'un même rang, d'une même dignité ? Ce sont les termes textuels de son rescrit. Je veux que les pontifes soient les seuls juges des pontifes. Bien plus, il a ordonné que si un évêque était accusé et qu'il fallût soumettre ses mœurs à un examen, cette cause ne pourrait être portée qu'à un tribunal d'évêques.

3. Quel est donc celui qui, dans sa réponse, a désobéi à votre clémence ? n'est-ce pas plutôt celui qui veut que vous dégénériez de votre auguste père, que celui qui veut que vous lui demeuriez semblable. A moins qu'elle ne soit d'aucun prix l'opinion d'un empereur si grand, si auguste, dont la foi a été prouvée par une fermeté constante, et dont la sagesse a éclaté par tant de services rendus à la république.

4. Quand avez-vous ouï dire. très-clément empereur, que, dans une cause où il ne s'agit que de la foi, des évêques aient subi le jugement d'un laïque ? Sommes-nous donc et si souples et si flexibles, que nous puissions oublier par adulation les droits de notre ordre ? le pouvoir que Dieu n'a confié qu'à moi, pourquoi l'abandonnerais-je à quelque autre ? Si un évêque doit recevoir ses instructions d'un laïque, il suit de là que c'est au laïque à pérorer, et que l'évêque n'a plus qu'à prêter attention, qu'à apprendre de lui sa doctrine. Qui niera, si nous consultons les divines Écritures, ou l'ancienneté de l'histoire, qui niera que, dans les causes qui touchent à la foi, les évêques furent toujours les juges des empereurs chrétiens, et que jamais les empereurs ne furent juges des évêques ?

5. La grâce de Dieu vous donnera l'expérience du vieil âge, et vous connaîtrez alors ce que vous devez penser d'un évêque qui prostitue à des laïques les droits sacrés du sacerdoce. Par cette même grâce du ciel, votre père, vieillard d'une vénérable sagesse, disait : Les évêques, ce n'est point à moi à connaître de leurs causes. Et déjà votre clémence ose dire : C'est mon droit de juger les évêques. Votre père, qui avait reçu les eaux sacrées du baptême de Jésus Christ, regardait ce jugement comme au-dessus de ses forces, et votre clémence qui se dispose à l'initiation de ce sacrement, s'arroge la connaissance des causes de la foi, quand le sacrement même de la foi lui est encore inconnu ?

6. Que chacun pense quels peuvent être les juges qui ont mérité le choix d'Auxence, puisqu'il n'ose pas même publier leurs noms. Mais quels qu'ils soient, qu'ils se rendent à l'église, qu'ils s'y assoient comme auditeurs, et non comme juges; qu'ils écoutent, et que chacun, d'après ses propres sentiments, examine et se décide pour celui dont il veut adopter les doctrines. Ce n'est ici que la cause de l'évêque de cette église. Que, si quelqu'un veut écouter Auxence, et qu'après l'avoir entendu, il préfère ses enseignements et embrasse ses croyances, il le peut, je n'en serai point jaloux.

7. Le peuple a déjà exprimé son suffrage, et je m'abstiens d'en rappeler les circonstances, parce qu'il m'a demandé lui-même à votre père, et que votre père m'a promis repos et sécurité si, après mon élection, j'entrais en possession de mon ministère. Je me suis reposé sur la foi de telles promesses.

8. Que si Auxence s'enorgueillit de l'assentiment de quelques étrangers, qu'il soit évêque au milieu de ceux qui veulent bien l'honorer de ce nom. Pour moi, je ne le reconnais point pour évêque, et je ne sais pas même d'où il est.

9. Maintenant, auguste empereur, que nous avons établi ce que vous avez déclaré vous-même être votre propre sentiment, et que bien plus, vous avez porté des lois qui détruisent la liberté d'accepter une autre doctrine, vous êtes lié vous-même par les prescriptions que vous avez imposées aux autres. L'empereur n'est-il pas le premier gardien et le premier observateur des lois qu'il institue ? Voulez-vous que par moi ceux qui on été choisis pour juges soient

exposés à rejeter vos opinions ou à faire le lâche et honteux aveu qu'ils n'ont pas osé résister à un édit plein de sévérité et de rigueur ?

10. Cette conduite serait celle d'un évêque rebelle, et non point celle d'un évêque soumis. Mais voilà que déjà vous supprimez vous-même une partie de votre loi; et que ne la supprimez-vous tout entière, car alors je ne pourrais vouloir que votre loi fût placée au-dessus de la loi de Dieu, de la loi de Dieu qui nous enseigne les règles de la vie, que nous ne pouvons trouver dans les institutions humaines, qui, souvent par la crainte, forcent les timides à changer d'avis, et sont impuissantes à inspirer la foi.

11. Qui sera donc celui qui, en apprenant l'ordre publié en un même moment dans tant de provinces, que quiconque s'opposera aux volontés de l'empereur sera passé par le fer; que quiconque ne livrera pas le temple de Dieu sera incontinent exécuté à mort; qui sera, dis-je, celui qui, devant l'empereur seul, ou en présence de quelque témoin, osera dire : Je désapprouve votre édit ? Eh quoi ! cette désapprobation est interdite aux évêques et elle serait accordée à des laïques ! et ils deviendront les juges de la foi, ces hommes qui attendent la faveur du prince ou qui tremblent devant la moindre résistance ?

12. Qu'on me charge ensuite de choisir des laïques pour juges, s'ils tiennent ferme pour des vérités de la foi, ils seront proscrits ou mis à mort, suivant les textes de la loi portée sur cette matière. Je n'aurai donc fait choix de ces hommes que pour les exposer à des prévarications ou pour les offrir aux supplices.

13. Ambroise a trop peu d'importance pour que, dans une vue d'intérêt personnel, il puisse consentir à abaisser la dignité du sacerdoce. La vie d'un seul d'entre nous est bien loin de valoir l'honneur de tout le corps des évêques, dont j'ai suivi la pensée dans cette lettre; ce sont eux qui m'ont insinué qu'Auxence aurait peut-être choisi des païens ou des Juifs pour juges, et que ce serait leur donner un triomphe sur Jésus Christ que de les commettre pour juger de Jésus Christ. Pour eux quel plus grand plaisir que de blasphémer contre Jésus Christ; que d'entendre nier sa divinité ? Qu'ils s'accordent alors aisément avec un arien qui ne voit dans Jésus Christ qu'une créature, ce que les païens et les Juifs confessaient aussi sans peine.

14. Cette assertion indigne se trouve écrite dans le concile de Rimini, et voilà ce qui me le fait détester pour m'attacher à l'esprit et à la lettre du concile de Nicée, dont ne pourraient me séparer ni le glaive ni la mort. C'est cette même croyance qu'a embrassée et suivie votre père l'heureux empereur Théodose; ce sont les décisions de ce concile qu'il a confirmées par son autorité; c'est cette même croyance qui est répandue dans toutes les Gaules et dans toutes les Espagnes, et que ces provinces conservent pieusement avec la grâce du saint Esprit.

15. S'il faut traiter de la religion, mes prédécesseurs m'ont appris à en traiter dans le sein de l'Église. S'il faut conférer touchant la foi du sacerdoce, la conférence doit s'assembler entre les évêques, comme sous l'empereur Constantin, d'auguste mémoire, qui s'abstint de porter aucune loi avant la décision des conciles, et qui laissa aux prêtres une entière liberté de jugement. L'empereur Constance, qui succéda à son père et hérita de ses vertus, imita cet exemple; mais ce qui s'était commencé sous de si heureux auspices eut une toute autre fin. Les évêques avaient d'abord consigné les principes de la vraie foi; mais quelques-uns d'entre eux ayant voulu juger de ces matières au milieu de la cour, les intrigues finirent par altérer la pureté des sentences épiscopales. Toutefois ils ne tardèrent pas à revenir sur ces erreurs; elle plus grand nombre, au concile de Rimini, approuva la foi professée au concile de Nicée et condamna ouvertement les dogmes ariens.

16. Si Auxence provoque l'assemblée d'un concile pour y disputer de la foi, encore qu'il ne soit pas nécessaire de déranger tant d'évêques pour un seul homme, encore qu'on dût, fût-il un ange même, lui préférer le repos de l'Église, je ne manquerai pas de m'y rendre dès que j'apprendrai sa convocation. Mais abrogez la loi, si vous ordonnez qu'on discute.

17. Je me fusse présenté devant votre conseil, auguste empereur, pour vous exprimer ces pensées de vive voix; mais les évêques, mais le peuple m'en ont empêché en me représentant que c'était dans l'Église et en présence du peuple que se débattaient les questions sur la foi.

18. Pourquoi, grand empereur, m'avez-vous laissé le choix de mon exil ? Je sortais tous les jours, et personne ne s'opposait à cette liberté. Pourquoi n'avez-vous pas vous-même désigné la résidence que vous vouliez qui me fût imposée, puisque je m'offrais moi-même à tous ceux qui seraient venus pour me prendre ? Aujourd'hui les évêques me disent : Il y a peu de différence entre vous retirer librement ou abandonner l'autel de Jésus -Christ, car il livre l'autel celui qui s'en éloigne.

19. Plût à Dieu que je fusse assuré que l'Église ne sera pas livrée aux ariens, et je viendrais m'offrir moi-même à votre piété, afin qu'elle disposât de ma personne comme il pourrait-lui plaire. Mais si c'est moi seul qui suis l'auteur des troubles, pourquoi a-t-on ordonné de s'emparer de

toutes les autres églises ? qu'on les laisse toutes en paix et qu'on décide de moi : c'est là tout ce que je demande.

20. Si je n'ai pu me rendre à votre conseil, croyez, grand empereur, croyez que ce n'est point manque de déférence. J'ai appris à n'y paraître que pour l'intérêt de votre service, et je ne saurais disputer dans un palais dont j'ignore les intrigues et dont je n'ai jamais cherché à pénétrer les secrets.

21. J'ai, moi, Ambroise, archevêque de Milan, offert ce mémoire au très-clément, très-heureux et auguste empereur Valentinien.

LETTRE 22

Ecrit en 386

Il apprend à sa sœur l'invention des corps des saints martyrs Gervais et Protais.



A madame ma sœur, digne d'être préférée à mes yeux et à ma vie, votre frère.

1 Comme selon ma coutume je ne laisse rien ignorer à votre sainteté de ce qui se passe ici durant votre absence, je vous apprend que j'ai trouvé les corps des saints martyrs. Car ayant fait la dédicace d'une basilique, plusieurs habitants vinrent tous ensemble me trouver pour me dire, que je fis cette cérémonie avec la même solennité que j'avais fait celle des apôtres à la porte Romaine. Je répondis : je le ferai si je trouve des reliques de martyrs. En même temps je sentis au-dedans de moi une ardeur qui me parut être un heureux présage.

2. En un mot, Dieu m'a accordé cette grâce. Car mes clercs étant dans la crainte, je fis ouvrir la terre dans l'endroit qui est devant la balustrade des saints Felix et Nabor. Je trouvai des signes convenables, et ayant fait amener les possédés sur qui je devais imposer les mains, les saints martyrs commencèrent de telle sorte à paraître, que pendant que je gardais encore le silence et avant que j'eusse commencé les exorcismes, on découvrit une urne, et on la renversa dans le lieu sacré de leur tombeau. Nous avons trouvé deux hommes d'une grandeur prodigieuse tels qu'ils étaient dans l'ancien temps. Tous leurs ossements étaient entiers. Il y avait beaucoup de sang. Le contours du peuple fut grand pendant tous ces deux jours. Pour abrégé nous arrangeâmes tous les os selon leur ordres et nous les transférâmes aux approches de la nuit dans

la basilique de Fauste. ¹ Là on célébra les veilles durant toute la nuit. J'imposai les mains sur les possédés. Le lendemain nous les transférâmes dans la basilique, qu'on nomme Ambrosienne.² Pendant cette translation, un aveugle recouvra la vue. Voici le sermon que je fis au peuple.

3. Lorsque je jetais les yeux sur ce nombreux auditoire et sur cette multitude infinie de peuple qui s'est ici assemblée, et que je considérais cette abondance de grâces qui ont éclaté dans les saints martyrs, je me croyais incapable, je l'avoue de remplir une fonction si difficile, et je regardais comme une chose impossible de vous exposer dans mon discours ce que mon esprit a peine à comprendre, et ce que mes yeux ne sauraient se persuader. Mais lorsqu'on a commencé à lire la suite des divines Ecritures, le saint Esprit qui a parlé par la bouche des prophètes a mis dans la mienne des paroles qui seront dignes de cette grande assemblée, de votre attente, et des mérites, des saints martyrs.

4. *Les cieus, dit le Prophète, annoncent la gloire de Dieu.* (Ps 13,1) En lisant ce psaume, on pense d'abord que ce ne sont pas tant les éléments matériels que les saints du ciel qui semblent rendre à Dieu une louange digne de lui. La lecture pourtant qu'on en a fait aujourd'hui et par hasard, a montré quels sont les cieus qui racontent la gloire de Dieu. Regardez à ma droite, regardez à ma gauche ces saintes reliques. Voyez ces hommes dont la vie a été toute céleste. Considérez les trophées de ces âmes magnanimes. Voilà les cieus qui racontent la gloire de Dieu. Voilà le firmament qui publie l'ouvrage de ses mains, car ce ne sont pas les douceurs du siècle, mais la force de la grâce divine qui les a élevés au firmament de leurs souffrances, et, qui longtemps auparavant a annoncé par la pureté de leurs mœurs et l'exemple de leurs vertus, le martyre qu'ils devaient souffrir constamment sans être ébranlés par les tentations du siècle.

5. Paul qui dit : *Notre conversation est dans le ciel*, (Phil 3,20) était un *ciel*. Jacques et Jean étaient des cieus, et ils sont nommés enfants du tonnerre. Voilà pourquoi Jean, comme étant aciel, vit le Verbe qui est en Dieu. Notre Seigneur Jésus Christ était lui-même un ciel où brillait une lumière éternelle, lorsqu'il racontait la gloire de Dieu, mais cette gloire que personne avant lui n'avait contemplée. *Nul dit-il, n'a jamais vu Dieu sinon le Fils seul-engendré qui est dans le sein du Père et qui en a donné la connaissance.* Si vous cherchez aussi les ouvrages des mains de Dieu, écoutez Job, qui dit : *C'est l'Esprit de Dieu qui m'a formé.* C'est pour cela qu'affermi contre les tentations du démon, il a marché persévèrement dans les voies de la vertu. Mais venons à ce qui suit.

6. *Un jour annonce la parole à un autre jour.* Voilà de véritables jours qui ne sont jamais interrompus par l'obscurité de la nuit. Voilà de véritables jours pleins de lumières et d'un éclat éternel, qui n'ont pas annoncé la parole de Dieu par de vains discours, mais qui l'ont soutenue du fond du cœur par la constance de leur confession et par leur persévérance à supporter les tourments du martyre.

7. On lit dans un, autre psaume : *Qui est semblable au seigneur notre Dieu qui habite dans les lieux les plus élevés, et qui regarde ce qu'il y a de plus abaissé dans le ciel et sur la terre.* Dieu a regardé les choses basses, puisqu'il a révélé à son Église les reliques des saints martyrs cachées sous un vil gazon. Leur âme est dans le ciel, et leur corps était dans la terre. *Il a tiré de la poussière l'indigent, et élevé le pauvre de dessus le fumier.* C'est ce qu'il a fait pour ceux que vous voyez pour les placer avec les princes de son peuple. Qui sont ceux que nous devons mettre parmi les princes de son peuple, sinon les saints martyrs, parmi lesquels Gervais et Protas longtemps auparavant inconnus, tiennent maintenant un rang distingué. L'Eglise de Milan avait été jusqu'alors stérile en martyrs, mais ils lui ont procuré par le titre et l'exemple de leur martyre la joie de devenir la mère d'un grand nombre d'enfants.

8. Une autre explication n'est pas contraire à la véritable foi. *Un jour annonce la parole à un autre jour.* Une âme a une âme; une vie à une vie, une résurrection à une résurrection, et la nuit en donne la connaissance à un e autre nuit, c'est-à-dire, la chair à la chair de ceux dont le martyre a donné à tous la véritable science de la foi. Heureuses nuits ! Nuits brillantes par la lumière des étoiles , car *comme une étoile est différente d'une autre étoile en clarté, il en est de même de la résurrection des morts.*

¹ La basilique de Fauste porte aujourd'hui le titre de saint Vital et de saint Agricole, et celle d'où furent tiré les reliques des saints Gervais et Protas, qu'on appelait saint Nabor et saint Felix, est aujourd'hui nommé saint François.

² L'Eglise Ambrosienne, ainsi nommé du nom de celui qui l'a fait bâtir. Elle s'appelle encore aujourd'hui saint Ambroise le Majeur.

9. Ce n'est pas sans raison que plusieurs sont donné à cette invention des martyrs le nom de résurrection. C'est une question s'ils sont ressuscités pour eux-mêmes, mais il est certain qu'ils sont ressuscités pour nous. Vous avez appris, ou plutôt vous avez vu que plusieurs possédés ont été délivrés du démon; que plusieurs malades ont été guéris des maux dont ils étaient atteints, d'abord qu'ils eurent touchés les habits dont ces saints étaient revêtus; qu'il s'est fait un renouvellement des anciens miracles par lesquels la grâce s'était répandue dans le monde avec une plus grande abondance à l'avènement de Jésus Christ. Vous voyez plusieurs personnes guéries par la seule ombre de ces saines corps. Combien jette-on de linges, combien de vêtements sur ces saintes reliques, et par leur attouchement ils deviennent de souverains remèdes ? Tout le monde désire de toucher l'extrémité du linge qui les couvre, et quiconque le touche reçoit la santé.

10. Grâce vous soient rendues, Seigneur Jésus, de ce que vous nous avez procuré ces saint, et admirables martyrs dans un temps où l'Eglise a besoin de plus puissants protecteurs. Que tout le monde sache quels sont ceux que je veux avoir pour défenseurs qui puissent me défendre; et qui n'aient pas coutume de me combattre. Je vous en ai acquis, ô peuple saint, de tels qui font du bien à tous; et ne font de mal à personne. Ce sont de tels défenseurs donc j'ambitionne la protection. Ce sont de tels soldats que je désire, non les soldats du siècle; mais les soldats de Jésus Christ. Je ne crains pas qu'on me fasse un crime d'avoir de pareils gardes qui nous conservent d'autant plus sûrement qu'ils sont plus puissants. Je souhaite qu'ils gardent aussi ceux mêmes qui sont fâchés, qu'ils se déclarent en ma faveur. Qu'ils viennent donc, et qu'ils voient ces gardes autour de moi. Je ne refuse pas d'être environné de ces sortes de gens armés. *Ceux-là se confient dans leurs chariots, et ceux-ci dans leurs chevaux, mais pour nous, nous aurons recours à l'invocation du nom du seigneur notre Dieu.*

11. L'Ecriture rapporte qu'Elisée ayant été assiégé par l'armée des Syriens, dit à son serviteur effrayé, de ne point craindre; parce que *nous avons plus de soldats pour nous que contre nous*. Pour en convaincre Giezi, il demanda à Dieu de lui ouvrir les yeux : ce qui ayant été fait, ce serviteur vit que le Prophète était environné d'une armée d'anges. Nous ne voyons pas ces esprits célestes, mais nous sentons leur présence. Nos yeux étaient fermés, durant tout le temps que les corps des saints martyrs étaient cachés dans la terre. Le Seigneur a ouvert nos yeux, et nous avons vu les protecteurs qui ont souvent pris leurs défenses. Nous ne les voyons pas, mais nous ne les possédions pas moins : ainsi pendant que nous étions dans la traque, le Seigneur nous a dit en quelque sorte : vous voyez quels martyrs je vous ai donné. De sorte que nos yeux étant ouverts nous contemplons la gloire du Seigneur, et celle que les martyrs lui ont procuré autrefois par leurs souffrances; et celle qu'ils lui procurent à présent par les miracles qu'ils opèrent. Nous sommes déchargés, mes frères, du poids d'une grande honte. Nous avions des patrons et des protecteurs sans le savoir. Nous avons trouvé un trésor qui semble nous mettre au-dessus de nos ancêtres. Nous avons acquis la connaissance des saines martyrs qu'ils ont perdue.

12. On tire de fameuses reliques d'un vil tombeau. On montre au ciel ces trophées érigés à la gloire de Jésus Christ, le tombeau est rempli de sang. On voit dans ce sang les marques de leur triomphe. Tous les ossements sont dans leur place et dans leur rang. La tête est séparée du reste du corps. Les vieillards se rappellent maintenant qu'ils ont entendu quelquefois nommer ces martyrs, et lu l'inscription de leurs sépulcres. Cette ville qui avait ravi des martyrs étrangers, avoir perdu les tiens. Et, quoique ce soit un don de Dieu de les avoir retrouvés je ne puis désavouer que c'est une grâce spéciale que mon Seigneur Jésus Christ m'a accordé au temps de mon épiscopat, et parce que je ne suis pas digne d'être martyr, je vous ai acquis ces martyrs.

13. Que ces victimes triomphantes soient placées dans le lieu où Jésus Christ est lui-même victime. Mais Jésus Christ qui a souffert pour tous les hommes est sur l'autel, et les martyrs qui ont été rachetés par sa Passion sont sous l'autel. J'avais destiné ce lieu pour ma sépulture, étant juste que l'Evêque repose où il a coutume d'offrir le sacrifice. Mais je cède la partie droite du tombeau à ces sacrées victimes. Cette place était due à des martyrs. Renfermons donc leurs saintes reliques, et mettons-les dans une chapelle bien ornée, et pleins de confiance passons tout ce jour dans des exercices de piété.

14. Le Peuple demanda par acclamation qu'on différât jusqu'au dimanche la sépulture des martyrs. J'obtins enfin qu'on la ferait le lendemain. Je fis ce jour-là au peuple cet autre discours.

15. Hier je vous expliquai selon les faibles lumières de mon esprit ce verset : *le jour annonce la parole à un autre jour* : aujourd'hui il me semble que l'Ecriture sainte a non seulement prophétisé pour le temps passé, mais aussi pour notre temps. Car puisque je vois que vous avez

célèbre cette fête jour et nuit sans interruption, je ne doute point que les oracles du Prophète n'aient désigné dans ses vers ce jour d'hier et ce jour d'aujourd'hui, dont il est dit très à propos : *le jour annonce la parole à un autre jour*, et qu'ils n'aient aussi désigné ces nuits dont nous parlons : *une nuit en donne la science à une autre nuit*. En effet, à quoi avez-vous été occupés ces deux jours, qu'à publier du fond du cœur la parole de Dieu, et qu'à prouver que vous avez la science de la foi.

16. Les hérétiques, selon leur coutume, portent envie à votre solennité; et comme l'envie dont ils sont rongés fait qu'ils ne peuvent la souffrir, ils en haïssent la cause et ils en sont venus jusqu'à cet excès de folie, que de contester les mérites et le pouvoir des martyrs, donc les démons confessent les œuvres merveilleuses. N'en soyons pas surpris. Car la malice de ces incrédules est si affreuse, que la confession de la vérité est plus souvent dans la bouche du démon que dans la leur. Le démon disait : *Jésus Fils de Dieu vivant pourquoi es-tu venu avant le temps nous tourmenter ?* Les juifs entendant ces paroles, refusaient de reconnaître Jésus Christ pour Fils de Dieu. Maintenant vous avez ouï les démons qui croient et qui confessaient devant les martyrs qu'ils ne pouvaient supporter les reines qu'ils leur faisaient souffrir, et qui disaient pourquoi êtes-vous venu nous tourmenter si fort ? Et les Ariens disent : ce ne sont pas-là des martyrs. Ils ne peuvent ni tourmenter le démon, ni délivrer personne, lorsque les démons avouent eux-mêmes par leurs cris les tourments qu'ils endurent, et que les martyrs manifestent leur pouvoir bienfaisant par la guérison des malades et la délivrance des possédés.

17. Ils nient qu'un aveugle ait recouvré la vue, mais cet aveugle ne nie pas qu'il ait été guéri. Il dit, je vois, moi qui ne voyais pas auparavant. Il dit : je ne suis plus aveugle, et il le prouve par les effets. Les Ariens nient que ce soit une grâce qui lui ait été accordée, ne pouvant nier le fait. L'aveugle guéri est un homme connu. Il servait le public pendant qu'il jouissait de la vue. Il se nomme Sévère. Il est boucher de profession. Il avait quitté cet emploi après avoir perdu les yeux. Il appelle en témoignage les personnes qui lui fournissaient auparavant de quoi vivre, et il veut avoir pour témoins de la guérison et du bien-fait qu'il a reçu, ceux qui l'ont été de son aveuglement et de son malheur. Il publie hautement que la vue lui a été rendue, aussitôt qu'il a touché la frange de l'habit dont les reliques sacrées des martyrs étaient couvertes.

18. N'y a-t-il pas ici quelque chose de semblable à ce que nous lisons dans l'évangile ? Car nous ne louons que la puissance de Celui qui est leur l'auteur de ces merveilles. Il importe peu que ce soit son œuvre ou son don, puisque son don éclate dans son œuvre, et que son œuvre est l'effet de son don; d'autant que son nom opère dans les autres l'œuvre qu'il leur avait donné à faire. Nous lisons donc dans l'Évangile que les Juifs ayant vu l'aveugle né qui avait recouvré la vue, voulurent avoir le témoignage de ses parents. Ils leur demandaient : comment votre fils voit-il ? L'aveugle disait : *J'étais auparavant aveugle, maintenant je vois*. Celui-ci dit de même : j'ai été aveugle, et maintenant je vois. Si vous ne me croyez pas, interrogez les autres afin que vous ne croyiez pas que mes parents sont de concert avec moi. L'opiniâtre malice des Ariens est plus détestable que celle des Juifs. Ceux-ci dans le doute interrogent du moins les parents de l'aveugle-né. Ceux-là interrogent en secret, nient en public; montrant qu'ils ne sont pas incrédules au miracle, mais à l'auteur du miracle.

19. Mais je leur demande s'ils ne croient pas qu'on puisse recevoir des bienfaits par l'entremise des martyrs ? C'est là ne pas croire aux promesses de Jésus Christ qui a dit à ses disciples : *Vous ferez des œuvres encore plus grandes que les miennes*. Ces œuvres plus grandes ne sont-elles pas faites par ces martyrs, dont la sainteté éclate depuis longtemps et donc les corps ont été trouvés depuis peu ? Je leur demande ici à qui ils portent envie ? A moi, ou aux saints martyrs ? Si c'est à moi; est-ce que j'opère aucun miracle ? Et quand il s'en opère, est-ce par ma puissance, et en mon nom ? Pourquoi donc m'envient-ils ce qui n'est point à moi ? S'ils portent envie aux martyrs, car ne me portant pas envie, il ne leur reste que de porter envie aux martyrs, ils font voir qu'ils ont une foi toute autre que celle des martyrs. Autrement ils ne porteraient pas envie à leurs miracles; s'ils ne pensaient qu'ils ont eu une foi différente de celle qu'ils ont eux-mêmes, une foi confirmée par la tradition de nos pères que les démons ne peuvent désavouer, et que les Ariens désavouent.

20. Nous avons ouï dire aujourd'hui aux possédés sur lesquels nous imposons les mains, que personne ne peut être sauvé sans croire au Père, au Fils et au saint Esprit, que celui-là était mort et mis dans les ténèbres du tombeau qui niait la divinité du saint Esprit, qui ne croyait pas la vertu toute-puissante de la Trinité. Le démon confesse cette vérité, mais les Ariens ne veulent pas l'avouer. Le démon dit : que celui qui nie la divinité du saint Esprit soit tourmenté comme il l'a été lui-même par les martyrs.

21. Je ne reçois pas le témoignage du démon, mais sa confession. Le démon a dit la vérité, mais malgré lui, mais par la violence de la douleur, mais par la force des tourments. La torture lui a arraché ce que sa malice voulait supprimer. Le démon a cédé aux plaies qu'il a reçues, et les Ariens ne savent point céder. Combien de maux ont-ils souffert qui ne servent qu'à les endurcir comme Pharaon ? Le démon disait selon que l'Écriture le rapporte : *Je sais que tu es le Fils de Dieu*. Les Juifs disaient : *Nous en savons qui il est*. Les démons disaient aujourd'hui, et le jour et la nuit précédente, nous savons que vous êtes des martyrs. Et les Ariens disent : nous ne savons qui ils sont. Nous ne voulons pas les connaître. Nous ne voulons pas les croire. Les démons disent aux martyrs : *Vous êtes venus nous perdre*. Les Ariens disent : les démons ne souffrent pas de véritables tourments, ce ne sont-là que des prestiges et des nations. J'ai ouï dire qu'on invente bien des tours de souplesse, mais personne n'en est jamais venu au point de feindre qu'il fût un démon. Que diront-ils des étranges agitations on nous voyons les possédés, sur lesquels on impose les mains ? Y a-t-il là quelque lieu au déguisement et à la fraude ? Peut-on les soupçonner de dissimuler et de feindre ?

22. Mais je n'ai garde d'employer la voix des démons pour justifier les martyrs : Ils prouvent la vérité de leurs souffrances par la grandeur de leurs bienfaits. Ils ont des juges, mais des juges irréprochables. Ils ont des témoins, mais des témoins désintéressés. Ils n'ont point d'attestation plus sûre que la guérison de ceux qui sont venus malades à leurs tombeaux. Ils n'ont point d'attestation plus sûre que celle de leur sang. Car le sang a une voix forte qui pénètre de la terre au ciel. Vous avez lu que Dieu dit à Caïn : *le sang de ton frère crie vers moi*. Le sang des Martyrs crie aussi par la vivacité de la couleur. Il crie par le bruit de ses miracles. Il crie par le triomphe de son martyre. J'ai satisfait à votre demande, et j'ai consenti qu'on différât d'hier à aujourd'hui à renfermer les saintes reliques.

LETRE 23

Le saint parle du jour de la résurrection, quand il faut fêter Pâque.

A Messeigneurs et frères très chéris les évêques de l'Emilie, Ambroise évêque.

1. Pour déterminer le jour où il faut célébrer la Fête de Pâques, il faut une sagesse plus que médiocre, selon les instructions que nous donnent les Livres saints et la tradition de nos Pères qui assemblés dans le Concile de Nicée parmi les décrets non moins admirables que véritables qu'ils firent fur la loi, s'appliqueront aussi à fixer le jour de cette solennité, ayant fait venir des hommes habiles dans la science du calcul qui formèrent un compte de dix-neuf ans et inventèrent un cycle qui peut servir de règle pour toutes les autres années. Ils le nommèrent le cycle de dix-neuf ans, posant pour principe que nous ne devons pas par des opinions vaines et incertaines entretenir nos doutes sur le jour où il faut célébrer cette fête, mais qu'après avoir trouvé la vraie supputation, il faut réunir tous nos sentiments, afin que dans une même nuit on offre en tous lieux le sacrifice pour la Résurrection de notre Seigneur Jésus Christ.

2. Il ne nous convient pas, Messeigneurs et très chers frères, de nous éloigner si fort de la vérité, ni d'être tellement divisés de sentiments, que nous oublions qu'il y a une obligation imposée à tous les chrétiens de célébrer cette fête, puisque Jésus Christ pour faire la Pâque a choisi un jour qui cadre avec la véritable manière de l'observer. Car il est écrit : «Le jour arriva ou il fallait immoler la Pâque. Ils lui dirent : *Où voulez vous que nous l'apprêtions ?* Il leur répondit : *Lorsque vous entrez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison ou il entrera, et vous direz au père de famille de cette maison : le maître vous envoie dire. Quel lieu avez-vous ou je puisse manger la Pâque avec mes disciples ? Et il vous montrera une grande chambre haute. Préparez-nous ce qu'il faut.*»

3. Nous voyons donc que pour célébrer la Pâque du Seigneur nous ne devons pas nous abaisser aux choses de la terre, mais chercher une chambre haute, grande et ornée, purifier nos sens par les eaux spirituelles de la fontaine éternelle, avoir toujours en célébrant cette solennité la piété pour règle, et ne pas observer, selon l'opinion du vulgaire, certains jours de la Lune, contre la défense de saint Paul qui dit : *Vous observez, les jours et les mois, les faisons et les années-j'appréhende que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous.* Car cela est contraire à la doctrine.

4. Mais autre chose est de suivre la coutume des païens qui observent la lune pour savoir en quel jour il faut commencer un ouvrage, qui remarquent le cinquième jour pour le fuir et n'y rien entreprendre, qui recommandent les divers cours de la lune comme propres à finir les affaires, et qui veulent qu'on évite certains jours comme funestes; ainsi que plusieurs personnes ont coutume d'éviter les jours qui suivent immédiatement les Calendes, les Nones et les Ides de chaque mois, ou les jours qu'on nomme Egyptiens. Autre chose est de remarquer par un motif de religion ce jour duquel il est écrit : *C'est le jour que le Seigneur a fait.* Car quoique nous liftons dans l'Ecriture que la Pâque du Seigneur doit être célébrée le quatorzième jour du premier mois, et que nous devons chercher véritablement le quatorzième de la lune pour fixer toute la suite de la Passion du Sauveur, ce pendant nous pouvons connaître par là qu'on a principalement en vue dans cette solennité la perfection de l'Eglise, ou la plénitude de la foi, comme dit le Prophète en parlant du Fils de Dieu : *Son Trône éternel en ma présence comme le soleil et comme la lune qui est dans sa plénitude.* (Ps 33,38)

5. Voilà pourquoi notre Seigneur Jésus Christ ayant opéré de grands miracles sur la terre, et la foi étant comme affermie parmi les hommes, déclara que le temps de sa Passion était proche. *Mon Père, dit-il, l'heure est venue. Glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie.* Il nous apprend dans un autre endroit qu'il a cherché avec empressement à être glorifié par sa Passion. *Allez, dites à ce Renard, j'ai encore à chasser les démons et à rendre la santé aux malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé par ma mort.* Jésus Christ est donc consommé dans ceux qui commencent à être parfaits, afin qu'ils croient avec une vive foi la plénitude de sa divinité et de sa rédemption.

6. Nous cherchons donc le jour et l'heure suivant les instructions de l'Ecriture. Le prophète David dit aussi : *Il est temps, Seigneur y que vous agissiez,* (Ps 118,126) en lui demandant l'intelligence pour connaître ses ordonnances. L'Ecclésiaste dit encore : *Chaque chose a son temps.* Jérémie crie : *La tourterelle, l'hirondelle et les passereaux des champs ont connu le temps de leur passage.* (Jer 8,7) De même, quoi de plus évident que ce qui semble avoir été dit de la

Passion du Sauveur ? Le boeuf a connu celui à qui il est, et l'âne la crèche de son maître. (Is 1,3) Connaissions donc cette crèche du Seigneur où nous sommes nourris, où nous paissions d'excellents pâturages, et où nous sommes rassasiés.

7. Nous devons surtout savoir le temps où la prière de cette sainte nuit se fait uniformément par toute la terre, parce que le temps donne du prix à nos oraisons, comme dit saint Paul : *Je vous ai exaucé dans un temps favorable, je vous ai secouru dans le jour du salut.* (II Cor 6) Voilà le temps dont cet Apôtre a dit : *Voici le temps favorable y voici le jour du salut.*

8. Voilà pourquoi il a fallu que je misse sur le papier, ce que je pense au sujet du jour de Pâques, plusieurs personnes m'ayant consulté par leurs lettres, et attendant que je dise mon sentiment sur cette question, après même qu'on a reçu les supputations des Egyptiens, les lettres pascales de l'Eglise d'Alexandrie, et le décret de l'Evêque de Rome. Ainsi quoiqu'on dispute sur le jour où doit arriver la prochaine Pâque, je dirai à quoi il semble qu'il faille s'en tenir à l'avenir, en cas que cette question se renouvelle.

9. Il faut observer deux choses dans la solennité de Pâques, le quatorzième de la lune, et le premier mois qui se nomme le mois des fruits nouveaux. Ainsi de peur qu'il ne semble que nous nous écartions de l'Ancien Testament, citons le chapitre où est marqué le jour de la célébration de la Pâque. Moïse avertit le peuple d'être attentif au mois des fruits nouveaux, comme étant le premier de tous les mois. *Ce mois-ci, dit-il, sera le commencement des mois. Il sera le premier des mois de l'année, et vous offrirez, la Pâque au Seigneur votre Dieu le quatorzième jour du premier mois.* (Ex 12,1)

10. *La loi, en effet, a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité ont été faites par Jésus Christ.* (Jn 1,17) Celui donc qui a parlé par la loi, est venu ensuite dans les derniers temps en naissant d'une Vierge, et a mis le dernier sceau à la loi, n'étant pas venu pour la détruire, mais pour l'accomplir, et a célébré la Pâque dans la semaine où tombe le quatorzième de la lune, et la cinquième féerie. C'est dans ce même jour, comme nous l'avons vu ci-dessus, qu'il mangea la Pâque avec ses disciples. Le jour suivant, c'est-à-dire, la sixième féerie, il fut crucifié le quinzième de la lune. Le samedi qui est le grand Sabbat, fut le seizième de la lune. Ainsi le dix-septième Jésus Christ ressuscita.

11. Nous devons donc garder cette loi dans la célébration de la Pâque, de ne pas observer le quatorzième de la lune pour le jour de la Résurrection, mais plutôt pour le jour de la Passion, ou du moins pour les autres jours qui la devancent, le Dimanche étant réservé pour la célébration de la Résurrection de Jésus Christ. Or nous ne pouvons jeûner le Dimanche, puisque nous condamnons avec justice les Manichéens qui jeûnent ce jour-là. Car ce n'est pas croire la Résurrection de Jésus Christ que d'imposer ce jour-là la loi du jeûne. La loi ordonne de manger la Pâque avec des laitues amères. C'est-à-dire, avec une profonde douleur de ce que l'Auteur du salut des hommes a été mis à mort par un horrible sacrilège; au lieu que le Prophète nous anime à nous réjouir le jour du Dimanche, en disant : *C'est le jour que le Seigneur a fait. Réjouissez-vous-y, et soyez pleins d'allégresse.* (Ps 117,24)

12. Il faut donc que nous observions non seulement le jour de la Passion, mais aussi celui de la Résurrection, afin qu'ayant un jour destiné à la tristesse, et un autre à la joie, nous jeûnions dans l'un, et nous prenions nos repas dans l'autre. Ainsi s'il arrive, comme il arrivera bientôt, que le quatorzième de la lune du premier mois soit un dimanche, comme nous ne devons pas jeûner ce jour-là, ni le treizième de la lune tombant au samedi, rompre le jeûne que nous devons surtout garder à cause de la Passion du Sauveur, il faut différer la fête de Pâques à l'autre semaine. De sorte qu'on aura le quinzième de la lune où Jésus Christ a souffert, et ce sera la seconde féerie. La troisième féerie sera le seizième de la lune, où le corps de Jésus Christ a reposé dans le tombeau, quatrième féerie sera le dix-septième de la lune, où Jésus Christ est ressuscité.

13. Puis donc que ces trois jours si saints doivent bientôt arriver dans la dernière semaine de Carême, ces trois jours où Jésus Christ a souffert, où il a reposé dans son tombeau, et où il est ressuscité, et dont il dit : *Détruisez ce Temple, et je le rétablirai en trois jours;* (Jn 2,14) qu'est-ce qui peut nous causer du trouble et nous jeter dans le doute ? Car si l'on se fait un scrupule de ne pas célébrer le quatorzième de la lune, ni le jour de la Passion, ni celui de la Résurrection, apprenons que le Sauveur n'a pas souffert le quatorzième de la lune, mais le quinzième, et qu'il n'est ressuscité que le dix-septième. Que si l'on a de la peine à passer de la sorte le quatorzième de la lune qui tombe au dimanche, c'est-à-dire, au quatorzième des Calendes de mai, je suis d'avis de renvoyer la fête de Pâques au dimanche suivant, et voici sur quelles autorités je me fonde.

14. Peu de temps auparavant, le quatorzième de la lune du premier mois étant tombé au dimanche, la solennité de Pâques ne fut célébrée que l'autre dimanche d'après. La quatre-vingt-

neuvième année de l'ère de Dioclétien, le quatorzième de la lune étant le neuvième des calendes d'avril, nous célébrâmes la Pâque le jour avant les calendes d'avril. Les Alexandrins et les Egyptiens, comme ils l'ont écrit, lorsque le quatorzième de la lune tomba au vingt-huitième jour du mois qu'ils nomment Pharmouti, célébrèrent la Pâque le cinquième du mois Pharmouti qui est le jour avant les calendes d'avril. Ainsi ils s'accordèrent avec nous. La quatre-vingt-treizième année encore de l'ère de Dioclétien, le quatorzième de la Lune étant tombé au quatorzième jour du mois Pharmouti, qui est le cinquième des ides d'avril, et qui était un dimanche, on célébra la Pâque le vingt-unième jour de Pharmouti, lequel fut, selon nous, le seizième des calendes de mai. Ainsi puisque nous sommes appuyés et, sur la raison et sur l'exemple, rien sur cette matière ne doit nous troubler.

15. Il reste une difficulté qu'il faut résoudre, c'est que plusieurs personnes croient que nous ne célébrons la Pâque que le second mois, quoiqu'il soit écrit : *Observez le premier mois des fruits nouveaux*. Ce qui ne peut arriver qu'ils célèbrent la Pâque au de-là du mois des fruits nouveaux, à moins qu'ils n'observent tellement selon la lettre le quatorzième de la lune qu'ils ne célèbrent précisément la Pâque que ce jour-là. Enfin il arrivera que les Juifs célébreront la Pâque le douzième mois, et; non pas le premier, c'est-à-dire, le treizième des calendes d'avril, selon nous et selon les Egyptiens le vingt-quatrième jour du mois Phamenoth, qui est non le premier mois, mais le douzième. Car le premier mois des Egyptiens est nommé Pharmouti, il commence au sixième des calendes d'avril, et finit au septième des calendes de mai. Ainsi, selon les Egyptiens, nous célébrerons au premier mois le dimanche de Pâques, c'est-à-dire, le septième des calendes de mai qui est le trentième jour du mois Pharmouti.

16. Je ne crois pas même qu'il soit absurde de prendre exemple pour observer le mois sur celui où la première Pâque a été célébrée. Aussi nos Pères dans le Concile de Nicée, l'on y fait sérieusement attention, établirent que le cycle de dix-neuf ans commencerait par ce même mois, et observèrent très bien le mois des fruits nouveaux, parce qu'en Egypte dans ce premier mois on coupe les blés nouveaux. Or ce mois est le premier où les Egyptiens font leur récolte, et le premier selon la loi, et le huitième selon notre usage, l'indiction commençant au mois de septembre. Les calendes d'avril sont donc au huitième mois. Le mois ne commence pas selon l'usage ordinaire, mais il commence selon la coutume des savants par l'équinoxe qui est le douzième jour des calendes d'avril, et qui finit le onzième des calendes de mai. De là vient surtout qu'on a souvent célébré la Pâque dans l'espace de ces trente-un jours.

17. Mais comme nous célébrâmes, il y a plus de six ans, le dimanche de Pâques le onzième des calendes de mai, c'est-à-dire, le trentième jour du mois, selon notre calcul, nous ne devons pas être surpris si nous célébrerons cette fête le trentième jour prochain du mois Pharmouti. Que si quelqu'un s'imagine qu'on sera entré dans le second mois, parce que la Pâque arrivera trois jours après le mois fini, lequel semble finir au onzième des calendes de mai, qu'il fasse réflexion que le quatorzième de la lune que l'on cherche, tombera au quatorzième des calendes de mai, c'est-à-dire, dans le nombre prescrit du mois. Or la loi ordonne qu'on célèbre le jour de la Passion dans le premier mois des fruits nouveaux.

18. J'ai donc résolu la difficulté selon la pleine Lune, à laquelle il reste trois autres jours pour finir le mois. Elle ne tombe donc pas dans un autre mois, lorsqu'on célébrera la Pâque dans le même mois qui est le premier. Or nous apprenons que nous ne sommes pas obligés de nous en tenir à la lettre, et par la coutume de célébrer la Pâque, et par l'autorité de l'Apôtre qui dit : *Jésus Christ qui est notre Pâque a été immolé*, (II Cor 5,7) et par le passage qu'on a cité : *Vous ferez et la Pâque a l'honneur du Seigneur votre Dieu le quatorzième jour du premier mois*. (Ex 12,18) Il dit le quatorzième jour pour le quatorzième de la Lune : aussi les gens les plus habiles selon la loi comptent les mois par le cours de la lune, et comme le cours de la lune, c'est-à-dire, le premier jour, commence par plusieurs Nones, vous voyez. qu'on peut encore compter les Nones de mai dans le premier mois des nouveaux fruits. Ce mois-ci est donc le premier selon le sens de la Loi. Enfin les Grecs appellent la lune mino, d'où ils dérivent minas, les mois. Et l'usage naturel des Nations étrangères, c'est de nommer la lune pour les jours.

19. La suite du passage de l'Ancien Testament montre aussi qu'il faut célébrer la Passion de Jésus Christ dans un jour, et sa Résurrection dans un autre : voici ce qu'il porte. «Cet Agneau sera sans tache, pur, parfait. Il n'aura qu'un an. Ce sera un mâle. Vous pourrez aussi prendre un chevreau. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera au soir. Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur l'un et l'autre poteau, et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront. Ils en mangeront la chair rôtie au feu.» (Ex 5) Et plus bas : «Vous en mangerez à la hâte, car c'est la Pâque, c'est-à-dire, le passage du Seigneur. Je passerai cette nuit-la par l'Egypte, je frapperai dans les terres des Egyptiens tous les premiers nés, depuis l'homme jusques aux bêtes y et l'exercerai ma

vengeance sur toute la terre d'Egypte, moi qui suis le Seigneur. Or le sang qui sera marqué à chaque maison ou vous demeurerez, vous servira de signe. Je verrai ce sang, et je passerai vos maisons, et la plaie de mort ne vous touchera point, lorsque j'en frapperai toute l'Egypte. Ce jour vous fera un monument éternel, et vous le célébrerai de race en race par un culte perpétuel, comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur.»

20. Nous remarquons le jour de la Passion dépeint dans le jeûne, parce que l'Agneau doit être égorgé sur le soir, quoique par le soir nous puissions entendre le dernier temps, selon saint Jean qui dit : *Mes enfants, c'est ici la dernière heure*. Mais selon le sens mystique, il est constant que le véritable Agneau de Dieu a été mis à mort le soir de ce jour y lorsque tout d'un coup les ténèbres couvrirent la terre, et il est juste de jeûner ce jour-là, parce qu'il est marqué qu'on mangera l'Agneau pascal avec sollicitude, laquelle est inséparable de ceux qui jeûnent, au lieu que le jour de la Résurrection est un jour de festin et de joie, puisque ce fut ce jour-là, que le Peuple sortit de l'Egypte, après que les premiers nés de l'Egypte eurent été tués. Ce que la suite de l'Écriture montre plus évidemment, lorsqu'elle dit : qu'après que les Juifs eurent fait la Pâque selon l'ordonnance de Moïse, «sur le milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers nés de l'Egypte, depuis le premier né de Pharaon ... Pharaon ayant fait, venir cette même nuit Moïse et Aaron, leur dit : *retirez-vous, et sortez promptement d'avec mon Peuple, vous et les enfants d'Israël, allez sacrifier au Seigneur votre Dieu.*» Les Egyptiens pressaient les Israelites de sortir au plutôt et sans délai. Ce qui les obligea de partir sans avoir le temps de se faire du pain levé. Car les Egyptiens les chassèrent, et n'attendirent pas qu'ils prissent ce qu'ils avoient préparé pour le voyage.

21. Il est donc prouvé qu'il faut célébrer le jour de la Résurrection après celui de la Passion, et que le jour de la Résurrection ne doit pas être le quatorzième de la lune, mais se célébrer après, comme le dit l'Ancien Testament, parce que le jour de la Résurrection est celui où le peuple sortant de l'Egypte, et ayant été baptisé dans la mer et dans la nuée, selon l'Apôtre, vainquit la mort, fut nourri d'un pain céleste, but de l'eau spirituelle de la pierre. Il est encore prouvé que la Passion du Sauveur ne peut pas se célébrer le dimanche, et que si le quatorzième de la lune tombe un dimanche, il faut ajouter une autre semaine, comme cela arriva à la soixante-seizième année de l'ère de Diocletien. Car pour lors on célébra la Pâque sans que nos ancêtres en fissent aucune difficulté le vingt-huitième jour du mois Pharmouti, qui est le neuvième des calendes de mai. J'ai donc pour appuyer mon sentiment, et le cours de la lune et la raison, qu'il faudra célébrer la Pâque prochaine le vingt-et-unième de la lune, cette fête ayant coutume de s'étendre jusqu'à ce vingt-unième de la lune.

22. Ainsi puisque tant de moyens concourent à nous découvrir la vérité, suivons l'exemple de nos ancêtres, et célébrons la fête publique de notre salut avec des transports de joie y teignant du sang de l'Agneau par la foi de sa Passion la porte d'où sortent nos paroles, et que l'Apôtre souhaitait qu'on lui ouvrît. C'est de cette porte dont David dit : *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une porte de circonspection à mes lèvres*, (Ps 140,3) afin que tous nos entretiens ne roulent que sur le Sang de Jésus Christ par lequel nous avons vaincu la mort, et nous avons été rachetés de la servitude du démon. Exhalons de toutes parts la bonne odeur de Jésus Christ; écoutons-le dans la prière. Elevons vers lui les yeux de notre esprit et de notre corps, admirant ses ouvrages, et publiant ses bienfaits. Faisons briller sur le seuil de notre porte, le sang que nous confessons être le prix de notre rédemption. Recevons avec un coeur plein de ferveur le sacrement de nos autels dans les azymes de la sincérité et de la vérité, chantant avec piété et une doctrine pure la gloire du Pere et du Fils, et la Majesté individuelle du saint Esprit.

LETRE 24

Ecrit en 387

Après avoir exposé à l'Empereur pourquoi il lui rend compte de son ambassade, il rapporte comment ayant été forcé d'entrer dans le Conseil de Maxime, il refusa son baiser, et fit retomber sur ce tyran les reproches qu'il lui fit de l'avoir trompé, et les accusations qu'il forma contre Bauton d'avoir attiré les barbares dans l'Empire. Ensuite ayant exposé avec quelle liberté il a opposé la douceur de Valentinien à sa cruauté, il l'a pressé de rendre le corps de Gratien, et lui a reproché le meurtre de Vallion, il dit qu'il fut chassé de sa cour, et ajoute qu'il ressent moins d'inquiétude pour son propre danger que pour l'exil d'Hygin.

Ambroise à l'Empereur Valentinien

1. Quoique vous ayez si fort approuvé la fidélité avec laquelle;e me fuis acquitté de ma première ambassade, que vous ne m'en demandiez pas compte; car il a clairement paru que retenu quelques jours dans les Gaules par violence, je n'ai pas accepté les propositions de Maxime, et que je ne lui ai pas tant accordé ce qu'il souhaitait; que ce qui pouvait contribuer à la paix. Enfin vous ne m'auriez pas confié cette seconde ambassade, si vous n'aviez été content de la première. Mais comme étant sur le point de m'en retourner, il m'a contraint de conférer avec lui, j'ai crû que je devais vous instruire dans cette lettre du succès de mon ambassade, de peur que des esprits mal faits ne mêlent dans leurs discours le mensonge avec la vérité, avant que je puisse vous donner à mon retour des preuves manifestes de mon zèle et de ma sincérité.

2. D'abord que je fus arrive à Trêves, j'allai dès le lendemain au Palais. Un Eunuque nommé Gallican, grand Chambellan de Maxime sortit au-devant de moi. Je lui demandai la permission d'entrer. Il m'interrogea si j'avais des lettres de créance de votre Majesté. Je répondis que je les avais. Il répliqua que je ne pouvais avoir audience que dans le Conseil. Je lui dis que ce n'était pas la coutume qu'on en agît ainsi avec les Evêques, outre que j'avais des affaires sérieuses que je devais traiter avec son prince. En un mot, cet officier consulta son maître et ne me fit que la même réponse, de sorte que je reconnus que ce qu'il m'avait dit d'abord venait effectivement de Maxime. Je représentai qu'on n'avait pas assez d'égard pour ma dignité, mais que je ne manquerais pas pour cela au devoir de ma charge, étant bien-aise de souffrir cette humiliation dans une affaire qui vous regarde principalement, et qui intéresse, comme il est vrai, l'amour que vous avez pour votre frère.

3. D'abord que Maxime eut pris sa place dans le Conseil, je fus introduit. Il se leva pour me donner le baiser. Je restai parmi les Conseillers d'Etat. Ils m'exhortèrent de monter sur le trône. Il m'y invita lui-même. Je répondis : comment voulez-vous baiser celui que vous avez refusé de connaître ? Car si vous m'aviez connu vous ne me verriez pas dans ce lieu. Quoi, me dit Maxime, vous êtes en colère, vous qui êtes évêque ? Je ne suis pas, répliquai-je, sensible à l'injure que je reçois, mais à la honte d'être dans un lieu où je ne devais pas paraître. Mais, me dit-il, vous êtes entré dans le Conseil dans votre première Ambassade ? Ce n'a pas été ma faute, répondis-je, mais de celui qui m'y a appelle. Pourquoi donc, ajouta-il, y êtes-vous entré ? C'est qu'alors je demandais la paix pour un inférieur, au lieu qu'à présent je la demande pour votre égal. Comment pour mon égal ? Et par la grâce de qui est-il devenu mon égal ? Je répondis : par la grâce de Dieu tout-puissant qui a conservé à Valentinien l'Empire qu'il lui avait donné.

4. Enfin il s'échappa à me dire : puisque vous m'avez joué, vous et ce Bauton qui sous le nom d'un enfant a voulu se faire Empereur, et qui a envoyé contre moi les barbares, comme si je n'en avais pas aussi que je pourrais lui opposer, puisque tant de mille barbares combattent sous mes enseignes et sont à ma solde. Or si je n'avais pas été retenu lorsque vous êtes arrivé, qui aurait pu me résister, et soutenir les efforts de ma valeur ?

y. A cela je répondis avec douceur : vous n'avez nullement besoin de vous fâcher puisque vous n'en avez aucun sujet. Ecoutez seulement avec patience ce que j'ai à répliquer. Ce qui m'a fait venir, c'est que vous affutiez que dans ma première Ambassade je vous ai trompé pour vous être fié à moi. Reproche glorieux, que j'ai mérité pour avoir sauvé un Empereur pupille ! Qui en effet doit plutôt prendre la défense des pupilles que les évêques ? Car il est écrit : *Jugez le pupille et rendez justice à la veuve. Délivrez celui à qui on fait tort.* (Is 1,17) Et ailleurs : *Les juges des veuves et les pères des orphelins.* (Ps 67,7)

6. Cependant je ne reprocherai point à Valentinien le service que je lui ai rendu. Pour dire vrai, où est-ce que j'ai résisté à vos légions pour vous empêcher d'entrer en Italie ? Quels rochers

vous ai-je opposé ? Quelle armée ? Quelles troupes ? Vous ai-je fermé avec mon corps le passage des Alpes. Plût à Dieu que je l'eusse fait ! Je ne craindrais pas le reproche que vous m'en feriez. Je ne redouterai pas l'accusation dont vous me chargeriez. Par quelles promesses vous ai-je amusé pour vous faire consentir à la paix ? Le comte Victor que vous m'avez envoyé pour demander la paix ne m'a-t-il pas rencontré dans les Gaules auprès de la ville de Mayence. En quoi donc Valentinien vous a-t-il trompé, puisque vous lui avez demandé la paix avant qu'il vous la demandât ? En quoi vous a trompé Bauton qui a été fidèle à son Empereur ? Est-ce parce qu'il ne vous a pas livré son Maître ?

7. En quoi donc ai-je usé de surprise à votre égard ? Dès que je fus arrivé, vous me dites que Valentinien devait venir à vous, comme un fils à son père; je vous répondis : qu'il n'était pas juste qu'un jeune prince avec une mère veuve passât les Alpes durant l'âpre saison de l'hiver, ni qu'il s'exposât sans sa mère durant un si long chemin à mille accidents; que j'étais chargé de négocier la paix, non de promettre sa venue, étant certain que je n'ai pu vous promettre ce qui n'était pas dans mes instructions, et que je ne vous ai rien promis; de sorte que vous me dites : Hé bien attendons la réponse qu'apportera Victor ? Il est sûr que pendant que vous m'avez retenu il est arrivé à Milan, et qu'on lui a refusé ses demandes; il a seulement rapporté que tout le monde conspirait pour la paix, mais qu'il n'était pas question de la venue de l'Empereur qui ne doit pas sortir de ses Etats. J'étais présent lorsque Victor a été de retour. Comment donc ai-je détourné Valentinien de ce voyage ? Il vous envoya encore des ambassadeurs dans les Gaules pour vous déclarer qu'il ne viendrait pas. Ils me rencontrèrent à Valence des Gaulois. Je trouvai en m'en retournant des soldats des deux partis qui gardaient le haut des montagnes. Ai-je débauché vos armées ? Ai-je fait reculer vos aigles et vos étendards qui marchaient vers l'Italie ? Quels barbares le comte Bauton a-t-il envoyé contre vous ?

8. Et qu'y aurait-il de surprenant que Bauton l'eût fait, étant sorti d'un peuple qui habite au-delà du Rhin, puisque vous menacez l'Empire Romain d'appeler à votre secours les troupes des barbares, et les escadrons des peuples qui sont au-delà de ses frontières, auxquels les convois des citoyens des provinces payaient tribut ? Voyez quelle différence il y a entre la rigueur de vos menaces et la douceur du jeune Empereur Valentinien ? Vous vouliez entrer en Italie suivi d'une armée de barbares : Valentinien a arrêté les Huns et les Allains qui approchaient des Gaules par l'Allemagne. Qu'a fait Bauton de blâmable en faisant combattre des barbares contre des barbares ? Pendant que vous occupiez les soldats romains, et qu'ils se faisaient la guerre les uns aux autres, les Juthunges ravageaient la Rhétie dans le sein de l'Empire romain : voilà pourquoi on leur a opposé les Huns. Ce général pourtant voyant que les Huns pillaient l'Allemagne, et que de proche en proche ils avançaient vers les Gaules et les menaçaient des mêmes malheurs, il a été forcé d'abandonner ses triomphes pour vous mettre en sûreté. Comparez les actions et la conduite de l'un et de l'autre. Vous avez fait désoler la Rhétie, Valentinien vous a par son argent acheté la paix.

9. Regardez aussi celui qui est à votre droite, et que Valentinien vous a renvoyé comblé d'honneur, lorsqu'il pouvait en se vengeant soulager sa douleur. Il le tenait dans ses états, au moment qu'on lui annonçait le meurtre de son frère. Il a cependant étouffé son ressentiment, et ne vous a pas rendu la pareille en faisant mourir un homme qui n'était pas d'un rang pareil à celui de Gratien, mais qui vous était aussi proche parent. Comparez, je vous en fais le juge, l'action de l'un et de l'autre. Il vous a renvoyé votre frère en vie. Rendez-lui le sien du moins après sa mort. Pourquoi refusez-vous le corps de son frère à un prince qui n'a pas refusé de vous procurer du secours contre lui-même ?

10. Mais vous craignez que la vue de ce corps mort ne renouvelle en le portant en Italie la douleur des soldats. Car voilà la raison que vous alléguiez de votre refus. Hé quoi défendront-ils à présent qu'il n'est plus, celui qu'ils ont abandonné lorsqu'il était en vie ? Pourquoi le redoutez-vous mort, vous qui l'avez tué lorsqu'il défendait de vous de le sauver ? Je me suis défait, dites-vous, de mon ennemi. Il n'était pas votre ennemi, mais vous étiez le sien. Il n'a plus de sentiment pour se justifier. Mais vous, considérez pour quelle cause vous l'avez fait mourir. Si quelqu'un aujourd'hui se révoltait contre vous dans ces provinces, et entreprenait d'usurper l'Empire, je vous demande si vous diriez que vous êtes son ennemi, ou plutôt ne diriez-vous pas qu'il est le vôtre ? L'usurpateur, si je ne me trompe, déclare la guerre à l'Empereur ne défend que son droit. Vous refusez donc le corps de celui que vous ne deviez pas faire mourir ? Que l'Empereur ait du moins la dépouille mortelle de son frère, comme le gage de la paix que vous lui offrez ? Comment osez-vous soutenir que vous n'avez pas commandé qu'on le tuât, lorsque vous empêchez qu'on lui rende les devoirs de la sépulture ? Qui pourra croire que vous n'avez pas attenté à la vie de celui à qui vous enviez les honneurs du tombeau ?

11. Mais je reviens à moi. Vous vous plaignez que ceux qui font du parti de l'Empereur Valentinien, ont eu plutôt recours à l'Empereur Théodose. Deviez-vous attendre autre chose, lorsque vous cherchiez ceux qui fuyaient pour les punir, et que vous condamnâtes à mort ceux que vous pouviez prendre, au lieu que Théodose les comblait de présents, et les élevait aux plus grands honneurs ? Qui sont ceux, me dit-il, que j'ai fait mourir ? Vallion, répliquai-je, ce grand homme, ce brave général. Est-ce donc une juste cause de le perdre, parce qu'il a été fidèle à son Empereur ? Je n'ai point commandé, dit-il, qu'on le fit mourir. Je répondis : j'ai oui dire qu'il y avait un ordre de le tuer. Mais, répliqua-t-il; s'il ne s'était pas donné la mort à lui-même, j'avais ordonné qu'on le menât à Châlon et qu'on l'y brûlât vif. Voilà pourquoi, lui dis-je, on a cru que vous l'aviez fait mourir. Or qui aurait pu espérer d'être épargné après avoir vu périr un brave général, un officier fidèle, un comte utile à l'Empire ? Alors je me retirai, et il me dit qu'il en délibérerait avec ton Conseil.

12. Ensuite voyant que je me séparais de la Communion des évêques qui communiquaient avec lui, ou qui sollicitaient la mort de quelques malheureux tout hérétiques qu'ils étaient, il ordonna dans la colère où ils l'avaient mis contre moi que je m'en retournasse sur le champ. Je me mis volontiers en chemin, quoique bien des gens crussent que je n'évitais pas les embûches qu'on me dressait; n'ayant d'autre regret que de voir conduire en exil Hygin ce vieux évêque à qui il ne restait plus que de rendre le dernier soupir. Lorsque je représentais à ses courtisans de ne pas chasser ce bon vieillard sans lui donner des habits et un lit de plume, on me chassa moi-même de la Cour.

13. Tel est le précis de mon ambassade. Je salue mon Auguste Empereur, et je le conjure d'être encore plus en garde contre un homme qui sous le voile de la paix ne respire que la guerre.

LETRE 25

Ecrité l'an 385-388

Stude ayant demandé s'il pouvait prononcer des sentences de mort contre les criminels. Saint Ambroise lui répond que l'usage du glaive lui est permis, mais qu'il lui est expédient d'user de clémence. Pour cela il lui propose l'exemple de Jésus Christ, qui pardonne à la femme adultère, et il montre pourquoi on ne doit pas refuser la communion aux Juges qui condamnent à mort.

Ambroise à Stude.

1. Je reconnais en vous une affection sincère pour moi, un grand zèle pour la foi, et une crainte véritable de notre Seigneur Jésus Christ. Pour ce qui regarde votre consultation : je craindrais d'y répondre, étant balancé d'une part par les lois dont l'observation vous est confiée, et de l'autre par la miséricorde et la douceur tant recommandée aux chrétiens, si je n'étais déterminé par l'autorité de l'Apôtre, qui dit sur ce sujet : *Le Juge ne perde pas l'épée en vain*, (Rom 13,4) car il est le ministre de Dieu pour punir ceux qui font le mal.

2. Quoique vous n'ignorassiez pas cette maxime, ce n'est pas sans raison que vous m'avez consulté. Car il est des évêques, [il est vrai, qu'ils sont hors de l'Eglise]; lesquels n'admettent point à la communion des divins sacrements, ceux qui ont prononcé contre des criminels une sentence capitale. Plusieurs magistrats mêmes s'abstiennent volontairement de la communion, et en cela on les loue, et je ne puis moi-même ne pas leur donner des éloges, quoique me tenant à l'autorité de l'Apôtre, je n'ose la leur refuser.

3. Vous voyez donc le pouvoir que votre charge vous donne, et les sentiments que vous inspire la miséricorde. Si vous vous servez de votre pouvoir, vous serez excusable; si vous ne vous en servez pas, vous mériterez des louanges. Que si vous ne vous en servez pas du tout, et que sans accabler les criminels par les horreurs de la prison, vous puissiez les renvoyer absous, non seulement j'approuverai votre conduite, mais je vous regarderai comme étant plus qu'évêque. Car il se peut faire que l'information faite, on suspende la sentence du coupable qui demande dans la suite sa grâce, ou qui demeure en prison, comme dit quelqu'un, avec assez de liberté. Je sais pourtant que plusieurs d'entre les païens ont coutume de se glorifier d'avoir gouverné leurs provinces sans répandre de sang. Si des païens ont ces nobles sentiments, quels doivent-être ceux des chrétiens ?

4. Mais pour lever toutes les difficultés, écoutez la réponse du Sauveur. Les Juifs ayant surpris une femme en adultère, la présentèrent à Jésus Christ, dans la vue que s'il lui pardonnait, il fût convaincu d'avoir violé la loi dont il avait dit : *qu'il n'était pas venu pour la détruire y mais pour l'accomplir*. (Mt 3,17) Si au contraire il la condamnait, il parût avoir agi contre la fin pour laquelle il est venu dans le monde. Le Seigneur Jésus ayant connu leur mauvais dessein écrivait sur la terre ayant la tête panchée. Qu'est-ce qu'il écrivait sinon ces paroles que le Prophète Jérémie a dites de Jéchonias : *Terre, terre, écrivez que ces hommes seront déposés de leur dignité*. (Jer 22,29)

5. Lorsque les Juifs font des questions à Jésus Christ, leurs noms sont écrits sur la terre. Lorsque les chrétiens viennent le trouver, leurs noms ne sont pas écrits sur la terre, mais dans le ciel. Or ceux-là sont écrits sur la terre qui sont rejetés de leur propre père, qui le tentent, et qui cherchent à déshonorer l'Auteur du salut. Lorsque les Juifs font des questions, Jésus baisse la tête, et comme il ne trouve pas où la reposer, il la lève de nouveau comme pour prononcer la sentence, et il dit : *que celui qui est sans péché jette la première pierre*. Et ayant de nouveau baissé la tête, il écrivait sur la terre.

é. Les Phariséens ayant entendu cette parole se retirèrent l'un après l'autre, les vieillards sortant les premiers, ou parce qu'ayant plus longtemps vécu, ils avoient commis plus de péchés, ou parce qu'ayant plus de prudence, ils comprirent plutôt la force de la sentence, et commencèrent à pleurer leurs propres péchés, au lieu qu'ils étaient venus pour se rendre les accusateurs du crime d'un autre.

7. Lorsqu'ils se furent retirés Jésus demeura seul, et levant la tête dit à cette femme : *Où sont tes accusateurs ? Personne ne t'a condamné à être lapidée ? Personne*, dit-elle. Jésus lui répondit : *Je ne te condamne pas non plus. Allez- vous en; et gardez-vous de pécher à l'avenir*. Il ne la condamne point, parce qu'il est le Rédempteur : il la corrige, parce qu'il est la vie : il la

purifie, parce qu'il est la fontaine de la pureté; et, comme Jésus quand il se baisse, ne se baisse que pour relever ceux qui sont abattus, voilà pourquoi étant celui qui remet les péchés, il dit : *Je ne vous condamnerai pas non plus.*

8. Voilà l'exemple que je vous propose à imiter. Il peut se faire que ce criminel donne quelque espérance de se corriger. S'il n'a pas reçu le baptême, il pourra y obtenir la rémission de ses crimes. S'il est baptisé, il pourra embrasser la pénitence. Que de voies font ouvertes pour arriver au salut.

9. Tel est le motif qui a porté nos pères à avoir plus d'indulgence pour les Juges, afin que la crainte du glaive dont il sont armés, réprimât les crimes des scélérats et que l'impunité ne leur fut pas un motif de les commettre, au lieu que si l'on avait refusé la communion aux Juges, il aurait semblé qu'on voulait venger les coupables des peines qu'ils leur auraient justement imposées. Nos ancêtres ont donc mieux aimé que les Juges conservaient la volonté de s'abstenir de condamner à mort, et; qu'ils suivissent dans la pratique la nécessité que la loi leur impose. Adieu, et aimez-moi parce que je vous aime.

LETTRE 26

Écrit la même année que la précédente.

Sur le même sujet.

Ambroise à Irénée

1. Quoique dans ma lettre précédente j'ai déjà résolu la question que vous m'avez proposée, je ne différerai pas néanmoins de faire une réponse plus longue et plus étendue à celui que j'aime comme mon fils, et qui me l'a demandée.

2. Cette question a toujours été célèbre, aussi bien que le pardon accordé à cette femme dont l'histoire est reportée dans l'évangile de saint Jean, et qui étant coupable d'adultère fut présentée à Jésus Christ; car la malice des Juifs concerta cette intrigue pour accuser le Sauveur afin que s'il pardonnait à cette femme, la sentence qu'il aurait prononcée en sa faveur parût être contraire à la loi ? que si au contraire il la condamnait selon la loi il perdit la réputation de douceur qu'il s'était acquise.

3. Mais cette question est de venue plus importante depuis que des évêques ont commencé d'accuser dans les jugements publics des hommes coupables des crimes les plus énormes, que les uns les ont poursuivis jusqu'à les faire condamner à perdre la tête et à subir le dernier supplice, et que les autres enfin ont approuvé ces sortes d'accusations et les triomphes sanglants de ces prélats. Que disent-ils en effet pour s'excuser que ce que disaient les Juifs, qu'on doit punir selon les lois ceux qui commettent des crimes, et qu'ainsi il avait fallu que les évêques accusassent dans les jugements publics les coupables qui avoient mérité d'être punis selon les lois. La cause est la même, mais le nombre est moindre, c'est-à-dire, que la question traitée dans le jugement n'est pas différente, mais que la honte que le supplice des coupables a attiré sur les accusateurs est bien différente. Jésus Christ n'a pas souffert qu'une femme fût punie selon la loi, et ils assurent qu'un plus petit nombre a été puni.

4. Mais en quel lieu Jésus Christ a-t-il prononcé ce jugement ? car il a souvent daigné accommoder ses discours à la qualité des lieux où il enfreignait ses disciples. Ainsi dans le portique de Salomon, c'est-à-dire du Sage, il disait en se promenant : *moi et mon Père ne sommes qu'une même chose*. Et dans le Temple de Dieu, il disait : *ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais de celui qui m'a envoyé*. Il exerce aussi ce jugement dans le Temple, comme il est marqué dans la suite. Jésus Christ dit ces paroles auprès du tronc pendant qu'il enfreignait dans le Temple, et personne ne l'arrêta. Qu'est-ce que le Tronc ? C'est le lieu où sont déposés les aumônes des fidèles, la nourriture des pauvres, le soulagement des indigents. Jésus Christ étant auprès de ce Tronc, comme le rapporte saint Luc, préféra les deux oboles qu'une veuve y jeta à tous les dons des riches, confirmant par son divin témoignage que les sentiments d'un coeur plein de charité sont infiniment plus estimables que les plus abondantes largesses.

5. Voyons sur quel sujet parlait auprès du tronc celui qui portait un tel jugement, car ce n'est pas sans raison qu'il a préféré cette femme qui y jetait deux oboles. Sa pauvreté était précieuse et riche par le mystère de la foi. Ce sont-là les deux pièces de monnaie que le Samaritain évangélique laissa au maître de l'hôtellerie pour guérir les blessures de l'homme qui était tombé entre les mains des voleurs. Cette veuve donc en apparence devenue la figure de l'Eglise, a apporté dans ce tronc sacré de quoi guérir les blessures des pauvres et apaiser la faim des étrangers.

6. Il faut maintenant que vous repassiez dans votre esprit sur quoi roule le discours de Jésus Christ, il dispersait au peuple l'argent éprouvé au feu de ses paroles toutes célestes, et il comptait à ceux qui l'aimaient la monnaie marquée de l'image du Roi. Personne n'a plus mis dans le tronc que celle qui a porté tout ce qu'elle avait. Elle rassasiait ceux qui avoient faim, elle enrichissait les pauvres; elle éclairait les aveugles, elle rachetait les captifs; elle guérissait les paralytiques, elle ressuscitait les morts, et ce qui est encore plus elle renvoyait les pécheurs absous; et pardonnait les péchés. Ce font-là les deux pièces de monnaie que l'Eglise a mises dans le tronc après les avoir reçues de Jésus Christ. Que sont en effet ces deux pièces de monnaie, sinon l'argent de l'ancien et du nouveau Testament ? L'argent de l'Ecriture c'est notre foi, car ce qu'on y lit est estimé selon qu'on en a l'intelligence. La rémission des péchés est donc l'argent de l'un et de l'autre Testament. Elle a été annoncée en figure par l'Agneau. Elle a été accomplie en vérité par Jésus Christ.

7. Aussi lisez-vous dans l'Exode que la purification de sept jours ne se faisait pas, sans celle de trois jours. La purification de sept jours selon la loi était celle qui sous l'apparence du sabbat présent a annoncé le sabbat spirituel. La purification de trois jours selon la grâce est celle qui est attestée par l'Evangile, parce que Jésus Christ est ressuscité le troisième jour. La pénitence des péchés doit être là où l'on impose la peine. La grâce est là où l'on accorde la rémission des péchés. La pénitence précède, la grâce fuit, la pénitence n'est donc pas sans la grâce, ni la grâce sans la pénitence. Car la pénitence doit d'abord condamner le péché, afin que la grâce puisse l'effacer. C'est pourquoi saint Jean portant la figure de la loi, a baptisé pour la pénitence, et Jésus Christ pour la grâce.

8. Le septième jour signifie donc le mystère de la loi, et le huitième celui de la résurrection, comme vous pouvez le lire dans l'Ecclesiaste : *Donnez part à ces sept et à ces huit*. Vous avez aussi lu dans le prophète Osée que Dieu lui dit : *Achetez-vous une prostituée quinze deniers*, (Os 3) parce que par ce double argent de l'ancien et du nouveau Testament, c'est-à-dire, par le prix entier de la foi, on achète cette femme suivie du cortège des nations étrangères, et plongées dans l'égarement et dans l'impureté.

9. *Je l'achetai*, dit-il, *un boisseau d'orge et un demi boisseau et une pinte de vin*. L'orge signifie qu'il appelait à la foi des hommes imparfaits pour les rendre parfaits. Par le boisseau on entend une figure pleine. Par le demi boisseau une mesure demi pleine. La mesure pleine se trouve dans l'Evangile, la demi pleine dans la loi dont le nouveau Testament est la plénitude, d'autant que Jésus Christ dit : *Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir*. (Mt 5,17)

10. Ce n'est pas aussi sans raison qu'il y a quinze psaumes de David nommez des degrés, et que le soleil remonta de quinze degrés lorsque le saint roi Ezechias fut assuré de la prolongation de sa vie. Car il était marqué par là que le soleil de justice viendrait éclairer par la lumière de sa présence les quinze degrés de l'ancien et du nouveau Testament, par lesquels notre foi nous fait monter à la vie éternelle. C'est ce qui me fait croire que ce que nous avons lu aujourd'hui dans saint Paul qu'il demeura quinze jours chez saint Pierre, est mystérieux. Car il me semble que les apôtres ayant ensemble diverses conférences sur l'interprétation des divines Ecritures, l'éclat d'une grande lumière brilla dans l'univers, et les ombres de l'ignorance furent dissipées. Revenons maintenant à cette femme adultère qui a obtenu son pardon.

11. Les Scribes et les Pharisiens la présentèrent à notre Seigneur Jésus Christ avec cette intention criminelle, que s'il lui pardonnait il semblât violer la loi, et qui au contraire il la condamnait, il parût renoncer à la fin de sa venue, qui consistait à remettre les péchés de tous les hommes. Il a dit plus haut : *Je ne juge personne*. (Jn 8,15) La présentant donc à Jésus Christ, ils lui dirent : *Nous avons surpris cette femme en adultère. Or il est écrit dans la loi de Moïse de lapider les adultères, quel est sur cela ton sentiment ?* (Jn 8,4)

12. Dans le temps qu'ils parlaient ainsi Jésus Christ écrivait avec le doigt sur la terre la tête baisée, et comme ils attendaient sa réponse il leva la tête et leur dit : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*. Quoi de plus divin que cette maxime que celui-là punisse le péché qui est lui-même exempt de péché. Car comment souffrir qu'un homme punisse les péchés d'autrui, et qu'il soit l'apologiste de ses propres crimes ? Ne se condamne-t-il pas lui-même plus rigoureusement lorsqu'il condamne dans un autre le crime qu'il commet lui-même.

13. Il parla ainsi, et il écrivait sur la terre, et qu'écrivait-il ? Vous voyez la paille qui est dans l'oeil de votre frère, et vous ne voyez pas la poutre qui vous crève les yeux. Car l'impureté est une paille, elle s'allume bien vite, elle se consume de même, au lieu que l'incrédulité sacrilège des Juifs qui leur faisait méconnaître l'Auteur de leur salut, publiait hautement l'énormité de leur crime.

14. Or Jésus Christ écrivait sur la terre avec le doigt dont il avait écrit la loi. Les pécheurs sont écrits sur la terre, les justes dans le ciel. C'est ce que le Sauveur disait à ses apôtres : *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel*. (Lc 10,20) Il écrivit pour la seconde fois, afin que vous sachiez que les Juifs sont condamnés par les deux Testaments.

15. Les Pharisiens ayant entendu cette parole se retirèrent l'un après l'autre, les vieillards forçant les premiers, et pensant à leur conscience. Jésus demeura seul, et la femme debout au milieu de la place. L'Evangile dit fort bien qu'ils sortirent dehors, ne voulant pas être avec Jésus Christ. La lettre est au dehors, les mystères sont au dedans. Car ceux qui vivaient sous les ombres de la loi, et qui ne pouvaient voir le Soleil de justice, ne cherchaient pas dans les divines Ecritures le fruit mais les feuilles d'un arbre stérile.

16. Enfin lorsqu'ils se furent retirés Jésus demeura seul, et la femme se tenait debout au milieu de la place. Jésus devant pardonner le péché demeure seul, comme il dit lui-même : *Le temps va venir, et il est déjà venu, que vous serez dispersés chacun de son côté, et que vous me*

laissez seul. (Jn 16,32) Car ce n'a été ni un Envoyé ni un Ambassadeur, mais le Seigneur même qui a sauvé son peuple. Il demeure seul parce que le privilège de remettre les péchés ne peut lui être commun avec aucun homme. Ce don n'appartient qu'à celui-là seul qui a porté le péché du monde. Cette femme mérita l'absolution de son crime, parce que pendant que les Juifs se retiraient elle demeura seule avec Jésus.

17. Alors Jésus levant la tête dit à cette femme : *Où sont vos accusateurs ? Personne ne vous a condamnée à être lapidée ? Elle lui dit : non, Seigneur. Jésus lui répondit : je ne vous condamnerai pas non plus, allez et gardez-vous de pécher à l'avenir.* Voyez, mon cher lecteur, les mystères divins, et admirez la clémence de Jésus Christ. Il baisse la tête, lorsque cette femme est accusée, il la lève d'abord que les accusateurs ont disparu, tant il est vrai qu'il ne veut condamner personne, et qu'il veut pardonner à tous.

18. Or en disant : *Personne ne vous a condamnée à être lapidée*, il détruit en peu de mots tous les arguments des hérétiques qui soutiennent qu'il ignore le jour du jugement, et que ce n'est pas à lui, comme il le dit, de les faire asseoir (Jacques et Jean) à sa droite ou à sa gauche. Il dit de même ici : *Personne ne vous a condamnée à être lapidée.* Comment demande-t-il ce qu'il voit de ses propres yeux ? Mais il interroge pour nous afin que nous scrutions qu'elle n'avait pas été lapidée. C'est en effet d'un sentiment de compassion qu'est venue la coutume que nous avons d'interroger très souvent sur des choses que nous voyons. C'est pour cela que cette femme répondit : *non, Seigneur*, comme si elle disait : qui peut lapider celle que vous ne condamnez pas ? qui peut punir un autre en gardant la condition marquée par une telle Sentence ?

19. Jésus lui répondit : *Je ne vous condamnerai pas non plus.* Remarquez avec quelle sagesse il a formé son arrêt, afin que les Juifs ne pussent le calomnier d'avoir absous cette femme, et que s'ils voulaient se plaindre ils fissent retomber la calomnie sur leur propre tête. Car le Sauveur renvoie bien plus cette femme, qu'il ne lui pardonne. Il la renvoyé parce qu'elle n'a plus d'accusateur; non parce que son innocence est prouvée. De quoi pourraient-ils donc se plaindre, puisqu'ils ont les premiers abandonné la poursuite du crime, et qu'ils n'ont pas fait exécuter l'arrêt qui la condamnait au supplice ?

20. Enfin il dit à cette pécheresse : *Allez, et gardez-vous de pécher à l'avenir.* Il a corrigé la coupable, et n'a pas pardonné le crime, car le crime est condamné avec bien plus de sévérité, si celui qui l'a commis commence à le haïr, et à le punir en lui-même. En effet lorsqu'on fait mourir un criminel, on punit plutôt sa personne que l'on crime, au lieu que lorsqu'on quitte le péché, la peine qu'on s'impose obtient l'absolution de la personne. Que signifient donc ces paroles ? *Allez, et gardez-vous de pécher à l'avenir*, c'est-à-dire, depuis que Jésus Christ vous a racheté, que la grâce corrige en vous ce que le supplice n'aurait fait que châtier sans le corriger. Adieu, mon cher fils, aimez -moi comme un fils aime son père, parce que je vous aime comme un père aime son fils.

LETRE 27

Ecrité l'an 387

Il apprend à Irénée que ce que l'Écriture appelle les abominations des Égyptiens.

Ambroise salue Irénée.

1. Vous m'avez marqué que cette parole que vous avez lue : *immolons à Dieu les abominations des Égyptiens*, (Ex 3,16) vous a embarrassé. Mais ce qui en écrit dans la Genèse que les Égyptiens avaient en abomination les pasteurs des troupeaux, non à cause que c'étaient des hommes, mais à cause des actes qu'ils gardaient, vous a fourni de quoi résoudre votre difficulté. Les Égyptiens labouraient la terre avec la charrue, Abraham et Jacob, et ensuite Moïse et David furent pasteurs, faisant dans ce métier un apprentissage de la discipline et de la conduite que les rois doivent garder.

2. Les Égyptiens avaient en horreur les sacrifices des bêtes immolées, c'est-à-dire, qu'ils haïssaient le zèle le plus parfait de la vertu et le plus rempli de religion. Ainsi ce qui est odieux pour les méchants est aimable et religieux pour les gens de bien. Un homme de bonne chère déteste toutes les actions de vertu. Un intempérant en évite même le nom. Un Égyptien esclave de son corps, et amateur de la volupté a de l'aversion pour les bonnes qualités de l'âme y ne peut souffrir la soumission aux Puissances. Il fuit l'ordre et la discipline qui soutiennent la vertu et toutes les actions de cette nature.

3. Vous donc qui avez les sentiments convenables à l'humanité, embrassez ce qui est en horreur à cet Égyptien, qui ayant tous les vices d'un égyptien n'est plus un homme. Fuyez au contraire tout ce qu'il recherche et qu'il aime, la sagesse et la folie étant deux choses incompatibles. Ainsi comme ceux qui sont sous le joug de la folie et de l'intempérance, sont séparés et éloignés de la sagesse et de la sobriété; de même tout homme insensé et intempérant est exclu de tous les biens et de tous les privilèges qui sont le partage de l'homme sage et tempérant.

4. Lia et Rachel unies par un saint mariage avec Jacob, dont le nom de l'une signifie laborieuse, et le nom de l'autre aspiration forte, ne furent pas leurs parents et leur famille, mais la différence de leurs mœurs. Ayant su par les entretiens de leur mari, éprouvé par tant de travaux, qu'il voulait se retirer pour se soustraire à la jalousie et à la lâcheté de Laban et de ses enfants; elles répondirent : *Nous reste-t-il quelque chose du bien et de la part que nous devons avoir dans la maison de notre père ? Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères ? Il nous a vendues, et il a mangé ce qui nous était dû par notre travail.* (Gen 31,14) Nous voyons d'abord que Laban lâche et envieux éloigne de lui et fuit la société de ses filles qui sont laborieuses et attachées à leur devoir, qu'il désire de se séparer d'avec elles y parce qu'il croit qu'elles lui font à charge; qu'il regarde comme un gain de s'en débarrasser, et prend leur éloignement pour un profit et un sujet de plaisir.

5. Écoutons maintenant comment la lâcheté ne possède pas les avantages qui appartiennent à la vertu. Lia et Rachel disent : *Dieu a pris les richesses et la gloire de notre père, et les a données, et à nos enfants.* C'est avec raison qu'elles assurent que Dieu les a ôtées à leur père, parce qu'il est le maître et l'auteur des biens dont sa main dépouille les lâches et les méchants qui ne peuvent avoir part à la beauté de l'héritage céleste ? au lieu que cette riche succession est pour celui qui est attentif à ses devoirs, et qui a en lui l'esprit de force. Or qui est fort, sinon Dieu seul qui gouverne toutes choses et qui les tient dans l'ordre ?

6. C'est à ces sortes de personnes qu'est dû l'héritage de Dieu. C'est pourquoi Isaïe dit : *Il y a un héritage pour ceux qui croient au Seigneur.* (Is 54,17) il dit fort bien : *il y a un héritage.* Car cet héritage est le seul véritable, et il n'en est point d'autre. Car un trésor caché n'est point un héritage. Tous les biens fragiles n'ont pas la réalité d'un héritage. Le seul héritage est celui où Dieu est notre partage. Voilà pourquoi le saint roi David dit le Seigneur est mon partage, et dans un autre endroit : *je suis devenu héritier de vos ordonnances.* Vous voyez quelles richesses le juste possède, ce sont les commandements de Dieu, ses oracles, ses préceptes. C'est en quoi il est riche. C'est de quoi il se nourrit. C'est en quoi il se plaît comme dans l'abondance de toutes les richesses.

7. Lia et Rachel possédant ces trésors méprisaient les richesses de leur père, qui ne consistaient qu'en un argent faux, et une monnaie décriée et de nulle valeur. Comme elles étaient riches et libres elles ne le croient pas riche, mais pauvre, car tous ceux qui font instruits des arts

libéraux et des maximes de la sagesse ne croient aucun insensé riche, mais le regardent comme pauvre et indigent, et même comme vil et méprisable, quand il aurait les richesses d'un roi, et qu'enflé de la multitude de son or il ferait parade de sa puissance.

8. Il faut donc fuir la société de ces sortes de gens, quand même ils nous seraient unis par les liens de la parenté. Car la conversation des insensés est toujours nuisible et jette sur un cœur innocent une espèce de noirceur qui le ternit, parce que comme en vous attachant à un saint vous serez saint, ainsi vous deviendrez méchant avec un méchant. En effet il arrive souvent qu'un homme qui veut garder les règles de la tempérance, écoutant les discours d'un sensuel se laisse noircir contre son intention par la fumée de son dérèglement, rien n'étant plus opposé et plus contraire que l'ordre et le désordre.

9. Voilà pourquoi Jacob, cet homme éprouvé en bien des manières, demande à ses femmes leur sentiment, elles lui font une réponse qui marque une vertu affermie par une longue pratique. *Nous reste-t-il quelque chose du bien, et de la part que nous devons avoir dans la maison de notre père ?* C'est-à-dire, vous nous consultez pour savoir si nous voulons la quitter; comme si vous ignoriez que sa société n'a pour nous aucun agrément, et que les richesses du siècle, ses joies et ses plaisirs si aimables pour tant d'autres, n'attachent point notre cœur. Ce sont là des choses qui ne sont propres qu'à nous rendre malheureuses, et que nous avons regardées comme nous étant étrangères. Ce sont là des choses qui nous ont paru pleines de pauvreté et de disette.

10. Elles ajoutent le motif qui les porte à se retirer. C'est que Laban a perdu la véritable gloire et les solides trésors que nous recevons en naissant. Il a été donné à notre esprit une vigueur céleste, et notre âme a été marquée de l'image et de la ressemblance de Dieu comme une monnaie bonne, parce qu'elle est spirituelle. Laban a perdu tous ces avantages, parce qu'il a préféré le vain éclat du siècle aux biens utiles et véritables dont la beauté est inconnue à celui qui est vide des biens divins, car se laissant éblouir à ce qui paraît brillant, il se trompe et se séduit lui-même. Ecoutez son discours et jugez-en.

11. Aïant poursuivi Jacob et ses filles pour voir s'il ne trouverait pas peut-être parmi elles quelque trace de ses vices laquelle lui donnât droit de les ramener, faisant des reproches au juste Jacob, lorsque la raison lui en faisait à lui-même, et ne pouvant répondre ni répliquer à ce qu'il alléguait pour prouver qu'il ne devait pas le retenir. *Si vous m'aviez informé, dit-il, de votre départ, je vous aurais renvoyé.* Il manifesta par cette parole que ce qui a fait fuir le juste, c'est qu'il ne voulait pas qu'il l'accompagnât, qu'il lui servît de conducteur, ni qu'il lui donnât un pareil cortège. 1°. Parce qu'il ne devait pas se soumettre au joug de plusieurs maîtres pour être renvoyé par son beau-père comme un vil esclave. 2°. Parce qu'étant un homme accoutumé aux exercices de la piété et cherchant la véritable voie qui y conduit. Il ne désira point d'avoir dans son volage un homme pour conducteur, et ne consulta que l'oracle du ciel, qui m'a, dit-il, ordonné de sortir d'ici, et qui m'accompagne à présent dans mon chemin.

12. Mais comment m'auriez vous renvoyé ? aurait-ce été avec votre joie qui m'aurait rempli de tristesse, avec vos tambours et vos instruments qui auraient fait un concert importun, avec vos trompettes, qui douces en elles-mêmes, n'auraient joué que des airs désagréables, formé des sons discordants, des bruits étourdissants, des tons qui ne disent rien, avec vos timbales qui frappent l'âme d'ennui ? Avez-vous cru que je pusse prendre plaisir à de pareilles choses, et qu'elles furent capables de me détourner de mon dessein ? C'est au contraire ce que j'ai fui; et je ne crains pas l'amertume de vos paroles. Oui, j'ai fui, afin que de telles vanités ne me suivissent pas dans mon chemin, et qu'en m'en allant je n'emportasse rien du vôtre.

13. Ce n'est pas en effet par de tels conducteurs qu'on arrive à l'Eglise de Jésus Christ vers laquelle Jacob marchait pour y conduire les trésors des peuples, y introduire les richesses des nations, lui procurer une postérité nombreuse, fuyant les ombres vides de réalité, préférant la beauté de la solide vertu à ce qui n'en a que l'apparence, faisant plus de cas des occupations sérieuses que de ce qui n'a qu'un charme passager. Car vous voyez de quelle sorte les païens préparent leurs festins ? Avec quelle pompe ils célèbrent leurs fêtes ? Mais elles sont d'autant plus dangereuses pour les âmes pieuses, que plusieurs se laissent séduire par leur éclat, attirer par la délicatesse des viandes, entraîner par les charmes de la danse, pendant qu'ils rejettent nos jeûnes, les trouvant trop austères, et les croyant nuisibles et contraires à la santé.

14. Avez-vous cru que votre or fut l'objet de mes désirs ? mais vous n'avez pas cet or qui a été purifié par le feu et qui sert à éprouver les justes. Avez-vous soupçonné que je souhaitasse votre argent ? mais vous n'avez pas cet argent qu'on ne trouve que dans la splendeur de la céleste parole. Mais peut-être ai-je espéré que vous me feriez présent de vos esclaves pour me servir, Mais pour moi je cherche des hommes libres, et je fuis les esclaves du péché. Peut-être ai-je eu besoin d'avoir des compagnons de voyage et des guides

pour me montrer le chemin ? Plût à Dieu qu'ils pussent me suivre. Je leur montrerais les voies du Seigneur. Mais ne connaissent pas Dieu, comment auriez-vous connu ses voies ? Les élus du Seigneur entrent dans ses voies, non toute sorte de personnes; mais aucun cependant n'en est exclu.

15. Que celui qui est préparé suive ce patriarche; qu'il entre dans la voie qui conduit en Mésopotamie, afin que celui qui y va, passe à travers les eaux, passe à travers les eaux du Tigre et de l'Euphrate, passe à travers les eaux du courage et de la justice, à travers les larmes de la pénitence et les eaux du baptême qui confère la grâce. Là est la voie où marche l'armée de Dieu. Car tous ceux qui sont dans l'Eglise combattent pour Dieu. Là est le troupeau marqué par différentes vertus que Jacob a choisi pour son partage. Toute âme qui n'a point de marque est sans science et sans érudition et ignore les beaux arts. Celle au contraire qui porte quelque-une de ces marques est riche en bonnes oeuvres, et abonde en toutes sortes de grâces.

16. Que celui qui vient à l'Eglise de Jésus Christ se réconcilie auparavant avec son frère qu'il a irrité. Que celui qui vient à l'Eglise de Jésus Christ habite à Sichem ce précieux séjour où l'on pratique toutes les vertus, et où l'on venge sévèrement les outrages faits à la chasteté, Que celui qui vient à l'Eglise de Jésus Christ lutte avec Dieu; afin de s'exercer à l'imiter, et pour retracer dans ses moeurs l'humilité et les souffrances de Jésus Christ; qu'il porte sa croix et; qu'il le suive. Enfin un bon combattant n'est point envieux, ne s'enfle point d'orgueil, il bénit même l'adversaire qui a combattu contre lui à une telle condition.

17. Suivons donc Jacob et ses voies, afin que nous parvenions à ces souffrances, à ces combats, que nous parvenions à l'épaule, que nous parvenions à la patience la mère des fidèles, et à son père Isaac, c'est-à-dire, capable d'allégresse et rempli de joie. Où est déjà la patience, là se trouve la joie. Car après les tribulations la patience se forme, la patience produit l'épreuve, d'où naît l'espérance qui ne nous confond point. Car celui qui n'aura pas rougi de la Croix de Jésus Christ, Jésus Christ ne rougira point de lui. Adieu, mon cher fils, n'aie pas honte de consulter votre père, vous qui n'avez pas honte de vous glorifier dans les souffrances de Jésus Christ.

LETRE 28

écrit en 387

Il prouve que cette maxime de Pythagore, qu'il faut se détourner de la voie commune, est prise des Livres saints, d'où il conclut que la vie d'un prêtre et d'un évêque doit être infiniment éloignée de celle du peuple. Il l'exhorte à fuir les opinions vulgaires et les passions déréglées, à entrer dans les portes du Seigneur, et à marcher dans la voie étroite qui conduit au ciel.

Ambroise salue Irénée,

1. J'ai trouvé que plusieurs auteurs relèvent beaucoup dans leurs écrits la maxime de Pythagore qui défendait à ses disciples de marcher dans la voie commune et ordinaire du Peuple.. Mais nous n'ignorons pas où il a pris cette règle de conduite. Car tirant son origine, comme plusieurs le croient, de la nation des Juifs, il a appris cette doctrine de ceux sous la discipline desquels il avait vécu. C'est pourquoi il a passé avec justice pour un si grand philosophe qu'à peine s'en est-il trouvé un qui l'égalât. Il avait lu dans l'Exode que Dieu avait commandé à Moïse : *ôte tes souliers de tes pieds.* (Ex 3,15) Il avait lu qu'il avait été aussi ordonné à Josué que ceux qui voudraient marcher dans la voie du Seigneur secouassent la poussière qu'ils avoient amassée dans la voie battue du peuple. Il avait encore lu qu'il avait été ordonné au même Moïse de monter sur la montagne avec les prêtres, et de laisser le peuple à part. Il sépara donc les prêtres du peuple, après quoi il commanda à Moïse d'entrer dans la nuée.

2. Voyez-vous les réparations ? On exige des prêtres qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui ressemble à celle du peuple, rien qui l'approche du vulgaire, rien qui y retrace les désirs, les coutumes, les moeurs de l'imprudente multitude. La dignité sacerdotale demande de ceux qui en sont honorés une gravité modeste qui les distingue de la foule, une vie sérieuse, une prudence singulière qui donne du poids à ses discours. Comment en effet peuvent-ils servir d'exemple au peuple, s'ils n'ont rien qui les sépare du peuple, et qui ils élève au-dessus de la multitude ? qu'admira-t-elle en vous, si elle y remarque ses propres défauts ? si elle ne voit rien dans vos actions qui soit au-dessus de sa portée, si elle trouve dans vous qu'elle doit respecter les vices qui la font rougir.

3. Mettons-nous donc au-dessus des opinions populaires; renonçons aux conventions amusantes; quittons les routes battues et fréquentées; éloignons-nous des sentiers où le vulgaire marche, et où courait celui dont la vie passe plus vite qu'un courrier, et dont il est dit : *il a passé et il n'a point vu.* (Job 9,25) Cherchons une voie inaccessible aux discours des superbes, fermée aux intrigues des méchants, une voie d'où aucun pécheur n'approche; aucun pécheur couvert des taches de la paresse, noirci de la fumée de ses iniquités, disposé à laisser tomber en ruine l'édifice de son âme; aucun pécheur qui n'a jamais goûté les douceurs de la vertu, ou qui n'en a contemplé la beauté qu'avec des yeux louches, au lieu de l'aimer de tout son coeur et de la recevoir dans son sein avec toute sorte d'empressement; aucun pécheur qui semblable à bien des gens qui se piquant de politesse et d'urbanité le plaisent à faire servir les charmes de la sagesse aux infâmes détours du mensonge, ne voit point la véritable grâce, étant enveloppé d'une nuit obscure et ne se confiant pas à ceux qui vivent dans la lumière du jour, parce qu'il est du nombre des habitants de Theman et de Saba qui défont et qui se détournent de la vérité dont Job dit : considérez les voies de ceux de Theman, et les sentiers de ceux de Saba. Ils sont confus. Ils ont mis leur confiance dans la force de leurs villes et dans leurs richesses. Ainsi vous vous êtes jetés sur moi sans miséricorde. C'est pourquoi en votant la plaie que vous m'avez fait, craignez.

4. Quittons donc les voies détournées des pécheurs et secouons la poussière de ceux qui défont, et qui à cause de leurs désirs insatiables ont souvent été frappés de mort dans le désert. Convertissons-nous et suivons la voie de la sagesse, où n'ont jamais marché ceux qui aiment la fausse gloire et qui sont pleins de vanité, qui est ignorée des meurtriers, qui est inconnue à la mort. *L'abîme a dit : elle n'est point en moi : La mort a dit : elle n'est point avec moi.* (Job 28,14) Mais si vous cherchez la voie de la sagesse et de la discipline, je vous apprendis que la sagesse consiste à honorer Dieu, et à lui être soumis; et que la discipline consiste à s'éloigner du péché.

5. Qu'avons-nous donc de commun avec la voie de ce siècle, où tout est plein de tentations, où la vie même de l'homme est une tentation, et passe plus vite qu'une agréable fable, où nous habitons dans des maisons de boue, où nous ne nous occupons et le jour et la nuit qu'à

gagner du bien, où nous ne pensons qu'à l'augmenter, où comme des mercenaires, nous demandons chaque jour notre salaire, où nous nous repaissons, comme on le dit des cigales, du vent de nos cupidités. Oui, nous sommes véritablement semblables aux cigales qui vivent du jour à la journée, se font mourir à force de chanter. Que sont en effet les hommes légers et inutiles, les hommes qui ne suivent aucune règle; que des cigales qui ne semblent nées que pour mourir tous les jours, et qui font plutôt un petit bruit qu'elles n'articulent des sons y et qui pendant les plus violentes ardeurs de leurs passions se plaisent à chanter d'un chant qui leur est nuisible et qui les fait mourir aussitôt y sans porter aucun fruit de justice, sans avoir profité des dons de la grâce. Les voies de ces pécheurs sont donc pernicieuses et tortueuses comme celles des serpents, qui se traînent sur leurs corps pleins de venin, qui se pliant et se repliant se mettent en rond pour blesser quelqu'un y et qui ne peuvent s'élever jusqu'aux choses du ciel.

6. Entrons donc dans les portes du Seigneur, dans les portes de la justice, où le juste étant entré loue le Seigneur; mais il en est peu qui y entrent; c'est pourquoi Jésus Christ dit que *la porte est étroite, et que la voie qui mène à la vie y est resserrée, et qu'il en est peu qui la trouvent*; au lieu que la porte est large et la voie spacieuse où marche le grand nombre, voie qui mène à la mort et qui y conduit ceux qui y voyagent.

7. Choisissons la voie la plus étroite, ayons une vertu plus sublime, resserrons davantage nos démarches. Que notre foi soit plus vive y nos pas plus mesurés, la force de notre esprit plus abondante, nos sentiers plus droits y parce que les vestiges des vertus sont inaltérables. Aussi Salomon s'écrie : *ils ont abandonné les sentiers droits.* (Pro 2,13)

8. Que nos pas tendent aux choses d'en haut, parce que le plus avantageux c'est de monter. Enfin selon la lecture qu'on a fait aujourd'hui : *malheur à ceux qui descendent en Egypte.* (Is 31,1) Non que ce soit un crime d'aller en Egypte, mais c'en est un d'imiter les moeurs des Egyptiens, leur perfidie, leur cruauté, et leurs honteuses débauches. Ceux qui y vont descendent, et en descendant, ils tombent. Fuyons donc les Egyptiens, et ne nous détournons pas de Dieu. Le roi même des Egyptiens a été asservi à ses vices, et Moïse comparé avec lui a été estimé son Dieu, qui commandait aux royaumes et se soumettait les plus grandes puissances : c'est pourquoi il lui fut dit comme nous le lisons : *je vous établis le Dieu du roi Pharaon.* (Ex 7,1) Adieu, et continuez à m'aimer comme un fils aime son père.

LETRE 29

Saint Ambroise continue d'enseigner Irénée.

1. Lorsque pendant ma lecture j'eus donné un peu de repos à mon esprit, et interrompu mon travail, je commençai à réfléchir sur ce verset que nous avons chanté durant les veilles du soir. *Le plus beau des enfants des hommes, que les pieds de ceux qui l'annoncent sont beaux !* (Ps 44,3) Et véritablement il n'est rien de plus beau que ce souverain bien dont la prédication même a une très grande beauté, surtout lorsqu'on persévère à répandre la divine parole, et à la prêcher en suivant les traces des apôtres. Mais qui font ceux qui ont le courage de s'acquitter de cette glorieuse fonction ? Ce sont ces hommes excellents à qui Dieu a donné non seulement d'annoncer le Christ mais aussi de souffrir pour lui.

2. Pour nous, portons autant que nous pouvons les regards de notre esprit vers cet objet si beau, si charmant, si bon; ne nous occupons que de lui; attachons-nous-y fortement, afin que notre âme soit embellie par sa lumière et par son éclat; et que notre entendement en devienne tout brillant : car si nos yeux avant été obscurcis par quelque accident se font un plaisir de contempler la verdure d'une campagne, si par la vue d'une forêt et d'une colline couverte de gazon, ils se soulagent de ce qui avait causé leur maladie, si leurs paupières et leurs orbites semblent prendre une couleur vive et salutaire, combien plus est lumineux et brillant l'oeil de notre âme lorsqu'il voit ce souverain bien, qu'il s'en occupe fortement y et qu'il s'en nourrit, en sorte qu'il se fasse ce qui est écrit : *Que mon âme soit remplie, et comme rassasiée et engraisée.* Enfin celui qui connaît parfaitement les âmes de son troupeau, a soin que ses campagnes soient couvertes d'herbes et de beaucoup de pâturages, car les agneaux broutant des herbes agréables deviennent plus gras, et le lait des brebis plus propre pour la santé; c'est de ces pâturages dont ont usé les riches qui ont mangé et qui ont adoré, d'autant que les pâturages de la foi où le saint de Dieu est placé sont excellents.

3. Il est donc un foin dont se nourrissent les troupeaux de brebis qui portent les toisons de la sagesse, et qui fournissent de quoi faire les vêtements de la prudence. Or peut-être est-ce là le foin de la montagne sur lequel les paroles du Prophète descendent comme la neige sur le foin; et que le Sage a grand soin de recueillir, afin que ses brebis lui fournissent des vêtements spirituels donc il puisse se couvrir. L'âme donc qui s'attache à ce souverain bien, qui est Dieu même; a sa nourriture et son vêtement. L'apôtre saint Pierre nous exhorte à le rechercher afin qu'en acquérant sa connaissance nous soyons participants de la nature divine.

4. Dieu par sa bonté donne cette connaissance à ses saints, et il la donne en la tirant de son bon trésor comme le témoigne l'Ecriture : *Dieu a promis avec serment à vos pères de vous donner, et de vous ouvrir son bon trésor,* (Dt 28,11) et c'est de ce trésor céleste qu'il fait couler les pluies sur la terre, et qu'il répand la bénédiction sur tous les ouvrages de ses mains. Cette pluie c'est la parole de la Loi qui arrose cette âme et la rend féconde en toute sorte de bonnes oeuvres, afin qu'elle soit toujours humectée par la grâce.

5. David désirait ardemment la connaissance de ce souverain bien, comme il le marque en ces termes: *j'ai demandé au Seigneur une seule chose et je la rechercherai uniquement, c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie; afin que je contemple les délices du Seigneur, et que je considère son Temple.* (Ps 26,4) Il a insinué d'abord dans le même psaume que ce qu'il désirait était le souverain bien. *Je crois voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants.* Ici nous cherchons ce bien. Là nous le verrons pleinement face à face. Ce bien est dans la maison de Dieu, mais dans un lieu secret, et dans un réduit éloigné. C'est pourquoi il dit encore : *nous ferons remplis des biens de votre maison.* Il a déclaré dans un autre endroit que c'est là le comble des bénédictions : *que Seigneur vous bénisse de Sion; afin que vous contempriez les biens de Jérusalem.* (Ps 127,5) Heureux donc celui qui y habite par un commencement de foi, par les désirs du coeur, par les mouvements de la piété, par la pratique des vertus.

6. Plaçons-y notre séjour, et établissons notre demeure dans le lieu dont Isaïe dit : *que les pieds de ceux qui annoncent la paix, qui annoncent les biens sont beaux !* (Is 52,7) Qui font ceux qui annoncent la paix et les biens, sinon Pierre, Paul, et tous les apôtres ? et que nous annoncent-ils si ce n'est le Seigneur Jésus ? c'est lui qui est notre paix. C'est lui qui est ce souverain bien, parce qu'il est né bon d'un père bon, et que d'un bon arbre on cueille un bon fruit. Enfin son esprit qui reçoit de lui et qui conduit les serviteurs de Dieu dans le droit chemin est aussi souverainement bon. Or qui avant en soi l'Esprit de Dieu, osera nier qu'il est bon, puisqu'il dit : *votre oeil est-il méchant parce que je suis bon.* Désirons que ce bien vienne dans notre âme, qu'il remplisse notre esprit, et notre intérieur, ce bien que Dieu propice donne à ceux qui le lui

demandent. Ce bien est notre trésor, notre voie, notre sagesse, notre justice, notre Pasteur, et notre bon Pasteur, et notre vie. Voici quelle foule de biens est renfermée dans ce seul bien.

7. Tels font les biens que les Evangélistes nous prêchent. David recherchant ces biens, dit : *qui nous montrera les biens ?* et il montre que ces biens sont Jésus Christ; en ajoutant *la lumière de votre visage est gravée sur nous*. Car qui est la lumière du visage du Père, que celui qui est la splendeur de sa gloire, et l'image invisible de Dieu dans lequel le Père est vu et glorifié comme le Père glorifie son Fils.

8. Jésus Christ est donc le souverain bien que les Prophètes nous ont annoncé, que les anges ont publié, que le Père a promis, que les apôtres ont prêché. Il est venu parmi nous comme un fruit mur, et non seulement comme un fruit mûr, mais comme un fruit mûr sur les montagnes, afin qu'il ne se trouve rien de dur ni d'âpre dans nos conseils, rien de cruel et d'inhumain dans nos actions, ni dans nos moeurs. C'est lui qui est venu le premier annoncer les biens, c'est pour quoi il dit : *moi qui parlais me voila présent*. C'est à-dire, moi qui parlais par les Prophètes, me voila présent dans le corps que j'ai pris d'une vierge. Je suis présent comme l'image intérieure de Dieu, le caractère de sa substance, et je suis présent comme homme. Mais qui est-ce qui me connaît ? Ils ont vu au-dehors l'homme, et ils ont cru par ses oeuvres qu'il était au-dessus de l'homme. Ne l'ont-ils pas connu comme homme, lorsqu'il pleurait Lazare, et au-dessus de l'homme lorsqu'il le refusaient ? Ne sont-ils pas connu comme homme, lorsqu'il était flagellé, et au-dessus de l'homme, lorsqu'il effaçait les péchés de tout le monde ?

9. Hâtons-nous donc d'aller à celui en qui réside le souverain bien, parce qu'il est la bonté même, et la patience d'Israel qui vous invite à la pénitence, afin que vous n'éprouviez pas la rigueur du jugement, mais que vous receviez la rémission de vos péchés. *Faites pénitence*, dit-il. C'est de lui dont le prophète Amos parle, en disant : *recherchez-le bien*. (Amos 5,14) Celui-là est le souverain bien qui n'a besoin de rien et qui a toutes choses en abondance. Celui-là a facilement toutes choses en abondance dans lequel la plénitude de la divinité habite corporellement. Celui-là a facilement toutes choses en abondance, de la plénitude du quel nous avons tout reçu, et dans lequel nous sommes remplis de toute sorte de dons, comme dit l'Evangéliste.

10. Si donc l'âme a goûté ce véritable et souverain bien avec un ardent désir et un plaisir indicible, et que par cette double affection elle l'ait fait entrer dans son coeur en éloignant la douleur et la crainte, elle sent un feu et une ardeur incroyable. Car ayant reçu le baiser du Verbe Dieu, elle n'est plus à elle-même, et ne se rassasie point, disant : *Tu es bon, Seigneur, et dans ta bonté enseigne-moi vos ordonnances pleines de justice*. (Ps 118,68) Ayant reçu le baiser du Verbe-Dieu, elle le désire plus que tout ce qui est parfaitement beau; elle l'aime plus que les plaisirs les plus doux, elle se plaît en lui plus que dans les parfums les plus exquis, elle souhaite de le voir souvent, de fixer sur lui ses regards, d'être attirée tellement par lui qu'elle puisse le suivre. *Ton nom*, dit-elle, *est un parfum qui s'exhale*; (Can 1,2) c'est pour cela que nous vous aimons nous qui sommes de jeunes filles, c'est pour quoi nous faisons des efforts pour vous comprendre sans que nous le puissions. Attirez-nous afin que nous puissions courir, et que par l'odeur de vos parfums nous recevions la force de vous suivre.

11. Elle se hâte aussi de pénétrer les mystères secrets, le repos du Verbe, la demeure de ce bien souverain, la lumière dont il brille, la gloire dont il est environné. Elle se hâte d'entendre les paroles qu'il prononce dans la retraite ineffable du sein du Père, et lorsqu'elle les a entendues elle les reçoit avec une joie inexprimable. Apprenez cela du Prophète qui avait goûté cette joie, et qui s'écrie : *que vos paroles font douces ! elles les sont plus que le miel ne l'est a ma bouche*. En effet quel autre bien peut désirer l'âme qui a une fois goûté la douceur du Verbe, et qui a une fois contemplé sa gloire; Moïse étant sur la montagne pour recevoir la Loi, ne demandait pas durant quarante jours la nourriture du corps. Elie pour jouir plutôt de ce bonheur demandait que sa vie fut abrégée. Pierre voyant sur la montagne la gloire de son maître durant sa transfiguration, ne voulait plus en descendre, et s'écriait ? Seigneur, // est bon d'être ici. Quelle est donc la gloire de la substance éternelle; quels sont les biens du Verbe que les anges mêmes défèrent de contempler !

12. L'âme donc qui le voit, bien loin d'être attachée à son corps comprend qu'elle ne doit tenir à lui que le moins qu'elle peut; elle renonce au siècle; elle brise les liens de la chair et du sang; elle s'éloigne de toutes les voluptés capables de l'asservir. Saint Etienne voyait Jésus, et ne craignait pas d'être lapidé; et lors même qu'on le lapidait il ne priait pas pour lui, mais pour ceux qui lui ravissaient la vie. Paul de même étant ravi jusqu'au troisième ciel, ne savait si c'était dans son corps ou hors de son corps, étant, dis-je, ravi dans le paradis, il ne faisait plus aucun usage de son corps, et entendant les paroles de Dieu il rougissait de ressentir les infirmités de son corps.

13. Ainsi sachant ce qu'il avait vu, et ce qu'il avait entendu dans le paradis, il s'écriait : Comment vous occupez-vous du monde comme si vous y étiez- encore ? Ne mangez pas d'une telle chose; ne goûtez pas de ceci; ne touchez pas à cela. Toutes choses qui périssent par l'usage. Car il voulait que nous regardassions le monde comme une figure, bien loin d'en désirer la possession; que nous en usassions comme n'en usant point; que nous y fussions comme des étrangers qui passent; non comme des citoyens qui s'établissent; que nous marchandons dans l'image du siècle, sans nous en laisser éblouir, et sans nous y attacher. Je veux moi-même abrégé mon discours pour passer avec une très grande vitesse sur cette image du monde. Pour lui comme il marchait par la foi, et on par la claire vision il était étranger dans son propre corps, il était avec le Seigneur, et quoiqu'il fut sur la terre, il ne s'occupait pas des choses de la terre, mais des choses du ciel.

14. Que notre âme donc qui veut s'approcher de Dieu, s'élève au-dessus de son corps, qu'elle se tienne toujours attachée à ce souverain bien, à ce bien qui est divin, qui existe toujours, qui était au commencement; et qui était en Dieu, c'est-à-dire, le Verbe Dieu. C'est là ce bien divin *en qui nous avons la vie, l'être et le mouvement*; c'est ce bien qui était au commencement, qui est celui qui est. *Car Jésus Christ le Fils de Dieu est en vous. Le oui et le non ne s'est pas trouvé en lui; mais le oui a été en lui.* (II Cor 1,19) Il a ordonné lui-même à Moïse de dire; *celui qui est m'a envoyé.* (Ex 3,14)

15. Notre âme étant donc de ce caractère, il faut qu'elle travaille à se procurer, si cela ce peut y une existence éternelle, afin que quelqu'un d'entre nous puisse dire : *Mon âme est toujours dans vos mains.* Elle sera telle si elle n'est pas dans la chair, mais dans l'esprit; elle sera telle, si elle ne se jette pas dans l'embarras des affaires séculières. Car lorsqu'elle se tourne vers les objets de la sensualité, alors elle se laisse séduire par les plaisirs du corps; alors elle est enflammée par les mouvements de la colère, de l'emportement; alors elle est abattue par la tristesse; alors elle est enflée par l'orgueil; alors elle succombe sous le poids de la douleur et de l'affliction.

16. Telles sont les grandes maladies de l'âme, et elles la conduisent souvent à la mort, lorsque tombant dans l'aveuglement elle ne voit plus la lumière de la véritable gloire, ni les richesses de l'héritage éternel. Si au contraire elle tient ses yeux toujours attachés à Dieu, elle recevra de Jésus Christ l'éclat de la sagesse, de sorte qu'elle aura une claire connaissance de Dieu, qu'elle verra quelle est l'espérance de notre vocation, et qu'elle regardera ce qui est bon, ce qui est agréable, ce qui est parfait. Car ce qui est bon est agréable au Père, ce qui lui est agréable est parfait; ainsi que Jésus Christ dit dans l'Evangile : *aimez- vos ennemis, afin que vous imitez votre Père qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.* (Mt 5,44) Ce qui est une marque de son infinie bonté d'où il tire la conclusion. *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* Car la charité est parfaite, d'autant qu'elle est la plénitude de la loi. Et quoi de meilleur que la charité, qui ne pense point au mal.

17. Ainsi fuyez la terre, où règnent l'envie, l'ambition, la dispute. Faites en sorte que votre âme se rendant capable de posséder ce bien suprême, s'envole au-dessus des nuées, se renouvelle comme l'aigle, quitte ses vieilles plumes comme l'aigle, et s'étant formée des ailes nouvelles, elle ne craigne pas de s'élever en haut et de quitter cette demeure terrestre; car la demeure terrestre appesantit l'âme. Faites qu'elle se dépouille du vieil homme, qu'elle renonce aux désirs déréglés, qu'elle purifie ses yeux afin de voir cette fontaine de la véritable sagesse, cette fontaine de la vie éternelle, qui coule et qui suffit pour tout le monde sans avoir besoin de personne. Car qui lui a donné quelque chose ? puisque *tout est de lui, tout est par lui y tout est en lui.* (Rom 11,35)

18. Ce souverain bien est donc la fontaine de vie, d'où tous les hommes tirent le principe de leur vie, et qui a en lui-même cette vie toujours subsistante. Il n'est pas pauvre pour recevoir de personne. Il répand au contraire sur les autres toute sorte de biens. Il n'en prend pas d'ailleurs, n'ayant aucun besoin de nous. C'est pourquoi il dit en la personne d'un homme : *Vous n'avez nul besoin de mes biens.* Qu'y a-t-il donc de plus beau que d'approcher de lui ? Quel plaisir plus touchant que de s'attacher à lui ? Celui qui a vu cela, et qui a goûté gratuitement des eaux vives de cette fontaine, que peut-il désirer autre chose, soit des royaumes, soit des dignités, soit des richesses, s'il fait réflexion combien la condition même des rois est misérable, à combien de changements les empires sont exposés, combien le temps de cette vie est court, à combien de servitudes sont assujettis ceux qui commandent aux autres, vivant bien moins selon leur propre volonté, que selon celle de leurs sujets.

19. Or quel riche entre dans la vie éternelle, s'il n'a pour appui les richesses des vertus, maxime qui étant pour tout le monde, n'est regardée impossible que pour les seuls riches. Le

bonheur ne consiste donc pas à posséder de grands biens, mais à se convaincre qu'il faut les mépriser, qu'il faut les regarder comme n'ayant rien de vrai et de solide, qu'il faut les croire pleins de vides et d'inutilités, et qu'il faut aimer la beauté charmante de la vérité qui nous découvre le néant et la vanité de tout ce que le siècle estime.

20. Elevez donc, ô âme, vos yeux, ces yeux dont le Verbe-Dieu vous dit : *Vous avez pris mon coeur, ma soeur, mon épouse, vous avez- pris mon coeur par l'un de vos yeux.* (Can 4,9) Montez sur le palmier. Triomphez du siècle, afin que vous atteigniez à la hauteur du Verbe. Laissez dehors l'image de ce monde, laissez dehors sa malignité. Introduisez la bonté du coeur qui a sa grâce dans l'arbre de vie pourvu qu'il lave son habit et qu'il entre dans la ville. (ce qui forme la véritable grâce des saints) où est le Tabernacle de Dieu, autour duquel les docteurs du Seigneur dressent leurs tentes, où ni le jour, ni le soleil, ni la lune ne donnent la lumière, mais où le Seigneur est lui-même la lumière qui éclaire toute cette ville; car il est la lumière du monde, non la lumière visible, mais la lumière intelligible des âmes qui sont dans ce monde et dans lesquelles elle brille en y répandant une rare prudence; cette lumière est annoncée dans l'Évangile, et elle allume par une force toute divine un feu céleste dans la partie la plus secrète et la plus intime des esprits.

21. Si donc quelqu'un a commencé d'être citoyen de cette magnifique ville; citoyen par l'innocence et par la pureté des moeurs; qu'il ne se retire point de son enceinte; qu'il ne sorte pas de ses murailles, qu'il n'en détourne pas ses pas, non les pas du corps, mais ceux du coeur; qu'il ne retourne pas en arrière, où se trouvent la débauche et l'impureté. Lot en montant sur la montagne laissa derrière lui les crimes des habitants de Sodome; au lieu que sa femme ayant regardé en arrière ne put arriver sur la hauteur. Ce ne sont donc pas vos pieds; mais vos moeurs qui ne doivent pas retourner en arrière. Que vos mains ne deviennent pas lasses, ni les genoux de votre foi et de votre piété tremblants. Que votre volonté ne soit plus sujette à ses anciennes faiblesses. Ne retombez plus dans le crime. Vous êtes entré dans cette ville, demeurez-y; vous y êtes arrivé, fixez-y votre séjour. *Sauvez, sauvez votre âme.* (Gen 19,17)

22. En y montant, allez-y par le chemin droit, nul ne revient de là sûrement; d'un côté est la voie, et de l'autre un abîme. Par là est la montée, par ici est le précipice. On ne monte pas sans fatigue; mais on n'en descend pas sans danger. Le Seigneur qui vous y a établi est assez puissant pour vous garder en vous environnant des murailles des prophètes, et en vous fortifiant par les tours des apôtres. C'est pour quoi le Seigneur vous dit : *Entrez, foulez, parce que la vengeance est prête.* (Joel 3,13) Tenons-nous dedans, et non pas dehors. Le Fils de Dieu dit dans l'Évangile : *Que celui qui est sur le toit n'en descende pas pour enlever ses meubles.* Il ne parle pas du toit matériel d'une maison, mais de celui dont il est dit : *Il étend le ciel comme une voûte.*

23. Tenez-vous donc au dedans; tenez-vous au dedans de Jérusalem, au dedans de votre âme, douce, pacifique et tranquille. Ne sortez point d'elle, et n'en descendez pas pour emporter vos meubles, c'est-à-dire, pour vous élever, ou par les honneurs, ou par les richesses, ou par l'autorité. Demeurez au dedans, afin que les étrangers, je veux dire les péchés, les mauvaises actions, les pensées vaines et inutiles ne passent pas au travers de votre âme. Or elles n'y passeront pas, si vous sanctifiez la guerre en combattant pour la piété et pour la foi, si vous résistez aux esprits des passions par le zèle de la vérité, si vous prenez les armes de Dieu, contre les esprits de malice et les ruses du diable, qui fait illusion à nos sens par ses fraudes et par ses mensonges, et qu'un combattant plein de douceur renverse facilement, lorsqu'il n'excite point de querelles; mais qu'il enseigne modestement, comme il convient à un serviteur du Seigneur, les vérités de la foi, et reprend ceux qui les contredisent. L'Écriture dit en parlant de lui : *Que celui qui est doux se lève pour être guerrier.* Et que le faible dise : *Je puis tout en celui qui me fortifie.*

24. Celui qui est faible s'appuyant sur cette confiance, demeurera victorieux; et son âme sera sainte, d'autant que les montagnes des prophètes et des apôtres dégouteront sur elle la douceur du miel, et les collines répandront le lait, ainsi que cette célèbre colline le donnait à boire aux Corinthiens. Les eaux de même couleront pour elle de leurs vases, et des fontaines de leurs puits, ou bien les eaux vives sortiront de son coeur, ces eaux spirituelles que le saint Esprit dispense aux fidèles, et dont je souhaite qu'il daigne arroser votre âme, afin que vous ayez en vous une fontaine abondante dont les eaux rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. Adieu, aimez-moi comme un fils, aime son père, parce que je vous aime comme un père aime son fils.

LETRE 30

Autre instruction à Irénée.

Ambroise salue Irénée.

1. D'abord que j'eus achevé la lettre précédente et que je l'eus donnée pour vous l'apporter, il me vint dans l'esprit ce que le Seigneur a dit par la bouche du prophète Aggée : *Si vous avez le temps d'habiter dans des maisons creusées.* (Ag 1,41) Que nous insinue-t-il par là sinon qu'il faut habiter dans des lieux élevés, non dans des vallées et dans les lieux souterrains. Car ceux qui habitent sous terre ne peuvent bâtir le Temple de Dieu, et disent : *Il n'est pas encore temps d'édifier la maison du Seigneur.* D'autant que c'est la coutume des hommes sensuels de chercher des lieux souterrains pour prendre le frais pendant l'été, parce qu'étant noyés dans les délices, ils ne sauraient autrement supporter la chaleur, ce qui leur fait chercher les bocages; ou parce qu'ils se livrent dans ces lieux souterrains à la paresse et à l'oisiveté : ensuite parce qu'ils se plaisent davantage dans ces réduits ténébreux et obscurs, où ils croient dérober leurs crimes à la connaissance des hommes, selon cette parole : *Les ténèbres et les murailles m'entourent de toutes parts, qui dois-je craindre.*(Ec 23,26) Mais ils se trompent dans leur espérance, Dieu voyant dans les abîmes les plus profonds, découvrant les pensées les plus secrètes, et connaissant toutes choses avant qu'elles arrivent.

2. Ni Elle, ni Elisée n'habitaient dans les lieux souterrains. Aussi l'un porta au haut de la maison, où il avait coutume de loger, l'enfant mort de la veuve, et là il le ressuscita. La Sunamite, cette femme admirable, comme le témoigne l'Écriture, prépara à l'autre une chambre au plus haut étage de sa maison, et là elle reçut la promesse qu'elle deviendrait mère d'un fils, n'en ayant point eu jusqu'alors, et y vit le miracle de ce même fils ressuscité. Parlerai-je de saint Pierre qui étant monté à midi au haut de la maison, découvrit le mystère d'admettre les gentils au baptême; Le parricide de Absalon au contraire s'étant érigé à lui-même une colonne dans la vallée du Roi, y fut jeté dans une fosse après sa mort. Les saints montent donc vers le Seigneur, et les médians descendant vers les vices. Les justes demeurent sur les montagnes, les pécheurs dans les vallées, *car Dieu est le Dieu des montagnes et non pas des vallées.* (III R 20,20)

3. Ceux donc qui habitaient dans ces maisons situées dans des vallées, où Dieu ne fait pas sa demeure, ne pouvaient avoir en eux-mêmes la maison de Dieu. Car celle que le Seigneur vouloir qu'ils édifiassent, était en eux-mêmes, et que devenant des pierres vivantes par la foi, ils élevassent dans leur coeur le Temple de Dieu. Il ne désirait pas qu'ils construisissent des murailles matérielles, et qu'ils coupaient dans les forêts des poutres pour la charpente, puisque quand ils l'auraient fait, une main ennemie aurait tout renversé, mais il cherchait ce temple qui devait être bâti dans le coeur des hommes, et auxquels on devait dire : *Vous êtes le Temple de Dieu;* où le Seigneur Jésus habiterait, et d'où il sortirait pour racheter tous les hommes : en sorte que le sein d'une Vierge devint une demeure sainte où le Roi du ciel habiterait, et où le corps humain serait le temple de Dieu, qu'il ressusciterait aussi après trois jours lorsqu'il aurait été mis à mort.

4. Mais les hommes sensuels qui habitent dans des maisons creusées, et qui se plaisent à avoir de l'argent tiré de la terre ne bâtissent pas cette maison. Car comme ceux-ci dédaignent l'argent qui est pur et sans mélange, de même ceux-là n'ont que du mépris pour une maison simple et ordinaire. Ils veulent qu'elle occupe un grand terrain. Ils ajoutent de nouveaux espaces aux espaces qu'elle avait déjà. Ils joignent maison à maison, campagne à campagne. Ils creusent jusqu'aux entrailles de la terre, et la forcent de céder des places à leurs bâtiments, et étant les enfants de la terre, ils tâchent en quelque sorte de se cacher dans son sein. Ce sont là ces hommes dont Jérémie dit : *Malheur à ceux qui bâtissent leurs maisons dans l'injustice.* (Jer 22,13) Car celui qui bâtit sa maison avec justice ne la bâtit pas sur la terre, mais dans le ciel.

5. *Vous vous êtes bâti une maison,* dit le même prophète, *mesurez les appartements où il y aura de grandes fenêtres revêtues de lambris de cèdre peint d'un rouge éclatant.* Celui-là mesure les appartements hauts, lequel contemplant le Jugement de Dieu, prononce un jugement juste en faveur de l'humble, et en faveur du pauvre; au lieu que celui qui est avare et qui répand le sang de l'innocent, n'édifie pas les appartements hauts avec jugement et ne les mesure pas, parce que ne possédant pas Jésus Christ il n'aspire pas à sentir le souffle de la grâce divine. Il ne cherche pas la splendeur d'une lumière brillante. Il n'a pas des appartements peints d'un rouge éclatant, et l'on ne peut lui dire : *Vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate.* (Can 4,3)

6. *Cet homme ne sera point enseveli*, ajoute Jérémie. (Jer 22,19) Car celui qui s'enfouit tout vivant sous la terre, et qui s'est enseveli comme dans un sépulcre, s'est ravi après sa mort le repos de la sépulture. Étant déposé dans la vallée des voluptés charnelles, il ne trouve point de tombeau d'où il puisse ressusciter. Un homme de ce caractère ne construit donc point à Dieu de temple, parce qu'il ne connaît point de temps propre à se corriger. Comment en effet de tels pécheurs peuvent-ils bâtir un temple en se rendant semblables à des bêtes féroces qui se retirent dans des cavernes, qui comme des serpents se jettent et se cachent dans des trous, et qui se pratiquent des fosses profondes à la manière des renards.

7. Il ne se fait point non plus de sépulcre, parce qu'il meurt avant le temps; car tout vivant qu'il est il est mort, et il n'entend point la voix d'Aggée, c'est-à-dire, de celui qui assiste à un festin selon l'interprétation de ce nom, parce qu'il n'entre point dans le tabernacle de Dieu *au milieu des chants d'allégresse et de louange, et des cris de joie de ceux qui sont dans un festin.* (Ps 41,5) Car comment entendrait-il la voix du Prophète, lui qui ne voit pas les oeuvres ? S'il les voyait, il entendrait la parole que Dieu a prononcée par sa bouche. Il se plairait à admirer ses actions par lesquelles il a frappé, et on lui a ouvert, et la grâce est descendue dans son âme afin qu'il mange, comme dans un festin, les viandes de la sincérité et de la vérité.

8. Comme il n'a pas entendu la parole d'Aggée, Dieu lui parle une seconde fois par ce même prophète, et lui dit : levez-vous, et quittez ces maisons basses que la malice a creusées, et montez sur la montagne des Ecritures divines, et coupez l'arbre de la sagesse, l'arbre de vie, l'arbre de la connaissance. Redressez vos voies. Réglez vos actions, afin qu'elles soient faites selon l'ordre qui convient et qui est utile et nécessaire pour bâtir la maison du Seigneur.

9. Si vous manquez à le faire, ni le ciel ne donnera sa rosée; c'est-à-dire, la parole de Dieu, laquelle descend sur le foin comme une rosée, ne tempérera pas les mouvements ardents des passions charnelles, et n'éteindra pas les flèches brûlantes des diverses cupidités; ni la terre, c'est-à-dire, son âme ne donnera pas son fruit, demeurant toute sèche si le Verbe Dieu ne la remplit des eaux de sa parole, n'y répand sa rosée céleste et ne l'engraisse de sa grâce.

10. Comme ce prophète savait que ceux qui habitent dans les lieux bas et qui sont plongés dans le gouffre des vices, sont ordinairement paresseux et oisifs, *je susciterai*, dit-il, *l'esprit de Zorobabel de la tribu de Juda, et l'esprit de Jésus fils de Josedech grand Prêtre*, afin de les animer à bâtir la maison de Dieu. Car si le Seigneur ne se bâtit lui-même une maison, travaillent ceux qui la bâtissent. C'est lui qui est Zorobabel, dont le nom signifie une effusion continuelle, d'autant qu'il est la fontaine de vie et; le Verbe Dieu. Toutes choses sont par lui, toutes choses sont de lui, toutes choses sont en lui. Celui dont le nom signifie effusion, dit : si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, c'est-à-dire, l'effusion d'un canal intarissable. Nous lisons aussi qu'il y a dans Zabulon une effusion nocturne, ce qui est prophétique, et que Zabulon a brillé par les eaux de cette source laquelle a tari l'effusion de la vanité dans Besabel, qui étant l'ennemie de la vérité et opposée aux oracles des prophètes, a été tellement déchirée par les dents des chiens, qu'il n'est resté aucune partie de son corps, et que sa famille avec tous ses enfants a été entièrement éteinte. Zorobabel donc de la tribu de Juda, et Jésus le grand Prêtre connu par sa tribu et par son nom, semblent être deux personnes et n'en expriment qu'une, parce que le même y comme un Dieu puissant né d'un Dieu puissant, comme le Rédempteur né d'une Vierge, le même dans la diversité des deux natures a rempli comme un géant Sauveur, la vérité d'un seul Fils de Dieu.

11. Le Seigneur devant ressusciter d'entre les morts, Zorobabel la source de la sainteté, dit : *Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer, et le désert.* (Ag 2,22) Il avait auparavant ébranlé tout cela, en délivrant son peuple de l'Egypte, lorsqu'il parut dans le ciel une colonne de feu, lorsque la terre se trouva entre deux murailles d'eau, lorsque la mer ouvrit un chemin au travers de les flots, lorsque dans le désert la moisson d'une nourriture céleste se multiplia chaque jour, lorsque le rocher fit sortir des torrents d'eau. Dans la suite il ébranla encore tout cela durant la Passion de notre Seigneur Jésus Christ, lorsque le ciel fut couvert de ténèbres, lorsque le soleil s'éclipsa, lorsque les pierres se fendirent, lorsque les tombeaux furent ouverts et que les morts ressuscitèrent, lorsque le dragon vaincu vit dans ses flots les pêcheurs d'hommes qui non seulement naviguaient dans la mer, mais qui y marchaient sans aucun danger.

12. Le désert fut aussi ébranlé lorsque le peuple des gentils jusqu'alors stérile, produisit des moissons de piété et de foi, et l'ébranlement de ce désert et de ces gentils fut tel, que la prédication des apôtres envoyés pour appeler les nations à la loi, se fit avec un succès et un éclat prodigieux, de sorte que *le bruit s'en répandit par toute la terre, et que leur parole fut entendue jusqu'aux extrémités du monde.* L'ébranlement, dis-je, du désert fut si grand, que celle qui avoir été déserte et abandonnée eut plus d'enfants que celle qui avait un mari, que le désert fleurit

comme le lys, et que les gentils élus se joignirent au peuple juif, dont les restes devaient être sauvées selon l'élection de la grâce.

13. *Et je remplirai*, continue le Prophète, *cette maison* de mon argent et de mon or, c'est-à-dire, des paroles divines qui sont comme un argent épuré par le feu : et de la clarté de la véritable lumière qui brille comme un or spirituel dans le fond de l'âme des saints. Jésus Christ donne à son Eglise ces richesses dont ses trésors spirituels sont remplis, et cette maison jouit d'une gloire beaucoup plus grande que n'a été celle qu'elle avait du temps du peuple autrefois choisi.

14. Car la paix et la tranquillité de l'âme est au-dessus de toute la gloire de cette maison, parce que la paix surpasse tout sentiment. C'est cette paix au-dessus de la paix qui nous sera donnée après le troisième ébranlement du ciel, de la mer, de la terre, du désert, lorsque Jésus Christ détruira toutes les Puissances et toutes les Principautés. Car le ciel et la terre passeront aussi bien que la figure de ce monde; et chacun s'élèvera avec l'épée contre son frère, c'est-à-dire, avec une parole qui pénétrera jusqu'à la moelle de l'âme; afin que tout ce qui est opposé à Dieu soit détruit, soit les chariots d'Ephraïm, soit les cavaliers de Jérusalem, comme a dit Zacharie. Ainsi la paix régnera en toutes manières, le corps n'ayant plus de passions qui se révoltent, et l'esprit d'incrédulité n'opposant plus d'obstacle à la foi, afin que Jésus Christ soit tout en tous, et qu'il offre le coeur de tous les hommes soumis aux ordres de son Père.

15. Voilà pourquoi c'est à lui seul qu'il est dit dans un sens mystique : *Je vous prendrai en ma protection*, ô Zorobabel, et je vous garderai comme mon sceau et mon cachet, parce que je vous ai choisi. En effet, lorsque notre âme sera pacifique en sorte qu'on lui dise : *Revenez, revenez Sunamite* qui signifie pacifique, et pour me servir de votre nom Irénée alors elle recevra en elle Jésus Christ comme un cachet, c'est-à-dire, l'image de Dieu dont elle aura tous les traits imprimés, parce que le second homme étant céleste ses enfants sont aussi célestes. Il faut que nous portions l'image de l'homme céleste qui n'est autre que la paix.

16. Et afin que nous sachions que cela est vrai, vous lisez dans le Cantique qu'il est dit à l'âme déjà parvenue au dernier degré de la perfection, ce que je souhaite que le Seigneur Jésus vous dise à vous-mêmes : *Mettez-moi comme un cachet sur votre bras*, afin que la paix brille dans votre coeur, que Jésus Christ soit retracé dans vos oeuvres, et que la sagesse, la justice et la rédemption soient formées en vous. Adieu, mon fils, aimez moi, parce que je vous aime.

LETTRE 31

Irenée ayant demandé si Dieu aime diversement ceux qui ont embrassé la foi des la jeunesse de ceux, qui l'ont embrassée dans un âge plus avancé.

Ambroise salue Irenée

1. Vous avez sagement y demandé si Dieu aime d'un amour différent ceux qui ont embrassé la foi dès l'enfance, et ceux qui l'ont embrassée dès la jeunesse, et ceux qui l'ont embrassée dans le dernier âge. Car l'Écriture sainte n'a pas omis cette question, et ne l'a pas laissée sans l'examiner. En effet, le Seigneur notre Dieu ne dit pas inutilement au prophète Joel : *Pleurez comme jeune femme qui se revêt d'un sac pour pleurer celui qu'elle avait épousé étant fille*, (Joel 1,9) déplorant le sort de la synagogue qui étant Vierge avait auparavant été fiancée au Verbe Dieu, où le malheur d'une âme qui est déchue de son innocence, et qui étant tombée dans des crimes horribles, s'est attirée la haine et la disgrâce de son époux, et s'est rendue digne de son mépris et de son dédain, par les horreurs de son impiété et par les souillures de ses crimes, devenue entièrement différente de cette épouse favorisée qui avait mérité auparavant d'entendre ces aimables paroles : *Je vous épouserai par une alliance de fidélité*, (Os 2,19) de justice et de miséricorde.

2. Ce n'est pas sans sujet qu'on la juge digne de larmes, puisqu'elle avait perdu tant de dons précieux, et que le dommage qu'elle avait souffert dans les vertus qui avaient formé sa dot avait été si grand qu'on lui avait été celui qui l'avait épousé étant Vierge. Car le Verbe Dieu selon que nous le méritons, vit ou meurt en nous. Si nous avons de saints désirs, et si nous opérons de bonnes oeuvres, le Verbe Dieu vit et opère en nous. Si nous n'avons que des pensées ténébreuses et des oeuvres mauvaises, le soleil de justice se dérobe à nous, c'est pourquoi il ordonne qu'on déplore l'état de cette âme. Car comme il faut congratuler et se réjouir avec celles en qui l'époux réside, il faut de même pleurer une âme à qui l'époux a été enlevé, ainsi qu'il est dit des apôtres dans l'Évangile : *Qu'ils jeûneront dans les jours où l'époux leur aura été ôté*.

3. Cette âme était donc auparavant dans la joie et dans l'allégresse, lorsqu'elle avait avec elle le Verbe qui est l'Époux des Vierges, aussi ne jeûnait-elle pas les jours où l'époux était présent, étant destinés aux festins et à la bonne chère, et la présence de l'époux répandant sur tous les assistants l'abondance, la multitude des aliments célestes, les coupes pleines de vin qui réjouit le cœur de l'homme. Mais après qu'elle a perdu son époux par ses désordres, on lui ordonne de faire pénitence de ses péchés dans la cendre et dans le cilice, et de se pleurer elle-même, parce que Jésus Christ qui est le Verbe Époux des Vierges est mort, et a été crucifié pour elle.

4. Si cette âme dès sa jeunesse s'est unie avec cet époux, et n'a pas voulu en admettre un autre; si au commencement elle a consacré sa virginité à Jésus Christ et lui a donné sa foi; si ayant fait alliance avec lui par les premiers mystères de la piété et de la religion, elle a fait profession de l'adorer; c'est là l'âme Israélite, d'une ancienne famille, de la race des patriarches, laquelle, si durant sa vie elle avait gardé une foi inviolable, aurait été une épouse d'un grand mérite auprès du Verbe l'Époux des Vierges, comme ayant pratiqué la justice, et elle viendra au-devant de lui comme une mère, et le recevra comme une Épouse Vierge reçoit son Époux.

5. Il est encore une autre épouse acquise parmi les gentils. Et elles sont l'une et l'autre épouses d'un seul Verbe, ce qui est un grand mystère. C'est ce qui vous est montré dans le Livre des Rois par les deux femmes de David, Achinoam de Jezraël, et Abigaïl avec laquelle il se maria dans la suite. L'une était plus sévère, l'autre était pleine de miséricorde et de grâce. C'était une âme libérale et amatrice de l'hospitalité, qui a vu le père à visage découvert, qui a contemplé sa gloire, et qui a reçu la divine rosée de la grâce de son père selon la signification de son nom. Et quelle est la rosée du père, sinon le Verbe Dieu qui répand dans le cœur de tous les hommes les eaux de la foi et de la justice.

6. Le véritable David dit agréablement à cette âme ce qui a été dit à Abigaïl : *Que le Seigneur le Dieu d'Israël soit béni, qui vous a envoyé aujourd'hui au-devant de moi. Que votre conduite soit bénie*. Il lui dit encore : *Allez en paix dans votre maison. J'ai fait tout ce que vous m'avez demandé, et j'ai eu de la considération pour votre présence*. Enfin dans le Cantique des Cantiques l'époux parle : *Montrez-moi votre visage, et faites moi entendre votre voix*. (Can 2,14)

7. Elle fut pour lors renvoyée parce qu'elle avait un autre mari nommé Nabal en Hébreu, et en Latin insensé, dur, ennemi de l'hospitalité, inhumain, ingrat, incapable de reconnaître un service. Mais après qu'il fut mort et qu'elle ne fut plus sous sa puissance, le prophète David

l'épousa. Par ce mariage est figuré le mystère de l'Eglise des gentils qui devait embrasser la foi, et qui ayant perdu son premier mari s'est donnée à Jésus Christ, étant riche des biens de la piété, et ayant reçu pour sa dot le patrimoine de l'humilité, de la foi, et de la miséricorde.

8. On ne pleure point ici le sort d'Abigaïl, mais bien celui d'Achinoam qui ayant été mal-à-propos courageuse contre son frère, a été cause que son frère a été ému de colère contre elle. C'est pourquoi on dit dans leur personne : *Vous nous avez fait devenir la fable des nations, et les peuples secouent la tête en nous regardant.* Le démon la trouvant chancelante dans la vertu l'a ravagée comme un lion, lui a ôté tout le sujet de sa joie, il a foulé aux pieds sa vigne, il a brisé son figuier à l'ombre duquel elle avait coutume de se reposer, et a fait sécher tous ses fruits.

9. Dieu les voyant d'un oeil de pitié devenus blancs par leur extrême sécheresse, dit au Prophète : *Pleurez devant moi sur une jeune femme qui se revêt d'un sac pour pleurer celui qu'elle avait épousé étant fille;* (Joel 1,9) c'est-à-dire, sur le mari mort de cette âme ou de la synagogue. Dans un autre endroit se plaignant d'elle, il lui reproche qu'elle a oublié son engagement; qu'elle ne répond plus à son amour que par son ingratitude, qu'elle ne se souvient plus des grâces dont il l'a comblée, qu'elle s'est éloignée de la règle qu'il lui avait prescrite, et qu'elle a éteint tous les sentiments que la qualité d'épouse lui inspirait auparavant. Ainsi c'est avec raison qu'il lui adresse des paroles dures la faisant souvenir de ses caresses et du langage de son amour : ne m'appeliez-vous pas, lui dit-il, votre ami, votre père, et le possesseur de votre coeur ?

10. Il ordonne donc à cette âme dont le dérèglement a fait mourir le Verbe Dieu, et l'Epoux des Vierges de se couvrir de deuil, et lui donne un intercesseur qui l'invite à la pénitence afin qu'elle puisse obtenir miséricorde : pour l'autre qui a un bon esprit et beaucoup d'agrément dans le visage, telle qu'Abigaïl qu'il avait acquis dans le combat, ayant vaincu ses ennemis, et après la mort de son mari, qui rempli de toute sorte de vices, faisait effort pour empêcher qu'on ne lui enlevât sa femme; ce vainqueur et cet époux plein d'estime pour elle répand dans son coeur la joie et la grâce. Il la lave de toutes les taches qui ternissaient sa beauté, et lui ôte ses habits de captive, afin que quittant tous ses cheveux qui semblent inutiles dans notre corps, c'est-à-dire, ses péchés; car, selon saint Paul, *il est honteux à un homme de garder ses cheveux;* (I Cor 11,14) elle s'applique à aller au devant de lui pour parvenir à l'unité de la foi, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude, dans laquelle Jésus Christ doit être formé en elle, afin qu'elle calme toutes ses inquiétudes, que fondée sur la charité, elle croie dans le Seigneur Jésus, et qu'elle communique cet accroissement à tout le corps.

11. C'est là cette âme que la loi vous montre sous la figure d'une femme vertueuse qui vous est tombée en partage dans le butin. Si en la voyant elle vous plaît, et si vous souhaitez de l'épouser, vous la ferez entrer, dit la loi, dans votre maison, pour lui confier tout l'intérieur de votre famille, la mettre en possession de ce que vous avez de plus cher, lui ôter ce qu'elle a de superflu, retrancher ce qui peut causer ses chûtes, et afin qu'avec un rasoir qui ne soit pas trop aiguilé de peur qu'il ne trompe, vous coupiez vos passions dérégées et vous réformiez la liberté de vos sens. C'est pour cela que la loi ajoute : *Vous raserez sa tête, afin que les yeux du sage qui sont dans sa tête ne souffrent aucun obstacle.* Elle se tiendra assise dans votre maison durant trente jours, pleurant les péchés de sa propre naissance et les ruses détestables du démon son pere qui veut ramasser les enfants qui ne sont pas à lui, afin qu'ayant été purifiée durant ce nombre mystérieux de jours, elle reçoive en qualité d'épouse les clefs de la maison.

12. Aussi la loi dit fort bien, *après cela vous en ferez votre épouse, afin que vous entriez tout entier dans votre âme, que vous vous recueilliez au dedans d'elle, que vous y habitiez, que vous y fassiez votre séjour, que vous n'ayez de commerce qu'avec elle, que vous ne viviez pas de la chair, mais de l'esprit, et que vous vous proposiez de la prendre pour la compagne de votre vie, sachant qu'elle vous fera part de tous ses biens, et que gagnant ses bonnes grâces vous lui disiez : J'étais un enfant bien né, et j'avais reçu de Dieu une bonne âme; et qu'elle vous réponde : Je vous prendrai, et je vous ferai entrer dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné la vie. Ô Jerusalem céleste vous êtes l'excellente mère des âmes !*

13. Elle sera donc votre épouse, et en vous trouvant elle vous donnera un baiser. Que si dans la suite elle vient à vous déplaire, parce qu'elle châtie son corps, et qu'elle le réduit en servitude, vous ne souffrirez pas qu'elle demeure esclave des voluptés charnelles, vous ne la soumettez pas à son corps, mais vous la rendrez libre, vous ne la traiterez pas en étrangère, car ce serait en quelque sorte la vendre; vous ne la mépriserez pas, mais vous lui permettrez de servir son Dieu avec une foi pure, et dans la pratique des bonnes oeuvres. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 32

Il prétend que la perdrix par sa tromperie et son amour pour la volupté est la figure du démon. Comment cet ennemi a assemblé les peuples par ses cris, et comment Jésus Christ les a rappelés à lui par ses cris ?

Ambroise salue Irénée.

1. *La perdrix a crié.* (Jer 17,11) Elle a assemblé des oeufs quelle n'avait pas faits. Car il m'est permis de faire de la fin de la lettre précédente le sujet et l'exorde de celle-ci. C'est une question très fameuse, et pour la pouvoir résoudre, considérons ce que l'histoire nous apprend de la nature de cet oiseau. C'est une marque d'une grande prudence, de réfléchir là-dessus, puisque Salomon a connu la nature des animaux, et a parlé des bêtes, des oiseaux, des reptiles, et des poissons.

2. On dit que la perdrix est pleine de ruse, de fraude, de tromperie, qu'elle fait les moyens de tromper le chasseur, et l'art de l'éloigner de ses petits, et qu'il n'est point d'artifice qu'elle ne mette en oeuvre pour l'empêcher d'approcher de son nid et du lieu où elle a couvé ses oeufs. Si elle aperçoit que le chasseur continue à poursuivre ses petits, elle l'amuse autant de temps qu'il en faut pour leur donner le signal et le pouvoir de s'échapper. Quand elle les voit en sûreté, alors elle se dérobe elle-même, et par ses détours ingénieux elle se moque de celui qui lui a dressé des embûches.

3. On dit encore qu'elle se mêle souvent avec les mâles qui combattent avec beaucoup d'ardeur les uns contre les autres à qui se jettera sur les femelles et contentera plutôt sa passion effrénée. Voilà pourquoi on la compare à l'ennemi et au séducteur du genre humain, toujours plein de malice, de fraude, et de tromperie, et de toute impureté.

4. La perdrix qui dérive son nom de perdre a crié. Ce Satan qui en latin signifie adversaire, a crié d'abord dans Eve. Il a crié dans Caïn, il a crié dans Pharaon, il a crié dans Dathan, Abiron et Choré. Il a crié dans les Juifs lorsqu'ils demandèrent qu'on leur fit des dieux, pendant que Moïse recevait la Loi. Il cria une seconde fois dans les mêmes Juifs lorsqu'ils dirent : *qu'il soit crucifié y qui soit crucifié y et que son sang tombe sur nous et sur nos enfants.* (Mt 27,23) Il cria encore quand ils voulurent avoir un roi pour n'être plus soumis au Seigneur qui était leur Roi. Enfin il a crié dans tous ceux qui se sont livrés à la vanité et aux crimes. C'est par ces cris qu'il a assemblé pour lui les peuples qu'il n'avait pas créés, car Dieu a formé l'homme à son image et à sa ressemblance, et le démon se l'était acquis par les artifices de sa voix. Il avait assemblé pour lui les nations, amassant des richesses par l'injustice : aussi dit-on en proverbe d'un riche avare, que cette perdrix amasse des richesses par l'injustice. Mais mon Sauveur Jésus qui comme un bon Juge fait tout avec justice, est venu selon qu'il est écrit, et a dit : *c'est moi qui parle selon la justice et qui prononce un jugement de salut.* (Is 63,1)

6. C'est donc par sa grâce qu'il a fait sa proie de la perdrix qui est le démon. Il lui a ravi la multitude des peuples dont il avait fait ses richesses et qu'il avait amassées par une mauvaise voie. Il a détrompé de l'erreur les âmes des gentils, et a retiré les nations de leurs égarements : et comme il savait qu'elles avoient été trompées par la voix du démon, afin de briser leurs liens et les détacher de leurs anciennes erreurs, il a d'abord crié dans Abel dont le sang forma un cri. Il a crié dans Moïse auquel il dit : *pourquoi criez-vous vers-moi ?* il a crié dans Jésus Navé. Il a crié dans David qui dit : *j'ai crié vers vous, sauvez-moi.* Il a crié dans tous les prophètes, c'est pourquoi il dit à Isaïe : *criez*, et le Prophète dit : *que crierai-je.* Il a crié dans Salomon, la sagesse appelant les peuples à son festin avec l'invitation la plus éclatante : *venez, mangez le pain, et bavez le vin que je vous ai préparé.* Il a aussi crié dans son corps, comme l'escarbot dans le bois. Il a crié pour tromper son ennemi et celui qui lui dressait des embûches, en disant : *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* Il a crié pour lui enlever ses dépouilles, en répondant au voleur, *en vérité, en vérité, je te dis, tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis.* Ainsi d'abord que Jésus Christ a crié, cette perdrix a été abandonnée au milieu de ses jours de ceux qu'elle avait amassés.

7. Aussi quelques auteurs ont cru qu'on pouvoir attribuer à la nature de la perdrix de prendre les oeufs des autres oiseaux, de les couvrir en les échauffant avec son corps, et de se donner par cette fraude des petits étrangers. Mais comme selon le proverbe on dit *l'oeil à la corneille*, car chaque oiseau a ses ruses, aussitôt que celui dont on a pris les oeufs, s'aperçoit

qu'on est entré dans son nid, et qu'on a séduit ses petits en prenant faussement sa ressemblance y quoiqu'il soit plus faible que son ravisseur, il s'arme de ruse et d'industrie; et quand il voit que son rival a épuisé tous ses soins à nourrir et à élever les petits, et qu'ils commencent à devenir grands, alors il leur fait entendre sa voix, et par un cri de pitié. et d'amour appelle ses enfants, qui réveillés par ce son de la nature reconnaissent leur véritable mère et abandonnent celle qui en avait pris les apparences. Ainsi voulant amasser ceux qu'elle n'a pas faits, elle perd ceux qu'elle avait nourris avec des soins si empressés.

8. Ce n'est donc pas inutilement que Jésus a crié, d'autant que tous les peuples de l'univers s'étant éloignés de leur Créateur, et ayant été trompés par la voix, car les caresses, par les ruses de la perdrix, et par la fausse ressemblance dont elle était couverte, il les a rappelés à lui en se servant par un pareil artifice de la voix d'un véritable pere, afin qu'ils abandonnaient le faux et qu'ils le quittaient au milieu de leurs jours, c'est-à dire, avant la fin de ce siècle, dont le Seigneur Jésus nous a délivrés, et nous a appelés à la vie éternelle. Ainsi nous sommes maintenant morts au monde et nous vivons pour Dieu.

9. Quand donc cette perdrix aura été entièrement délaissée de ses faux petits, alors cet insensé qui a été choisi de Dieu et qui a couvert le sage de confusion sera sauvé. Car Dieu a choisi ce qui paraît fou selon le monde. C'est pourquoi si quelqu'un paraît être sage dans le siècle, qu'il se fasse fou pour être sage. Adieu, mon fils, aimez-moi comme vous avez fait jusqu'à présent, parce que je vous aime.

LETTRE 33

Ecrité l'an 387

De cet endroit de l'Écriture ou il est parlé de deux femmes.

Ambroise salue Irénée.

1. Je vous ai écrit dans ma lettre précédente que notre âme sera délivrée du joug de ses ennemis, et qu'il faut nouer avec elle la société d'une vie qui ne se rompt jamais; et comme c'est le livre du Deutéronome qui nous a fourni la matière de ce discours, et qu'il est fait mention en cet endroit de ce mari qui avait deux femmes, l'une qu'il haïssait, l'autre qu'il aimait, c'est avec beaucoup de raison que vous avez appréhendé que quelqu'un ne pense que cet homme ne se soit peut-être donné deux âmes, ce qui est absolument impossible.

2. Vous n'ignorez pas que dans les allégories de l'Écriture les unes se rapportent à la Synagogue, les autres à l'Église; celles-ci à l'âme, celles-là au mystère du Verbe, les autres aux diverses espèces et qualités des âmes. Celui qui juge par l'Esprit de Dieu, discerne toutes ces choses. Aussi je crois que dans le chapitre suivant du Deutéronome il est parlé non de deux âmes, mais des diverses qualités d'une seule âme. Car il est une espèce d'âme aimable qui recherche le plaisir, qui fuit le travail, qui est ennemie de la componction; qui néglige de méditer le jugement de Dieu. Elle paraît aimable parce qu'elle est douce et agréable y et qu'elle réjouit l'esprit sans lui causer aucune contrainte. Il en est une autre qui est triste, qui remplie du zèle de Dieu, ne veut, ni ne peut souffrir comme une femme sage et sévère que son mari coure après des amours illicites, qui n'accorde rien à ses sens, qui retranche tout à la volupté et aux délices; qui s'éloigne des vices honteux, qui se soumet aux travaux les plus durs; qui s'expose aux plus grands dangers.

3. Si donc ces deux femmes mettent des enfants au monde, le mari ne pourra, dit le Deutéronome, préférer dans le partage de sa succession le premier-né de la femme qu'il aime, au fils premier-né de la femme qu'il hait, sachant que celui-ci est le premier né. En quoi je crois qu'on n'a pas tant marqué simplement la préférence entre deux premiers-nés, qu'on a exprimé que le fils de la femme haïe avait seul la prérogative de premier-né. Car celui qui vient au monde le premier est le premier-né. Or les saints sont les premiers-nés. Tout mâle qui ouvre le sein de sa mère, sera saint et consacré au Seigneur. Cependant tout premier né n'est pas saint; Esaü qui était l'aîné de Jacob étant bien éloigné d'être saint.

4. Mais les saints sont les premiers nés. Vous lisez dans le Livre des Nombres : *J'ai pris, dit le Seigneur, les Lévités d'entre les enfants d'Israël en la place de tous les premiers-nés qui sortent les premiers du sein de leurs mères d'entre les enfants d'Israël, c'est pourquoi les Lévités seront à moi, depuis que j'ai frappé dans l'Égypte les premiers-nés des Égyptiens, j'ai consacré pour moi tout ce qui naît le premier en Israël.* (Nom 3,12) Dieu a donc pris les Lévités comme étant saints à la place des premiers-nés. Or nous apprenons que les premiers-nés sont saints de l'Épître aux Hébreux, où nous lisons : *vous vous êtes approchés de la montagne de Sion de la ville de Jérusalem, d'une troupe innombrable d'anges, de l'assemblée et de l'Église des premiers-nés.* (Heb 12,22) Ainsi comme les premiers-nés de l'Église sont saints, les Lévités de même sont saints puisqu'ils sont aussi les premiers-nés. Ils ne sont pas saints par l'ordre de la naissance, mais par la grâce de la sanctification, Levi n'ayant été que le troisième fils de Lia et non pas le premier.

5. Celui qui est sanctifié est celui qui ouvre le sein de sa mère; et quel sein ouvre-t-il ? Écoutez le Prophète qui dit : *le pécheurs sont égarés des le sein de leur mère.* Puisque vous avez compris que le premier né est celui qui ouvre le sein de sa mère; comprenez aussi que ce sein est celui de la bonne mère d'où les saints ne s'égareront point, mais bien les pécheurs. Or les Lévités sont séparés du milieu d'Israël, parce qu'ils n'ont rien de commun avec le peuple dont les premiers-nés du siècle sont mis à mort. Car les premiers-nés du siècle appartiennent à une autre mère du sein de laquelle saint Paul a été séparé lorsque Dieu l'a appelé par sa grâce : voilà pourquoi ayant été séparé du peuple, il a reçu le Verbe qui est au milieu de notre cœur. Aussi il est dit dans l'Évangile : *il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas.* (Jn 1,26)

6. Ce n'est donc pas sans dessein que j'ai passé d'un livre de la Loi à un autre livre de la Loi pour vous apprendre que le premier-né n'est pas le fils de cette femme aimée, c'est-à-dire, de celle qui est plongée dans les délices et dans la volupté. Quoique les paroles du chapitre que vous m'avez proposé l'expriment assez, l'Écriture disant : *le mari ne pourra pas préférer le premier-né de la femme qu'il aime, sachant que le fils de la femme qu'il hait est le premier né.*

Celui-là est véritablement le premier-né qui est le fils saint d'une mère sainte, comme celle-là est la véritable mère du sein de laquelle les véritables fils ne s'égareront point, mais les pécheurs. Celui-là donc qui n'est pas fils de la véritable mère, n'est pas le vrai premier-né, mais en qualité de premier venu au monde il est aidé d'une pension de peur qu'il manque de tout; on l'honore y mais ce n'est pas pour le rendre riche : au lieu que celui-ci reçoit le double de toutes choses afin qu'il soit dans l'abondance. C'est ainsi que vous lisez dans la Genèse que Joseph donna en présent deux robes à chacun de ses frères en les renvoyant vers leur père, afin qu'ils lui fissent savoir que son fils Joseph qu'il croyait mort était retrouvé.

7. Le premier né a donc reçu le privilège d'être l'héritier, l'Écriture disant : *C'est ici le commencement de ses enfants, et le droit d'aînesse lui est dévolu.* Les premiers nés sont saints, parce qu'ils sont nés du Fils de Dieu qui est le premier né, et qu'ils tirent leur origine de ce commencement, car il est le commencement et la fin. Ce commencement est appelé saint. Ce commencement est le fils auquel par préciput sont dues les prémices, selon ce que le Seigneur dit à Abraham : *Chassez la servante et son fils, car le fils de l'esclave ne sera pas héritier avec mon fils Isaac.* (Gen 21,10)

8. Nous apprenons de cet oracle divin que cela regarde bien plus l'héritage des vertus que celui des richesses. Le Seigneur lui ayant dit : *Faites tout ce que Sara vous dira, écoutez sa voix parce que c'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom.* Quel autre héritage y avait-il pour Isaac que celui de la sainteté qui devait illustrer son père; il donna le Gouvernement des Nations au fils de la servante comme une simple portion de son patrimoine, mais il donna le double au fils de Sara, lequel eut non seulement en partage les biens temporels, mais encore les célestes et les éternels. Adieu, mon fils, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 34

Horontien ayant demandé si l'âme est une substance céleste.

Ambroise salue Horontien.

1. Vous m'avez demandé si l'âme me paraît être d'une substance céleste ? car vous ne croyez pas qu'elle soit du sang ou du feu, ou une harmonie des nerfs, comme l'a prétendu la foule des philosophes : ou bien vous ne soutenez pas, comme les descendants de l'illustre secte de Platon que l'âme soit ce qui se meut soi-même, et qui n'est pas mus par un autre : ou du moins vous n'approuvez pas l'opinion d'Aristote ce bel esprit qui a inventé une espèce de cinquième élément, c'est-à-dire, la perfection, de laquelle vous composerez et vous formerez en quelque sorte la substance de l'âme.

2. Je vous conseille de lire sur ce sujet le livre d'Esdras qui a réfuté toutes les rêveries, de ces philosophes, et qui par une sagesse cachée et profonde qu'il avait puisés dans la révélation, a prouvé que l'âme est d'une substance supérieure.

3. L'Apôtre comme un habile maître et un laboureur spirituel, excitant l'esprit de ses disciples par les semences de sa doctrine, n'a pas dit expressément, mais nous a donné à entendre que nos âmes sont ce qu'il y a de meilleur parmi les créatures, et qu'elles sont de la nature la plus excellente. En effet lorsqu'il dit : *que les créatures font assujetties à la vanité, et qu'elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les y a assujetties, avec espérance d'être délivrées de cet asservissement à la corruption pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu;* (Rom 8,20) il montre que la noblesse de l'âme est très grande, puisque c'est par sa force et par sa dignité que l'homme reçoit l'adoption des enfants de Dieu, ayant la ressemblance et l'image de Dieu imprimée en lui-même. Car l'âme ne saurait ni être connue par l'attouchement, ni vue des yeux du corps, et c'est par là qu'elle porte la ressemblance de la nature incorporelle et invisible, et qu'elle est par sa substance au-dessus de toutes les qualités corporelles et sensibles. En effet, les choses qui se voient sont temporelles, signifient des êtres temporels, sont unies à des êtres temporels; au lieu que ce qui ne se voit point est uni à ce bien suprême et éternel, a en lui sa vie, son être, et son mouvement, et ne souffre jamais d'en être séparé et divisé, s'il comprend en quoi consiste son bonheur.

4. Chaque âme donc se voyant renfermée dans la prison de son corps, pourvu que le commerce qu'elle a avec cette demeure terrestre ne l'ait pas fait dégénérer de sa noblesse, gémit étant appesantie par les liens qui l'attachent à son corps, parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et que cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins qui l'agitent; et de plus sentant qu'elle marche par la foi, non par la claire vision, elle désire de sortir de son corps et d'aller au Seigneur.

5. Remarquons donc comment les créatures sont assujetties à la vanité, et ne le sont pas volontairement, mais par l'ordre de Dieu qui a voulu que les âmes fussent jointes à des corps à cause de leur espérance, afin que dans le temps qu'elles espèrent les biens éternels, elles se rendent dignes de cette haute récompense. *Car nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus Christ afin que chacun reçoive ce qu'il aura fait pendant qu'il était revêtu de son corps.* (II Cor 5,10) Ainsi que l'âme d'un chacun prévoit ce qu'elle doit attendre selon les bonnes ou les mauvaises actions qu'elle aura faites dans la vie présente. L'Apôtre dit fort bien, pendant qu'il était revêtu de son corps; c'est-à-dire, qu'il l'avait reçu pour le gouverner, afin que si l'âme l'a bien gouverné, elle reçoive le prix pour lequel elle a été assujettie à la vanité avec espérance d'en être délivrée; et si au contraire elle l'a mal gouverné, elle souffre la punition pour n'avoir pas espéré en Dieu, et n'avoir pas travaillé à mériter la liberté et la véritable gloire de l'adoption des enfants.

6. L'Apôtre nous a donc appris que l'homme comme créature est assujetti à la vanité, car qu'est-ce qui constitue plus l'homme que son âme ? Il dit de ceux qui participent avec lui à la même nature : *tant que nous sommes dans ce corps nous gémissons sous sa pesanteur.* (II Cor 5,4) David dit aussi : *l'homme est devenu semblable à la vanité - et tout homme durant sa vie n'est que vanité.* La vie de l'homme n'est donc dans la siècle présent que vanité, et l'âme est assujettie à cette vanité. Ainsi un chrétien obligé de satisfaire aux besoins du corps, ne le fait ni volontiers ni volontairement, mais à cause de celui qui l'y assujettit avec espérance d'en être délivré. Il le fait pour lui obéir. De cet exemple de l'âme passons au reste des créatures.

7. Considérez le soleil, la lune et les étoiles qui ne sont que des créatures, quoiqu'elles brillent avec tant d'éclat, ne se lèvent et ne se couchent que pour servir chaque jour à notre usage, et nous donnent suivant la disposition et l'ordre du Créateur la lumière dont elles sont

remplies, paraissant et le jour et la nuit. Combien de fois le soleil est-il couvert par des nuages ? Combien de fois est-il voilé à la terre par l'opposition de la lune, qui se mettant devant lui, et répercutant ses rayons, forme ses éclipses. *La lune connaît le temps ou elle doit se coucher*, dit l'Écriture. Elle connaît le temps où elle fera pleine, ou dans son croissant. Les étoiles cachées par des nuages se dérobent à notre vue. Toutes ces créatures supportent le service qu'elles rendent au siècle présent, non volontairement, mais avec espérance que celui qui les a assujetties à ce travail les en récompensera. C'est pourquoi elles le supportent à cause de lui, c'est à-dire, pour obéir à sa volonté.

8. Et certes il n'est pas surprenant qu'elles le supportent avec patience, sachant que leur Seigneur et le Créateur de tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, a pris notre corps mortel, et s'est assujetti aux misères de notre nature. Comment donc ne supporteraient-elles pas patiemment leur assujettissement à la corruption, lorsque le maître de tous les hommes s'est humilié pour la rédemption du monde jusqu'à la mort, s'est revêtu de la forme de serviteur, et s'est fait pour nous et péché et malédiction ? Les créatures célestes imitant donc sa bonté, quoiqu'elles gémissent d'être assujetties à la vanité de ce monde, elles se consolent pourtant dans l'espérance qu'elles seront délivrées de cet asservissement à la corruption pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu; lorsque le temps de leur adoption sera venu, et que la rédemption de tous sera accomplie. *Car lorsque la multitude des nations sera entrée dans l'Église, alors tout Israël sera sauvé.* (Rom 11,23) A quel peuple ne pardonnera-t-il pas, puisqu'il pardonne à celui qui l'a persécuté et qui a crié : *Crucifiez-le, crucifiez-le, et que son sang tombe sur nous et sur nos enfants ?* Mais comme les créatures même célestes sont assujetties à la vanité, quoiqu'avec l'espérance d'en être délivrés, la vérité compatissante et la rédemption universelle souffriront que la perfidie et la fureur des Juifs qui sont tombés en se livrant à la vanité de ce siècle, soient aussi admises au pardon.

9. Enfin pour conclure, ce soleil si beau et si admirable, cette lune que les ténèbres de la nuit n'empêchent pas d'éclairer; ces étoiles qui sont l'ornement du ciel, supportent maintenant l'asservissement à la corruption, parce que tout corps elle corruptible; car les cieux périront, et le ciel et la terre passeront; mais ensuite le soleil, la lune et les étoiles se reposeront dans la gloire des enfants de Dieu; lorsque Dieu sera tout en tous. Je souhaite qu'il soit en vous et en moi par sa plénitude et par sa miséricorde.

10. Ne croyons-nous pas aussi que les anges mêmes qui, parmi les travaux de ce monde s'acquittent de divers ministères, ne gémissent pas lorsqu'ils sont les ministres et les exécuteurs des supplices et des fléaux dont les pécheurs sont frappés, comme nous le lisons dans l'Apocalypse de saint Jean. Jouissant de la vie bienheureuse, ils aimeraient bien mieux demeurer dans ce séjour de la paix et de la tranquillité, que d'être les instruments de la vengeance sévère que nos péchés attirent sur nos têtes. Car comme ils se réjouissent de la conversion d'un pécheur, sans doute ils gémissent sur les malheurs de tant de pécheurs qui mondent la terre.

11. Si donc les créatures et les Puissances célestes supportent l'asservissement à la corruption, mais dans l'espérance que dans la suite elles se réjouiront pour nous, et avec nous; consolons-nous aussi des maux que nous souffrons durant la vie présente par l'espérance et l'attente de la gloire future. Adieu mon fils, aimez-moi parce que je vous aime.

LETTRE 35

écrit en 387

Horontien dans cette lettre demande d'abord, d'où vient que saint Paul n'ayant pas dit que toutes les créatures sont asservies à la corruption, il dit pourtant qu'elles gémissent toutes.

Ambroise à Horontien

1. J'ai répondu dans ma lettre précédente à votre question. Celle-ci fait partie de ma réponse, et bien loin de couper la lettre précédente, elle en sera le complément. Car en faisant réflexion sur ce que j'avais lu auparavant, j'ai été frappé, je l'avoue, de ce que l'Apôtre ajoute : *Nous savons que toutes les créatures soupirent*, quoique deux versets plus haut il est dit sans addition : *Les créatures sont assujetties à la vanité*. Il ne dit pas que toutes les créatures, mais simplement que les créatures sont assujetties à la vanité. Il dit encore, *que les créatures seront délivrées de l'asservissement à la corruption*. Enfin il ajoute *que toutes les créatures soupirent*.

2. Que veut donc dire cette addition, si ce n'est peut-être que toutes les créatures ne sont pas assujetties à la vanité, et que n'étant pas toutes assujetties à la vanité, elles ne seront pas toutes délivrées de l'asservissement à la corruption ? Qu'elle en effet sera délivrée, si elle n'est pas assujettie à la vanité, et si elle est exempte de l'asservissement à la corruption, que toutes gémissent, non sur leur propre misère, mais sur la nôtre, et qu'elles enfantent l'esprit du salut, l'esprit de joie en attendant l'adoption des enfants de Dieu, afin de goûter une joie et une allégresse commune de la rédemption du genre humain. Toutes les créatures donc gémissent sur notre misère, ou à cause de l'ardente charité qu'elles ont pour nous, ou parce qu'elles nous regardent comme étant membres de leur corps dont Jésus Christ est le Chef. Mais soit que cela soit comme je l'ai dit, soit que l'Apôtre ait dit simplement que toutes les créatures gémissent et sont comme dans le travail de l'enfantement; entendez cela comme vous voudrez.

3. Considérons maintenant ce qu'il ajoute : *et non seulement elles, mais nous encore qui possédons les prémices de l'esprit, nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption et la délivrance de nos corps*. La page précédente vous apprend ce que c'est que l'adoption des enfants, et il faut y recourir pour bien entendre le sens de ce passage.

4. Celui qui fait mourir par l'esprit, dit cet Apôtre, les oeuvres de la chair, vivra. Il n'est pas surprenant qu'il vive, puisque celui qui a l'Esprit de Dieu devient enfant de Dieu, et il l'est tellement, qu'il ne reçoit pas l'esprit de servitude, mais l'esprit d'adoption des enfants, jusques-là que l'Esprit saint rend témoignage à notre esprit, que nous sommes les enfants de Dieu; et ce témoignage du saint Esprit consiste en ce que c'est lui qui crie dans nos coeurs : *Mon Pere, mon Pere*, ainsi qu'il est écrit dans l'Epître aux Galates. Ce grand témoignage aussi que nous sommes les enfants de Dieu, c'est que nous sommes les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus Christ. Or on est son cohéritier lorsqu'on se glorifie avec lui, et l'on se glorifie avec lui lorsqu'en souffrant pour lui on participe à ses souffrances.

5. Pour nous exhorter à souffrir, il ajoute que toutes nos souffrances sont beaucoup au-dessus de la grandeur de la récompense qui nous est promise, et que nos travaux ne nous rendront jamais dignes de ces biens à venir, qui seront manifestés en nous, lorsque l'image de Dieu étant retracée dans notre âme, nous mériterons de contempler sa gloire face à face.

6. Et afin de relever la grandeur de cette révélation future, il a ajouté que les créatures sont, dans l'attente de la manifestation des enfants de Dieu, parce qu'elles font maintenant assujetties à la vanité, non volontairement, mais avec espérance, ou parce que Jésus Christ les récompensera de leur service, ou parce qu'elles seront délivrées de l'asservissement à la corruption, pour entrer dans la liberté des enfants de Dieu, afin que les créatures et les enfants de Dieu jouissent de la même liberté lorsque leur gloire sera manifestée, mais à présent, pendant que cette manifestation est différée, toutes les créatures gémissent attendant l'effet de notre adoption, et la gloire de notre rédemption, enfantant déjà l'esprit du salut, et désirant d'être délivrés de l'assujettissement à la vanité.

7. Aux gémissements des créatures, l'Apôtre joint encore celui des saints qui ont reçu les prémices de l'Esprit, car ils gémissent aussi : Car quoiqu'ils soient assurés de la pureté de leur vie, ils ne laissent pas néanmoins de compatir à nos misères, parce que la rédemption et la délivrance de tout le corps de l'Eglise n'est pas encore arrivée. En effet quelques membres de

leur corps étant dans les souffrances, comment les autres membres, quoique plus excellents, ne compatiraient-ils pas à des membres qui souffrent?

8. Voilà pourquoi je crois que l'Apôtre a dit, qu'alors le Fils sera lui-même assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses. Car ceux qui sont encore dans la peine et dans le travail ne sont pas assujettis, et c'est en eux peut-être que Jésus Christ a encore soif, a encore faim, qu'il est nu, parce qu'ils n'observent pas la parole de Dieu, et qu'ils ne se revêtent pas de Jésus Christ qui est le vêtement des croyants et l'habit des fidèles. De même ceux dans lesquels il est malade ont encore besoin de remède, et c'est pour cela qu'ils ne font pas assujettis; cet assujettissement étant un effet de la vertu, non de la maladie. Enfin le Fils de Dieu est assujetti dans les chrétiens qui sont forts, et qui pratiquent les commandements de Dieu. Mais maintenant il travaille bien plus dans ceux qui ne secourent point ceux qui sont dans la peine, que dans ceux qui demandent d'être secourus. Telle est la manière pieuse et véritable dont il faut entendre l'assujettissement de Jésus Christ, qui s'assujettira afin que Dieu soit tout en tous.

9. Nous avons développé le sens de l'Apôtre; considérons maintenant qui sont ceux qui ont les prémices de l'Esprit; Ainsi consultons la loi pour savoir ce qu'elle a entendu par le nom de prémices, ou par le nom de commencement. *Vous ne manquerez pas, dit-elle, d'offrir le commencement de votre aire et de votre pressoir.* (Ex 22,29) Et plus bas : *Vous porterez dans la maison du Seigneur votre Dieu les commencements de vos prémices.* Autres sont les prémices, autres sont les dîmes. Les prémices attirent plus de grâces, sont des preuves plus assurées de la sainteté. Abel plut à Dieu pour n'avoir pas différé de lui offrir son présent, et les prémices de ses brebis. Quoique quelques auteurs prétendent qu'il y a de la différence entre les prémices et les premiers-nés, parce qu'après la récolte des grains on prend de tout ce qui est dans l'aire les commencements pour l'offrir; cependant on offre au Seigneur ce qui est le premier tiré de la moisson. Mais je traiterai ce sujet une autre fois. Or toute la moisson de l'aire semble être sanctifiée par l'oblation des prémices, mais les prémices font elles-mêmes encore plus saintes.

10. Les saints semblablement sont les prémices du Seigneur, les apôtres surtout; car Dieu a mis premièrement dans son Eglise les apôtres qui ont fait plusieurs prédications, et qui ont annoncé Jésus Christ, parce qu'ils l'ont reçu les premiers. Il a été reçu par Simeon le prophète, par Zacharie le prophète, par Jean son fils, par Nathanaël en qui il n'y a point de déguisement, et c'est pour cela qu'il se reposait sous le figuier; par Joseph qui avait le surnom de Juste et qui l'ensevelit. Ces saints sont les prémices de notre foi. La nature néanmoins des autres grains est la même que celle des prémices, quoiqu'il y ait moins de grâce dans quelques-uns; car Dieu est assez puissant pour faire des pierres, même des enfants d'Abraham.

11. Mais voici l'exemple de Jésus Christ qui dans la résurrection des morts est appelé le premier-né d'entre les morts. L'Apôtre nous insinue aussi qu'il est les prémices, en disant : *Tous revivent en Christ chacun en son rang.* (Col 1,18) Jésus Christ le premier comme les prémices de tous. Puis ceux qui sont à lui, qui ont cru en son avènement. Ce divin Sauveur a un corps aussi véritable que le nôtre; il est cependant appelé le premier-né d'entre les morts, parce qu'il est ressuscité le premier; et il est appelé les prémices, parce qu'il est le plus saint de tous les fruits, ayant sanctifié tous les autres fruits de la même nature; il est aussi le commencement de ceux qui sont créés à l'image de Dieu, comme étant l'image invisible de Dieu, en qui selon la divinité il n'y a rien de corporel, rien de temporel, parce qu'il est la splendeur de la gloire de son Père, et l'image de sa substance. J'ai prolongé ma lettre pour vous expliquer ce que font les prémices.

12. Nos prémices sont donc les Apôtres qui ont été choisis d'entre tous les fruits de ce temps-là, auxquels Jésus Christ a dit : *Vous ferez- des miracles encore plus grands que les miens;* car la grâce de Dieu se répandit sur eux avec abondance. Les apôtres, dis-je, gémissaient en attendant la rédemption et la délivrance de tout le corps, et ils gémissent encore sur les travaux et les peines de plusieurs chrétiens qui sont parmi les flots de la mer du siècle. Comme si quelqu'un ayant déjà saisi le haut du rivage, mais étant encore battu des vagues par le milieu du corps, il gémit et sent pour ainsi dire, les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce qu'il se retire de la mer tout entier. Celui-là gémit sans doute, qui nous dit encore : *Qui est-ce qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui ?* (II Cor 11,29)

13. Que ce passage donc ne nous arrête point : *Possédant les prémices de l'Esprit nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption des enfants, la rédemption et la délivrance de notre corps.* (Rom 8,23) Car le sens en est clair, parce que possédant les prémices de l'Esprit les justes gémissent attendant l'adoption des enfants, laquelle est la rédemption et la délivrance de tout le corps, lorsque ce corps en qualité d'enfant de Dieu par adoption verra face à face ce bien suprême et éternel. Car il le fait une adoption des enfants dans l'Eglise du Seigneur lorsque le saint Esprit crie : *Mon Père, mon Père,* comme vous le lisez dans l'Epître aux Galates.

Mais cette adoption sera parfaite, lorsqu'ils ressusciteront tous dans l'incorruption, dans l'éclat, dans la gloire, et qu'ils mériteront de voir la face de Dieu, le genre humain étant alors véritablement racheté et délivré. Voilà pourquoi l'Apôtre se glorifie en disant : Nous avons été sauvés par l'espérance. Car l'espérance sauve aussi bien que la foi de laquelle il est dit : *Votre foi vous a sauvé.*

14. Les créatures donc qui sont assujetties à la vanité, non volontairement, mais avec l'espérance d'en être délivrées sont sauvées par l'espérance, comme saint Paul, qui sachant que c'était un gain pour lui de mourir et d'être dégagé de son corps pour être avec Jésus Christ, de mourir en cette vie pour lui gagner des âmes. Or qu'est-ce que l'espérance sinon l'attente des biens futurs ? C'est pourquoi il dit : *Quand on voit ce qu'on a espéré ce n'est plus espérance.* (Rom 8,24) Car ce ne sont pas les choses qu'on voit, mais les choses qu'on ne voit pas qui sont éternelles, puisque nul n'espère ce qu'il voit déjà. En effet, nous semblons tenir ce que nous voyons, comment donc espérons nous ce que nous tenons ? Non, on ne voit rien de ce qu'on espère. *L'oeil n'a point vu, ni l'oreille n'a entendu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment.* (I Cor 2,9)

15. Si donc on ne peut espérer ce qu'on voit, quelques-uns ne comprennent pas bien ces paroles : *Nul n'espère ce qu'il voit déjà*, à moins qu'ils ne les entendent de cette sorte. Si quelqu'un voit déjà, qu'espère-t-il et qu'attend-il ? Parce qu'il est vrai que nous espérons ce que nous ne voyons pas. C'est pourquoi quoiqu'il semble éloigné de nous, nous l'attendons par la patience. *J'ai attendu*, dit le Prophète, *je ne me suis point lassé d'attendre le Seigneur, et il m'a enfin regardé.* Nous attendons donc patiemment, parce que le Seigneur est bon pour ceux qui supportent ses retardement. Il semble convenable qu'il nous ait rendu par la patience ce que nous espérons. Nous attendons ce que nous espérons et nous ne le voyons pas. Ce lui-là néanmoins fait beaucoup qui espère et qui attend les choses qu'il ne voit point, c'est pour cela que portant toutes ses pensées à tout ce qui est éternel, il supporte les retardements de Dieu.

16. Ce passage, *quand on voit ce qu'on espère, ce n'est plus espérance*, s'entend fort bien des Puissances de ce siècle, des dignités, des richesses. Vous voyez un Grand précédé des licteurs et monté sur un char. Ce n'est pas une espérance, s'il la met dans cette pompe et dans cette grandeur qui se voit. Ce n'est pas non plus une espérance de la mettre dans le ciel que nous voyons, il faut espérer dans le Dieu du ciel. Le Chaldéen ne doit pas espérer dans les étoiles qu'il observe, ni le riche dans ses possessions, ni l'avare dans ses usures. Mais celui-là a une solide espérance qui la met dans celui qu'il ne voit point, je veux dire dans le Seigneur Jésus qui est au milieu de nous, et que nous ne voyons point. Enfin, l'oeil ne voit, ni l'oreille n'entend ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.

LETTRE 36

Horontien ayant demandé quel est cet esprit que saint Paul dit prier pour nous par des gémissements ineffables.

Ambroise à Horontien

1. Nos lettres tiennent les unes aux autres comme par des chaînes, en sorte que nous semblons converser ensemble aussi agréablement que si nous étions présents, et nous fournissons de la matière à nos lettres, vous par vos questions, et moi par mes réponses.

2. Vous m'avez marqué que vous ne saviez de quel esprit saint Paul dit : *Qu'il prie pour nous par des gémissements ineffables*. Reprenons ce qui a été dit plus haut, afin que cette lecture nous découvre ce que nous cherchons. De plus, dit l'Apôtre, *l'Esprit de Dieu aide notre faiblesse dans notre prière*. N'est-ce pas le saint Esprit qui est notre aide, comme étant celui à qui le psalmiste dit : *Tu es mon aide, ne m'abandonne point et ne me méprise pas, ô Dieu mon Sauveur*. (Ps 26,3)

3. Car quel autre esprit a pu enseigner à saint Paul la manière dont il devait prier ? Or l'Esprit de Jésus Christ apprend comme Jésus Christ à ses disciples à prier. Et qui après Jésus Christ le leur apprendrait sinon son esprit qu'il a envoyé pour nous apprendre à prier, et pour former nos oraisons ? Nous prions par l'esprit. Nous prions par le coeur. Afin que le coeur puisse prier comme il faut, l'esprit précède, et le conduit dans la voie droite pour écarter les distractions que suggèrent la chair et le sang, pour l'empêcher de demander des choses basses et terrestres, ni aussi celles qui sont au dessus de ses forces. Car les dons du saint esprit qui se font connaître au-dehors, sont donnés à chacun pour son utilité. Enfin il est écrit : *Demandez de grandes choses et l'on vous donnera les petites par surcroit. Demandez les biens célestes, et l'on y ajoutera les terrestres*.

4. Il veut donc que nous demandions les biens du ciel sans nous arrêter à ceux de la terre. Il sait ce qu'il nous donne, distribuant à chacun ses dons selon qu'il lui plaît. Il déclare de temps en temps que vous ne pouvez à présent recevoir une telle grâce, sachant la mesure qui nous convient et que nous ignorons. Je demande pour moi la couronne du martyre. L'Esprit saint est prompt. Mais connaissant la faiblesse de ma chair, de peur qu'en demandant un si grand don je ne perde les moindres que je possède, il me répond : *Vous n'êtes pas capable du martyre*. Combien ai-je eu d'occasions de le souffrir, et j'en ai été éloigné lorsque je touchais presque au terme. Cet habile Médecin sait quelles viandes sont propres pour les malades, et en quel temps il faut leur en donner d'autres pour les rétablir en santé. Quelquefois une viande prise à propos rend la santé, au lieu que si elle est prise à contre-temps, ou qu'elle ne convienne pas à notre tempérament, elle nous expose à un très grand danger.

5. Ainsi ne sachant pas ce que nous devons demander, ni comment il faut prier, le saint Esprit demande pour nous; car il est l'Esprit de Jésus Christ notre Avocat, et il demande par des gémissements ineffables. Jésus Christ s'afflige aussi pour nous. Dieu le Pere dit : *Mes entrailles sont émues*. Nous lisons qu'il fait souvent éclater son indignation et sa douleur. Il gémit pour nous pardonner nos péchés, et nous apprendre à faire pénitence. Il y a en effet un gémissement que la piété nous fait pouffer, et qui a beaucoup de pouvoir; c'est celui dont le Prophète dit : *Mon gémissement ne t'est point caché*. Car il ne se cachait pas comme Adam, mais il disait : *C'est moi qui suis le Pasteur. En quoi ce troupeau est-il coupable ? C'est moi qui ai péché, et c'est sur moi que doit tomber votre vengeance*.

6. De là je conclus que le gémissement de l'Esprit de Dieu et le gémissement du Prophète est véritablement ineffable, par ce qu'il est céleste. Car les paroles que saint Paul entendit dans le ciel sont tellement ineffables, qu'il n'est pas permis aux hommes de les proférer. Mais ce qui est caché aux hommes, est connu de Dieu. Car étant le scrutateur des coeurs, il connaît toutes choses. Mais il ne fonde et ne recherche que ce que l'Esprit a purifié. Dieu connaît donc ce que l'Esprit demande, et cet Esprit est la sagesse, laquelle demande pour les saints selon que vous lisez : *L'Esprit demande pour les saints*. (Rom 8,27) Car il prie pour ceux pour lesquels Jésus Christ a souffert et qu'il a lavé dans son sang. Adieu, mon fils, aimez-moi comme un fils aime son père, parce que je vous aime.

LETTRE 37

écrit en 387

Simplicien ayant témoigné à saint Ambroise qu'il ferait une chose utile, s'il expliquait quelques endroits de saint Paul devant le peuple.

Ambroise salue Simplicien.³

1. Comme nous nous entretenons familièrement il y a peu de temps, selon la coutume des anciens amis, vous me témoignâtes que je vous faisais un grand plaisir, lorsque je prenais pour sujet de mes sermons quelques endroits des épîtres de saint Paul et que je les expliquais devant le peuple; d'autant que les conseils qu'il donne sont si profonds qu'on a peine à les comprendre, quel élève par la sublimité de ses maximes les auditeurs, et remplit de feu le prédicateur, et qu'en plusieurs endroits il s'explique si clairement lui-même, que celui qui parle ne saurait y rien ajouter du sien, et que s'il veut dire quelque chose de plus, il fait bien plutôt le personnage de grammairien qu'il n'exerce la fonction de prédicateur.

2. Reconnaisant donc dans votre demande les sentiments de votre ancienne amitié, et ce qui est encore plus, les témoignages de l'amour paternel, car l'ancienne amitié unit plusieurs personnes ensemble, l'amour paternel n'unit que le père avec son fils; sachant aussi que selon votre avis j'ai déjà fait assez passablement ce que vous exigez de moi, je vous obéirai, surtout étant averti et animé par mon propre exemple, ce qui ne me fera pas fort difficile. Car je ne prendrai pas pour modèle quelque grand personnage, je ne ferai que m'imiter moi-même, en suivant ma méthode ordinaire.

3. Lorsque selon votre conseil, j'ai tracé l'image et fait dans mes discours la peinture de la vie bienheureuse, je crois que je l'ai fait de telle sorte, que j'ai eu peut-être l'approbation de plusieurs autres personnes, mais que j'ai eu certainement celle d'un ami tel que vous, quoiqu'il soit infiniment plus difficile de ne pas vous déplaire et de subir votre censure que celle de beaucoup d'autres. Mais vous tempérez par la tendre amitié que vous me portez la sévérité de votre jugement, et voilà pourquoi il m'est plus favorable.

4. Cette épître de Saint Paul, que j'ai expliquée durant votre absence, contient la maxime par laquelle cet apôtre nous invite à passer de la servitude à la liberté, en disant : *Vous avez, été achetés d'un grand prix, ne vous rendez pas les esclaves des hommes*. Montrant que notre liberté consiste dans la connaissance de la sagesse; question qui a été traitée avec beaucoup d'éclat dans les disputes des philosophes, lorsqu'ils ont soutenu que le sage est toujours libre, et que l'insensé est toujours esclave.

5. Mais Salomon le fils de David avant eux tous a enseigné cette vérité, lorsqu'il a dit : *Le fou change comme la lune*. Car le sage n'est ni ébranlé par la crainte, ni intimidé par les puissances, ni enflé par la prospérité, ni abattu par l'adversité. En effet, où est la sagesse, là se trouve le courage, la constance, et la force. L'esprit du sage est toujours le même. Le changement des affaires ne l'abaisse ni ne l'élève. Il n'est pas flottant comme un enfant qui se laisse entraîner à tout vent de doctrine : mais il demeure parfait en Jésus Christ étant fondé sur la charité, enraciné dans la foi. Le sage voit tranquillement la décadence des empires, et ne se laisse point ébranler par tant de divers accidents qui arrivent dans la vie, mais il brillera comme le soleil de justice qui brille dans le royaume de son Père.

6. Examinons pourtant dans quelle source les philosophes ont principalement puisé cette doctrine; dans quelle discipline des moeurs et dans quelle sagesse de nos pères. 1°. Noe ayant appris que l'insensé Cham son fils avait fait des risées de sa nudité ne le maudit-il pas, en disant : *Que Cham soit maudit, il sera le serviteur de ses frères ?* (Gen 9,25) et lui donna pour maîtres ses frères qui avaient sagement respecté leur père et rendu toute sorte d'honneurs à sa vieillesse ?

7. 2°. Jacob qui a été une source abondante de toutes les sciences, et qui par le mérite de sa sagesse a été préféré à son aîné, n'a-t-il pas répandu cette instruction dans le coeur de tous les hommes ? Isaac leur père qui ne consultant que son coeur ne savait lequel de ses deux fils il aimait le plus tendrement, mais qui en suivant son jugement préférait le cadet, car l'affection est une suite de la parenté et du sang; mais un jugement de préférence s'accorde au mérite, ce patriarche, dis-je, distribuant à l'un sa grâce, à l'autre sa miséricorde; au sage sa grâce, à l'insensé sa miséricorde, parce que de lui-même il ne se portait pas à la vertu, et qu'il ne marchait

³ Simplicien fut successeur de saint Ambroise.

pas volontairement dans la voie étroite, bénit ce dernier pour être le serviteur de son frère; montrant par là que la folie est pire que la servitude, puisque la servitude lui est imposée comme un remède, insensé étant incapable de se gouverner lui-même, et ne pouvant par sa propre volonté que se précipiter dans l'abîme, s'il n'est retenu par un sage modérateur.

8. Ce père aimant donc Esaü, mais consultant plutôt l'avantage de son fils que sa propre tendresse; le rendit le serviteur de son frère afin qu'il se conduisît par ses conseils. Voilà pourquoi on donne au peuple léger et volage, des magistrats sages et prudents qui arrêtent par leur autorité sa fougue et sa folie, et qui sous une ombre de domination et de puissance, le forcent malgré lui de se soumettre à ses conducteurs et d'obéir aux lois. Isaac imposa donc à l'insensé Esaü comme à un cheval indompté ce pesant joug, et refusa la liberté à celui à qui il avait dit de gagner sa vie à la pointe de son épée; et de peur que sa témérité ne lui fît faire des chutes, il lui donna son frère pour maître, afin que soumis à son autorité et retenu par l'exemple de sa modération, il se disposât peu à peu à se convertir. Mais comme il y a de la diversité dans la servitude, l'une de contrainte qui est pour les faibles, l'autre de volonté qui est pour les forts, le bien qu'on fait par la volonté étant bien plus méritoire que celui qu'on fait par contrainte, il lui imposa d'abord le joug de la contrainte, et lui donna dans la suite la bénédiction d'une soumission volontaire.

9. Ce n'est donc pas la nature qui nous fait esclaves, mais le manque de sagesse. Ce n'est pas l'affranchissement qui nous rend libres, mais la bonne conduite. Efaü était né libre, et a été fait esclave. Joseph a été vendu et réduit en servitude, et il a été élevé à une si haute puissance qu'il a commandé à ceux qui l'avaient vendu. Il ne dédaignait pas cependant étant esclave de s'acquitter ponctuellement de ses devoirs, mais dans cet état même il se tenait au plus haut degré de la vertu, et il conservait avec soin la liberté de l'innocence, et l'autorité que donne une vie irréprochable. Aussi le psalmiste dit fort bien : *Joseph fut vendu pour être esclave. Il fut humilié par les chaînes qu'on lui mit aux pieds.* Il ne dit pas qu'il ait été esclave, mais qu'il a été vendu pour être esclave. On l'a humilié en mettant des chaînes à ses pieds; mais on n'en a pas mis à son âme.

10. Car comment a-t-on humilié son âme de laquelle le Prophète dit : *Son âme a transperce le fer.* Car au lieu que le péché qui comme un fer peut être pénétré transperce les âmes des autres, la sainte âme de Joseph a été si fort impénétrable au péché, qu'elle a elle-même pour ainsi dire transpercé le péché. Enfin il a été insensible aux attraits et aux sollicitations de sa maîtresse, et s'est mis à couvert des flammes de l'amour impur par le feu de l'amour divin qui brûlait encore plus dans son cœur. C'est pourquoi le Prophète a si bien dit de lui : *La parole de Dieu l'a embrasé,* et par son moyen, il a éteint les flèches brûlantes du démon.

11. Comment était-il esclave, lui qui instruisit les princes du peuple à réserver le blé qu'ils avaient recueilli, et à se précautionner contre la famine qui devoir arriver ? Comment était-il esclave, lui qui acquit à Pharaon toutes les terres de l'Egypte, et qui réduisit tous les Egyptiens en servitude; non en les assujettissant à des services bas et indignes, mais en leur faisant payer tribut, dont il dispensa pourtant les prêtres, et dont il rendit les possessions exemptes de cette charge pour inspirer aux Egyptiens un respect inviolable pour leur dignité et pour la religion.

12. Il ne fut pas enclavé pour avoir été vendu; il le fut en effet à des marchands; mais si vous avez égard au prix de sa vente, vous trouverez plusieurs hommes qui ont acheté de jeunes filles d'une plus grande beauté dont ils sont devenus amoureux, et dont ils se sont rendus honteusement les esclaves. On voyait Apeme la concubine du Roi Darius assise à sa droite, lui ôtant le diadème et le mettant sur sa propre tête, et lui donnant des soufflets de la main gauche. Le prince la bouche ouverte la regardait plein de joie, lorsque cette femme daignait lui faire un souris, s'attristant et se croyant malheureux lorsqu'elle endroit en colère, n'étant occupé qu'à mériter ses caresses par des soumissions indignes de son rang, et à obtenir par ses prières qu'elle se réconciliât avec lui.

13. Mais à quoi bon faire de longues digressions sur ce sujet ? Ne voyons-nous pas souvent des enfants racheter à prix d'argent leurs pères qui sont tombés sous la puissance des pirates ou de cruels barbares ? Les lois pécuniaires valent-elles mieux que les lois de la nature ? Ecoute-t-on donc les sentiments de la piété et de la tendresse dans la servitude ? Plusieurs marchands achètent des lions et ne les dominent pas pour les avoir achetés, mais ils leur sont tellement soumis à leur tour, que s'ils voient ces animaux devenir furieux et dresser leur crinière, ils s'enfuient et vont se cacher. L'argent ne porte donc point de préjudice, puisqu'il sert souvent à s'acheter des maîtres; les tables où sont contenues les lois des achats et des ventes ne nuisent pas non plus, puisqu'il arrive souvent que par elles l'acheteur est livré et soumis au vendeur. Les contrats qu'on fait en ces occasions n'empêchent pas la noblesse du sang, et ne font pas perdre

la liberté de la sagesse. Enfin plusieurs, selon l'Écriture, étant nés libres sont soumis à un serviteur sage, et il y a tel esclave de bon sens qui gouverne ses maîtres insensés.

14. Quel est donc à votre avis celui qui est le plus libre ? Il n'y a de libre que la sagesse qui donne aux pauvres la conduite des riches, et qui fournit aux esclaves le moyen de prêter à usure à leurs propres maîtres; non de leur prêter à usure de l'argent, mais de leur prêter l'intelligence, mais de leur prêter le talent tiré du trésor éternel du Seigneur, talent qui ne se corrompt jamais, et dont l'usure est infiniment précieuse; mais de leur prêter à usure l'argent spirituel des divines paroles dont la loi dit : *vous prêterez à usure aux nations, mais vous n'emprunterez rien de personne.* (Dt 15,6) Le peuple Hébreu a prêté à usure aux Nations la doctrine du salut, mais il ne l'a pas reçue de leur part. Au contraire il la leur a donnée. C'est à lui à qui le Seigneur a ouvert son trésor, afin que les nations étant arrosées de la pluie salutaire de ses discours, il devint leur prince et qu'il n'eût lui-même aucun prince au-dessus de lui.

15. Celui qui est sage est donc libre, étant acheté par le prix des célestes oracles, par l'or, par l'argent de la divine parole » étant acheté au prix du sang, car ce n'est pas un petit avantage de connaître l'acheteur, étant acheté au prix de la grâce qui lui a fait ouïr et comprendre ces paroles : *vous qui avez soif courez à l'eau; vous qui que vous soyez qui n'avez-point d'argent, allez, achetez, butez à mangez.* (Is 55)

16. Celui-là est libre qui allant à l'armée et ayant pillé les richesses ses ennemis, trouve parmi le butin une femme bien faite dont la beauté lui inspire de l'amour, s'il la prend pour son épouse après lui avoir coupé les cheveux et ôté l'habit de sa captivité, et s'il la rend libre d'esclave qu'elle était. Car il comprend que la prudence et la sagesse ne sont pas destinées à servir. C'est pourquoi la Loi dit : *vous ne la vendrez pas pour de l'argent; tout ce qu'il y a de plus précieux n'étant pas comparable à son mérite.* Job dit : *attirez la sagesse au fond de votre coeur.* Le topaze de l'Éthiopie qu'on estime plus que l'or et l'argent n'a rien qui l'égale.

17. Celui-là n'est pas seulement libre qui n'a point été exposé en vente et qui n'a pas vu son maître lever le doigt ⁴ en signe de consentement. Mais celui-là est encore plus libre, qui est libre au-dedans de lui-même, qui est libre par les lois de la nature, sachant que cette loi a été donnée pour régler les moeurs et non pas les conditions, et qu'il faut mesurer nos devoirs non sur la volonté des hommes, mais sur l'institution de la nature. Celui-ci ne vous semble-t-il pas être seul libre, ne vous paraît-il pas être un censeur, et un magistrat préposé pour la correction des moeurs ? c'est pourquoi l'Écriture dit véritablement : les pauvres commanderont aux riches, et les particuliers à ceux qui gèrent les affaires publiques.

18. Regardez-vous comme libre celui qui achète à prix d'argent les suffrages du peuple, qui recherche bien plus ses applaudissements que l'estime des sages ? Celui-là est-il libre qui est sensible aux flatteries de la populace et qui appréhende ses mépris et ses insultes ? Non, ce n'est pas une liberté que celle que reçoit un affranchi et que la main du licteur lui procure, car je ne crois pas que la liberté vienne d'une bonté libérale, mais de la vertu. Cette liberté ne nous est pas donnée par les suffrages d'autrui, mais nous ne l'acquérons et nous ne la posséderons que par notre propre courage. Le sage est toujours libre, toujours comblé d'honneurs, toujours préposé pour l'observation des lois. Enfin il n'y a point de loi imposée au juste, mais à l'injuste. Le juste est à lui-même sa loi, n'ayant pas besoin d'aller chercher bien loin un modèle qui l'anime à la vertu qu'il porte renfermée dans son coeur, et ayant l'oeuvre de la loi écrite sur les tables de son coeur. C'est à lui à qui il a été dit : *buvez l'eau de vos vases et des fontaines de vos puits.* Qu'avons-nous en effet qui soit plus proche de nous que la parole de Dieu ? c'est cette parole qui est dans notre coeur et dans notre bouche, parole que nous ne voyons pas, et que nous possédons.

19. Le Sage est donc libre, parce que celui qui fait ce qu'il veut, est libre. Mais toute volonté n'est pas bonne. C'est le propre du sage de vouloir tout ce qui est bon. Il haït le mal parce qu'il a choisi le bien. Si donc il a choisi le bien étant l'arbitre de son choix et le maître de son action, il est libre puisqu'il fait ce qu'il veut. Le sage est donc libre. Le sage fait bien tout ce qu'il fait. Or celui qui fait bien toutes choses, fait justement toutes choses; et celui qui fait justement toutes choses, les fait sans offenser personne, sans se rendre répréhensible, sans se causer aucune émotion ni aucune perte. Il ne fait rien avec imprudence. Il fait tout avec sagesse. Celui qui fait tout avec sagesse n'a rien à craindre, la crainte n'étant produite que par le péché. Or où il n'y a nulle crainte, là est la liberté. Où est la liberté, là est le pouvoir de faire ce qu'on veut. Le sage seul est donc libre.

20. En effet celui à qui on ne peut ni imposer de nécessité, ni faire de défense, n'est jamais esclave. Or il est du sage de ne connaître ni nécessité ni défense; le sage n'est donc pas esclave.

⁴ C'était la coutume de lever le doigt pour marquer son consentement de la vente.

On est sujet à la défense lorsqu'on ne fait pas ce qu'on désire : Or, que désire le sage que ce qui est conforme à la vertu et à la discipline des moeurs, sans quoi il ne peut être sage ? Ces bonnes qualités sont en lui. On ne saurait les lui ôter. Que si on les lui ôte, il cessera d'être sage n'ayant plus la pratique de la vertu et la pureté des moeurs dont il se prive lui-même, s'il n'est pas un amateur volontaire de la vertu. Que si on lui impose quelque nécessité, il est évident qu'il n'agit que malgré lui. Or toutes nos actions sont ou des retours vers la vertu, ou des chutes dont la malice est le principe, ou elles tiennent le milieu, ou elle sont indifférentes. Le sage pratique la vertu, non par contrainte, mais par sa propre volonté; parce qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, fuyant le mal et ne pouvant pas seulement en souffrir l'ombre. Il est si peu touché des choses indifférentes, qu'il n'est jamais emporté ça et là comme le commun des hommes, par quelque accident que ce soit. Mais il tient son âme ferme et en équilibre comme dans une balance, sans pencher du côté des plaisirs, ni sans porter le moins du monde ses désirs vers les objets qu'il faut détester, demeurant égal et immobile par sa modération. D'où il est clair que le sage ne fait rien malgré soi, qu'il ne souffre point de contrainte; car il la souffrirait s'il était esclave. Le sage est donc libre.

21. Saint Paul parle ainsi : *ne suis-je pas libre ? ne suis-je pas apôtre ?* Il était si libre que quelques frères s'étant ouvertement glissés, pour observer sa liberté il ne leur céda pas même pour un moment, comme il nous l'apprend, et refusa de s'assujettir à ce qu'ils voulaient afin que la vérité de l'Evangile fut annoncée. N'ayant donc cédé en aucune manière, il a prêché comme il a voulu. Où est la volonté, là est la récompense de la volonté. Où se trouve la nécessité, là est une soumission de nécessité. La volonté est donc meilleure que la nécessité. Vouloir donc est le propre du sage, obéir et servir est le propre de l'insensé.

22. C'est encore une parole de l'Apôtre : *je prêche de bon coeur, j'en aurai la récompense, mais si je ne le fais qu'à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié.* (I Cor 9,17) La récompense est donc accordée au sage, or le sage agit volontairement, ainsi le sage est libre selon l'Apôtre, c'est pourquoi il s'écrie : *vous êtes appelés à un état de liberté. Ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair.* (Gal 5,13) Il sépare le chrétien de la Loi, de peur qu'il ne semble succomber malgré lui sous le poids de ses ordonnances. Il l'appelle à l'Evangile qui est prêché et pratiqué par ceux qui le veulent. Le juif est sous la Loi. Le chrétien est fait chrétien par l'Evangile. La servitude est le caractère de la Loi. La liberté est le caractère de l'Evangile, où l'on a la connaissance de la sagesse. Tout homme donc qui reçoit Jésus Christ est sage, celui qui est sage est libre. Tout chrétien donc est libre et sage.

13. Cependant l'Apôtre m'a appris qu'il y a quelque chose au-delà de la liberté, c'est que servir est une liberté. *Quoique je fusse libre, dit-il, je me suis fait serviteur de tous pour en gagner plusieurs à Jésus Christ.* (I Cor 9,19) Qu'est-ce qui est au-delà de la liberté, sinon d'avoir l'esprit de grâce, d'être rempli de charité ? Car la liberté nous rend libres devant les hommes, la charité nous fait les amis de Dieu. Aussi Jésus Christ dit : *je vous ai appelé mes amis.* Heureuse charité de laquelle il est dit : *assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.* (Gal 5,13) Jésus Christ s'est assujetti pour rendre tous les hommes libres. Ses mains ont servi à porter des fardeaux, lui qui n'a pas crû que ce fut pour lui une usurpation d'être égal à Dieu en prenant la forme de serviteur, et qui s'est fait tout à tous, pour apporter à tous le salut. Saint Paul son imitateur était comme sous la Loi, et vivait comme sans loi pour être utile à ceux qu'il voulait gagner. Il se faisait volontairement faible avec les faibles pour les fortifier. Il courait dans la carrière pour obtenir le prix, et il châtiât son corps pour triompher en Jésus Christ des puissances de malice répandues dans l'air.

14. Servir est donc pour le sage une liberté. D'où je conclus que commander est pour l'insensé une servitude; et ce qui est encore pire, c'est que gouvernant un petit nombre de gens, il sert un grand nombre de maîtres et de maîtres durs et difficiles. Il sert ses propres passions, il sert ses cupidités donc il ne peut éviter la domination ni le jour ni la nuit, par ce qu'il porte ses maîtres au-dedans de lui, et qu'il souffre au-dedans de lui une servitude insupportable. Car il y a deux fortes de servitudes, celle du corps et celle de l'âme. Les hommes sont à la vérité maîtres de nos corps, mais les âmes ont pour maîtres les vices et les passions criminelles dont la seule liberté de l'esprit exempte le sage et le met en état de sortir de la servitude.

25. Cherchons donc cet homme véritablement sage, véritablement libre, qui quoique sous la domination de plusieurs maîtres, dit néanmoins librement : *qui est celui qui veut entrer avec moi en jugement ? Retirez- seulement de dessus moi votre main. Je ne puis me soustraire à votre vue. Ne m'épouvantez pas par la grandeur de votre puissance.* (Job 13,19)

16. Le Roi David marchant sur les traces de Job, dit à Dieu : *j'ai péché devant toi seul.* Car étant élevé à la dignité royale et étant le maître des lois, il n'y était pas soumis comme les autres coupables. Il n'était redevable qu'à la justice de Dieu, qui est le supérieur et le maître des Rois.

27. Ecoutez encore un autre homme libre : *pour moi je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque homme que ce soit. Je n'ose pas même me juger moi-même; encore que ma conscience ne me reproche rien. C'est le Seigneur qui est mon juge.* (I Cor 4,3) La véritable liberté de l'homme spirituel, c'est qu'il juge de tout, et qu'il n'est jugé de personne, ni de quelque créature que ce soit, et qu'il n'est soumis qu'à Dieu seul qui seul est sans péché, et de qui Job dit : *vive le Seigneur qui me juge de cette sorte.* En effet, celui-là seul peut juger le juste, en la présence duquel le ciel même n'est pas pur, ni les étoiles sans tache.

28. Qui alléguera les vers de Sophocle où ce poète dit : Jupiter est au-dessus de moi. Nul homme n'est mon maître. Combien Job est-il plus ancien que lui ? De combien d'années David l'a-t-il précédé ? Que les païens donc reconnaissent qu'ils ont pris de nos livres tout ce que leurs auteurs ont de meilleur.

29. Qui est-ce donc qui est sage sinon celui qui a pénétré les secrets de la divinité, et qui a connu par la révélation ce qu'il y a de plus caché dans la sagesse ? Celui-là seul est sage qui a eu Dieu pour guide en entrant dans le séjour de la vérité, et qui n'étant qu'un homme mortel est devenu par sa grâce son héritier et son successeur immortel, et a été fait participant de sa joie : selon qu'il est écrit : *c'est pour cela que Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie d'une manière plus excellente que ceux qui y ont part avec vous.*

30. Si quelqu'un donc veut approfondir davantage l'état des choses, il connaîtra combien le sage a de secours; combien l'insensé a d'obstacles pour la vertu; la liberté servant de secours à l'un, la servitude d'obstacle à l'autre. Le sage marche la tête haute comme un conquérant qui a vaincu ses ennemis, et qui a triomphé de l'impureté, de la crainte, de la lâcheté, de la tristesse, et des autres vices, jusqu'à ce qu'il les ait entièrement chassés de la possession de son cœur et qu'il les ait éloignés des confins et des frontières de son âme. Semblable à un général d'armée qui toujours sur ses gardes sait éviter les attaques impétueuses des partis, et les ruses de guerre que les démons ces terribles adversaires emploient contre notre âme en lançant sur elle des flèches brûlantes. Car nous avons à soutenir quelques combats durant la paix, et nous jouissons de la paix pendant la guerre. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *ce n'est que combats au-dehors, et que frayeurs au-dedans : mais parmi tous ces maux nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés.* (II Cor 7,5) Il ajoute : que ni les déplaisirs, ni les perfections, ni la faim, ni les dangers, ni la mort ne l'effraient point.

31. Celui au contraire qui craint ces maux, et qui redoute la mort, comment n'est-il pas esclave ? Il l'est sans doute, et il gémit sous le joug de la plus déplorable servitude, rien ne rendant notre âme plus lâche et plus esclave que la crainte de la mort. Comment en effet un homme qui n'a que des sentiments bas et rampants et que l'amour de la vie présente a plongé dans un abîme de faiblesse, ne relèvera-t-il, et aura-t-il une âme noble et généreuse ? Voyez combien il est esclave ? *Je me cacherai*, dit Caïn, *je gémirai et je serai tremblant sur la terre. Quiconque me trouvera, me tuera.* (Gen 4,14) Aussi reçut-il un signe comme un esclave sans pouvoir pour cela éviter la mort. Le pécheur est donc esclave de la crainte, esclave de la cupidité, esclave de l'avarice, esclave de l'impureté, esclave de la malice, esclave de la colère. Cependant il s'imagine d'être libre quoiqu'il soit plus esclave que s'il était assujéti à plusieurs tyrans.

32. Ceux-là au contraire sont libres qui vivent selon les lois. Or la véritable loi est une parole de droiture. La véritable loi n'est pas celle qui est écrite sur des tables de pierre ou gravée sur l'airain, mais celle qui est imprimée dans l'esprit, et toujours présente aux sens, lorsque le sage n'est pas sous la loi, mais qu'il est lui-même sa loi, montrant que ce qui est prescrit par la loi est contenu dans son cœur, tracé et écrit en quelque sorte par la main de la nature. Sommes-nous donc frappés d'un tel aveuglement que nous ne voyons pas les traits manifestes de la vérité, et que nous ne distinguons pas les couleurs qui forment les images de la vertu ? Quelle honte que des peuples entiers obéissent aux lois humaines pour jouir de la liberté, et que les sages négligent et abandonnent la véritable loi de la nature que nous a formés à l'image de Dieu, et la véritable raison qui nous apporte la liberté, et une liberté si grande, que tant que nous sommes enfants, nous ne savons ce que c'est que d'être esclaves des vices, étant éloignés de la colère, exempts de l'avarice, ignorants de l'impureté. Quel malheur donc pour nous de naître dans la liberté et de mourir dans la servitude !

33. Ce qui n'arrive que par la légèreté d'esprit et le peu d'attache que les hommes ont pour la vertu. On s'occupe de mille soins inutiles, et l'on n'a de l'ardeur que pour des bagatelles, au lieu que le cœur, les pensées et les actions du sage doivent être fermes et immobiles. C'est ce que nous apprenons de l'exemple de Moïse dont les mains devenaient si pesantes que Josué fils de Nave avait peine à les soutenir. Aussi le peuple Hébreu remportent la victoire, lorsqu'on faisait non des actions faibles et lâches, mais pleines de poids et de courage; non des actions qui

partaient d'un esprit incertain et chancelant, mais d'un coeur stable et immobile. Le sage donc étend ses mains, et l'insensé les resserre, selon qu'il est écrit : *L'insensé a mis ses mains, les unes dans les autres, et a dévoré ses entrailles;* (Rc 4,5) pensant plutôt à des choses charnelles qu'à des choses spirituelles. Il n'en fut pas ainsi de la fille de Juda laquelle étendant les mains cria au Seigneur : *vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre moi.* (Dan 13,43) Elle crut qu'il lui était plus avantageux en ne péchant point de tomber entre les mains de ses calomnieux, que de commettre le crime sous l'espérance de l'impunité. Elle conserva donc son innocence en méprisant la mort. La fille de Jephté ne fut pas moins généreuse, puisqu'elle ratifia par son propre consentement le voeu de son pere et qu'elle l'exhorta à l'accomplir en l'immolant à Dieu.

34. Je ne vous cite point ici les livres des philosophes sur le mépris de la mort, ni la vie des gymnosophistes des Indes, ⁵ dont parmi tous les autres on loue beaucoup la réponse que Calanus fit à Alexandre lorsqu'il lui ordonnait de le suivre. De quel éloge, lui dit-il, serai-je digne d'aller en Grece comme vous le souhaitez, si l'on peut me forcer de faire ce que je ne veux pas ? Parole véritablement pleine de générosité, mais qui partait d'un coeur encore plus rempli de l'amour de la liberté. Il écrivit aussi cette Lettre.

Calanus à Alexandre.

35. Vos amis vous persuadent d'user d'autorité et de faire violence aux philosophes des Indes; il paraît bien qu'ils n'ont pas la plus faible idée de notre conduite. Vous pourrez, j'en conviens, transporter nos corps de lieu en lieu, mais vous ne forcerez pas plus nos âmes de faire ce qu'elles ne veulent point, que de faire parler les pierres et les arbres. Un grand feu cause une violente douleur à un corps vivant, et le détruit entièrement. Pour nous, nous sommes dans les flammes et nous nous brûlons en vie. Il n'est ni roi, ni prince qui puisse nous contraindre de faire ce que nous n'avons pas résolu. Nous sommes pas semblables aux philosophes de la Grèce, lesquels pour se rendre célèbres ont donné après de longues méditations, des paroles pour des actions. Nous joignons les actions aux paroles, et les paroles aux actions. Les actions sont légères, et les paroles courtes. Nous nous croyons heureux de jouir de la liberté que la vertu nous procure.

36. Voilà de belles paroles; mais ce ne sont que des paroles. Voilà une confiance belle et glorieuse, mais d'un homme. Voilà une lettre admirable, mais d'un philosophe; au lieu que parmi nous les jeunes filles se sont élevées par le défit de la mort jusqu'au plus sublime degré de la vertu. Parlerai-je de Thecle, d'Agnès, de Pélagie qui, comme de beaux rejetons d'un arbre vigoureux, ont couru à la mort comme à l'immortalité ? Une vierge a été dans des transports de joie au milieu des lions, et a regardé sans frayeur ces animaux rugissants : et pour faire le parallèle de nos martyrs avec les Gimnosophistes des Indes; ce dont Calanus s'était vanté par ses paroles, saint Laurent l'a exécuté par ses actions. Il a été brûlé vif et lorsqu'il était sur les flammes, il a dit au tyran : faites-moi tourner sur l'autre côté et mangez-moi. Le combat des Machabées ces vrais enfants d'Abraham, n'a pas été moins illustre, dont les uns étant sur les brasiers ardents, chantaient les louanges de Dieu, et les autres loin de demander qu'on les épargnât, faisaient des reproches au persécuteur pour l'irriter davantage. Le sage est donc libre.

37. Quoi de plus grand que sainte Pélagie qui, environnée de ses persécuteurs avant que de paraître en leur présence, tenait ce langage; je meurs volontairement, la main de personne ne me touchera. Aucun regard déréglé ne donnera atteinte à ma pudeur. J'emporterai avec moi la fleur de ma virginité, je conserverai ma modestie sans la moindre tache. Mes ravisseurs ne retireront aucun avantage de leur insolente témérité. Pélagie suivra Jésus Christ, personne ne m'ôtera la liberté. Personne ne verra captive la foi qui me rend libre. Personne n'asservira ma pureté si glorieuse ni cette noble sagesse que j'ai reçue de mes ancêtres. Mon corps qui est esclave restera ici n'étant désormais propre à aucun usage. Ô que la liberté de la virginité chrétienne est grande ! Entourée d'une foule de persécuteurs elle ne s'est pas affaiblie quoiqu'elle su dans le plus extrême danger de perdre tout à la fois et la chasteté et la vie.

38. Il n'en est pas ainsi de celui qui se laisse dominer par la colère. Il est sous le joug du péché où son emportement le fait tomber. Car celui qui commet le péché est enclave du péché. Celui-là n'est pas libre qui est enclave de l'avarice, étant incapable d'être le maître de son coeur. Celui-là n'est pas libre qui asservi à ses mauvais désirs et à des voluptés honteuses, est entraîné tantôt par une passion, tantôt par une autre. Celui-là n'est pas libre que l'ambition soumet aux caprices d'un grand, et l'oblige de s'assujettir à ses volontés. Mais celui-là est libre qui peut dire : *Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas avantageux. Tout m'est permis, mais je ne me rendrai esclave de qui que ce soit. Les viandes sont pour le ventre, et le ventre est pour les viandes.* (I Cor

⁵ C'étaient des philosophes qui allaient tous nus.

6,12) Celui-là est libre qui dit : *pourquoi notre liberté est-elle condamnée par une conscience faible ?*

29. La liberté convient donc au sage et non pas à l'insensé. Celui qui donne des honneurs à un homme imprudent est semblable à celui qui attache une pierre à une fronde. Ce dernier en voulant la lancer se blesse lui-même et se met plus en danger que les autres; et comme en jetant la pierre avec violence, il se porte un coup plus rude et se fait une plus cruelle contusion, de même la perte de l'insensé qui jouit de la liberté devient plus irrémédiable. Il faut donc ôter le pouvoir à l'insensé loin d'augmenter sa liberté, rien ne lui étant convenable que la servitude. C'est pourquoi Salomon a ajouté : *les épines naissent dans la main d'un homme ivre, et la servitude dans la main de l'imprudent*; parce que comme celui-là se blesse mortellement par ses excès, de même celui-ci le fait par ses actions. L'un en buvant s'engage dans le péché; l'autre en agissant se rend coupable et se réduit par ses oeuvres en servitude. Saint Paul sentait que la loi du péché le rendait captif, voilà pourquoi il eut recours pour en être délivré à la liberté de la grâce.

30. La liberté n'est donc pas pour les insensés auxquels on dit : *gardez-vous d'être comme le cheval et le mulet qui n'ont point d'intelligence. Resserez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent pas s'approcher de vous*. Les pécheurs seront exposés à un grand nombre de fléaux parce qu'ils ont besoin de beaucoup de fléaux pour réprimer leur impudence. Ce n'est pas un manque de clémence de les traiter avec rigueur, c'est le bon ordre qui le prescrit. *Enfin celui qui épargne la verge haït son fils*; parce que le crime de celui qui pêche est une verge qui le châtie plus sévèrement. Car le poids du péché est accablant. Les blessures qu'il fait sont mortelles. Il est comme un fardeau sous lequel on succombe. Il imprime sur l'âme des cicatrices, et y forme des ulcères pleins de pourriture et de corruption.

41. Jetons donc loin de nous la charge si pesante de la servitude. Renonçons aux plaisirs et aux délices qui nous serrent par les liens de nos cupidités et qui nous attachent comme par autant de chaînes. Les délices ne servent de rien à l'insensé, et quiconque s'y est livré dès sa jeunesse, demeurera en servitude, et; il mourra tout vivant. Retranchons donc le plaisir. Supprimons les délices, et si quelqu'un s'y est plongé auparavant, qu'il renonce à sa vie passée. Une vigne qui est taillée porte du fruit. Si elle n'est taillée qu'à demi, elle n'a que des feuilles. Si elle ne l'est point du tout et qu'on la néglige, elle ne porte que du bois. C'est pourquoi il est écrit : *L'homme impudent est semblable à un champ, et l'homme qui n'a point de sens est comme la vigne*. Si vous l'abandonnez y il sera désert et stérile. Ayons donc soin de cultiver notre corps, châtions-le et le réduisons en servitude, et ne le méprisons pas jusqu'à le laisser sans culture.

41. Car nos membres sont des armes de justice et des armes de péché. Si nous en faisons un bon usage, ils sont des armes de justice, et le péché n'exerce sur eux aucune domination. Si notre corps est mort au péché, le péché n'y régnera pas, et nos membres seront délivrés de son joug. N'obéissons donc pas à ses mauvais désirs, et ne prêtons pas nos membres pour servir d'armes à l'iniquité et au péché. Si vous voyez une femme avec des yeux impurs, vos membres sont les armes du péché. Si par vos discours vous l'avez sollicitée au mal, votre langue et votre bouche sont les armes du péché. Si vous avez changé les bornes posées par nos pères, vos mains sont les armes du péché. Si vous avez couru d'un pas précipité pour répandre le sang des innocents, vos pieds sont les armes du péché.

43. Si au contraire ayant vu un pauvre, vous l'avez fait entrer dans votre maison, vos membres sont des armes de justice. Si vous avez pris la défense d'un homme qu'on offensait, ou obtenu la grâce d'un criminel qu'on conduisait au supplice; si vous avez déchiré le billet de votre débiteur, vos membres sont des armes de justice. Si vous avez confessé Jésus Christ, (car les lèvres de la sagesse font les armes de l'intelligence) vos lèvres sont des armes de justice. Celui qui peut dire : *J'étais l'oeil des aveugles, le pied des boiteux, et le père des orphelins, (Job 29,15)* a des membres qui font des armes de justice.

44. Etant donc délivrés du péché, et achetés au prix du Sang de Jésus Christ, ne nous assujettissons plus à la servitude, ni des hommes, ni de nos passions. N'ayons point de honte de confesser nos péchés. Remarquez combien était libre celui qui pouvoir dire : *La grande multitude du peuple ne m'a pas empêché de découvrir mon péché en présence de tout le monde*. Car celui qui se confesse au Seigneur est délivré de la servitude. Le juste est son propre accusateur au commencement de son discours. Non seulement il est libre, il est aussi juste, la justice consistant dans la liberté, et la liberté dans la confession. En effet aussitôt que quelqu'un a confessé ses péchés, il en reçoit l'absolution. Enfin j'ai dit : *Je déclarerai au Seigneur, et je confesserai contre moi-même mon injustice, et vous m'avez aussitôt remis l'impiété de mon péché*. On ne retarde l'absolution de ses péchés qu'autant qu'on diffère de les confesser. La confession est suivie de la rémission des péchés. Celui qui les confesse est donc sage. Celui à qui ils ont été remis et qui

st Ambroise de Milan

n'en contracte plus de nouveaux est libre. Adieu, aimez-moi, comme vous faites, parce que je vous aime.

LETTRE 38

Ecrit l'an 387

Il dit qu'il a appris dans la lettre de saint Pierre, que le sage est riche, et qu'il faut mettre Enoch et Elle au nombre des riches.

Ambroise salue Simplicien

1. Il semblait dernièrement que je m'étais engagé dans les disputes des philosophes, lorsqu'ayant pris l'exorde de mon discours de l'épître de l'apôtre saint Paul, je soutenais que tout sage est libre. Mais ensuite pendant que je lisais l'épître de l'apôtre saint Pierre, j'ai remarqué que tout sage est aussi riche, sans exclusion de cet avantage les femmes auxquelles cet apôtre écrit de se parer, non avec des pierres précieuses, mais par la pureté de leurs moeurs. *Ne mettez pas, dit-il, votre ornement dans la frisure des cheveux, dans les enrichissements d'or, ni dans la beauté des habits, mais à parer l'homme invisible qui est caché dans le coeur.* (I P 3,3)

2. Il y a donc deux hommes dont l'un est caché dans l'autre, et de ces deux celui-là est riche qui ne cherche point à avoir pour lui-même des richesses. Saint Pierre l'a fort bien nommé l'homme du coeur, parce qu'il est tout entier caché par la sagesse, comme la sagesse elle-même qu'on ne voit point, mais qu'on connaît; personne avant cet apôtre ne s'est servi d'une pareille expression, *l'homme du coeur*. Car l'homme extérieur est composé de plusieurs membres; l'intérieur qui est l'homme du coeur est tout plein de sagesse, tout plein de grâce, tout plein de beauté.

3. *Par la pureté, ajoute cet apôtre, incorruptible d'un esprit plein de douceur et de paix, ce qui le rend riche devant Dieu,* et véritablement riche, puisqu'il peut paraître devant Dieu, en présence duquel la terre est un atome, et l'univers même est très borné. Mais Dieu ne reconnaît pour riche que celui-là seul qui est riche pour l'éternité, et qui amasse non de l'argent, mais les fruits des vertus. Or qui est riche devant Dieu, sinon un esprit de douceur et de paix qui n'est jamais perverti ? Ne regardez-vous pas comme riche celui qui a la paix du coeur, qui jouit de la tranquillité et du repos, qui ne désire rien, qui n'est point agité par les orages des passions, qui n'est point dégouté des biens qu'il avait, qui n'en cherche pas de nouveaux, et qui à force de multiplier ses désirs devient pauvre au milieu des plus grandes richesses.

4. La paix qui est véritablement riche est celle qui surpasse tout sentiment. La paix est riche. La modestie est riche. La foi est riche. *L'âme fidèle a tout l'univers pour possession.* La simplicité est riche car il y a des richesses de simplicité, et la simplicité riche est celle qui ne conteste point; qui n'a rien de sombre et d'enveloppé, qui ne forme aucun mauvais soupçon, qui ne croit pas les autres capables de fraude et d'artifice, mais qui expose ses sentiments avec une aimable candeur.

5. La bonté est riche, et si quelqu'un s'applique à la conserver, il se rassasiera des richesses de l'héritage céleste; et pour me servir des plus anciens exemples de l'Ecriture; *heureux dit Job, l'homme que Dieu corrige lui-même; ne rejetez point le châtement du Seigneur ... vous sauvera de la mort pendant la famine, et de l'épée pendant la guerre. Il vous mettra à couvert des traits de la langue perçante : Les bêtes farouches seront douces pour vous, et vous verrez la paix régner dans votre maison.* Car ayant calmé les vices et les passions de la chair qui ont coutume de combattre contre l'âme, vos tentes feront exemptes de trouble; votre maison n'éprouvera point de dommage, votre race ne manquera jamais. Votre postérité aura l'odeur d'un champ plein de fleurs. Votre sépulture sera comme une moisson. En effet lorsque les autres regardent la mort comme leur dépérissement, c'est pour lors que le monceau de votre blé est porté tout mûr dans les greniers célestes.

6. Le juste a toujours de quoi prêter. Le méchant est dans l'indigence. L'un prête la justice aux pauvres et aux indigents. Il leur prête le commandement de Dieu. L'insensé ne possède nullement ce qu'il croit être à lui. Croyez-vous qu'il le possède réellement lorsqu'uniquement occupé jour et nuit de son trésor, il est rongé par son avarice et accablé de cruelles inquiétudes ? Il est dans le besoin pendant que les autres le croient riche. Il est pauvre pour lui-même, n'usant pas de ce qu'il a, ravissant encore d'autres biens, et en souhaitant d'autres. Car lorsqu'on ne met point de bornes à sa cupidité, quel avantage retire-t-on des richesses ? Personne n'est riche s'il ne peut pas emporter avec lui ce qu'il possède. Ce que nous laissons sur la terre n'est pas à nous; il nous est étranger.

7. Enoch était riche puisqu'il transporta avec lui tout ce qu'il avait, et qu'il mit en dépôt dans les demeures célestes les bonnes oeuvres qu'il avait amassées. *Il fut enlevé de peur que la malice ne corrompît son coeur.* Elie était riche, lui qui porta dans le ciel sur un chariot de feu les trésors de ses vertus, et laissa néanmoins à son successeur d'amples richesses qu'il ne perdait pas en les lui donnant. Qui osera dire qu'il était pauvre dans le temps même que manquant de tout ce qui lui était nécessaire pour vivre chaque jour, il était envoyé à la veuve de Sarepta pour recevoir d'elle sa nourriture, puisqu'à sa parole il ouvrait et fermait le ciel, puisqu'à sa parole la cruche de farine et le vase d'huile augmentait toujours pendant trois ans, bien loin de s'épuiser, ne souffrant par l'usage aucune diminution, mais se remplissant de nouveau. Qui osera dire qu'il était pauvre, puisqu'à son ordre le feu descendait du ciel, qu'il s'ouvrait un passage à travers les fleuves que les autres ne pouvaient passer, et qu'il les faisait remonter vers leur source afin de les traverser à pied sec.

8. L'histoire des rois nous représente deux hommes fort voisins, le roi Achab, et le pauvre Naboth; lequel de ces deux vous paraît le plus pauvre, et vous paraît le plus riche ? L'un en qualité de roi, possédant des richesses immenses, n'était ni rempli ni ratifié de tant de trésors, et désirait une petite vigne du pauvre. Celui-ci méprisant la condition brillante des rois et des empereurs et les tas d'or et d'argent qu'ils possèdent, vivait content sous son palmier. Ne vous semble-t-il pas plus riche, plus roi, puisqu'il était dans l'abondance pour soi-même, et que réprimant ses cupidités, il ne jetait point un oeil d'envie sur le bien d'autrui. Achab au contraire n'était-il pas très pauvre, puisqu'il ne comptait pour rien son or, et qu'un palmier et une vigne qui étaient à un autre étaient seuls précieux à ses yeux. Apprenez pour quelle raison il était très pauvre ? C'est que les richesses amassées par l'injustice se dissipent entièrement, au lieu que la racine des justes demeure ferme et fleurit comme le palmier.

9. Celui qui passe comme l'ombre n'est-il pas plus indigent que le pauvre ? Aujourd'hui l'impie est élevé, demain il ne fera plus y et l'on ne trouvera pas le moindre vestige de sa grandeur. Qu'est-ce donc qu'être riche, sinon être dans l'abondance ? Et qui est dans l'abondance s'il a le coeur resserré ? Or celui qui a le coeur resserré est à l'étroit, et s'il est à l'étroit, comment est-il dans l'abondance ? Celui-là n'est donc pas riche qui n'est pas dans l'abondance. Voilà pourquoi David dit si bien : *Les riches ont été dans le besoin et ont eu faim*; d'autant qu'ayant les trésors des divines Ecritures, ils ont été dans le besoin pour ne les avoir pas entendues; ils ont eu faim pour n'avoir eu aucun goût pour cette nourriture remplie de la grâce et de l'esprit.

10. Il n'est donc rien de plus riche que les affections du sage, rien de plus pauvre que celles de l'insensé. Car le Royaume de Dieu étant pour les pauvres, que peut-on avoir de plus riche que ce royaume ? C'est pourquoi l'Apôtre s'écrie si admirablement : *Ô profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ?* David dit pareillement qu'il se plaisait dans la voie des commandements du Seigneur comme dans toute sorte de richesses. Moïse dit expressément : *Nephtali est le rassasiement de ceux qui le reçoivent.* (Dt 33,25) Nephtali en le traduisant signifie abondance, ou dilatation. Où est l'abondance, là est le rassasiement. Où est au contraire la cupidité, où sont des désirs insatiables, là est la faim et la pauvreté. Mais parce qu'en fait d'argent, ou des biens de ce monde la cupidité a peine à se rassasier, voilà pourquoi Moïse a ajouté dans les souhaits qu'il faisait pour Nephtali : *il fera comblé de bénédiction.*

11. Selon ces principes saint Pierre a déclaré que l'ornement des femmes ne doit pas être dans l'or, l'argent et la beauté des habits, mais dans l'homme invisible qui est caché dans le coeur; ainsi qu'aucune d'entr'elles ne renonce à la profession de la piété, aux ornements de la grâce, et à l'héritage de la vie éternelle. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 39

Écrit bientôt après l'an 387

Il reprend Paulin de ce que la douleur qu'il a ressenti de la mort de sa soeur lui a fait quitter le commerce des hommes.

Ambroise salue Faustin.

1. Je n'ignorais pas que la mort de votre soeur vous causerait la douleur la plus vive, mais je n'ai jamais cru qu'elle vous porterait à vous séparer de nous. J'ai plutôt espéré qu'elle vous rendrait à nous. Car quoique les consolations soient peu agréables aux personnes profondément affligées, elles leur sont pour tant souvent nécessaires. Cependant vous vous êtes retiré au fond des montagnes, et vous habitez parmi les cavernes des bêtes farouches, ayant rompu tout commerce avec les hommes, et ce qui est encore pis, ayant renoncé à votre raison.

2. Votre soeur a-t-elle si peu mérité de vous, qu'au lieu que vous auriez dû estimer davantage le genre humain pour avoir produit une femme d'un si rare mérite, vous paraissez à cause d'elle en faire moins de cas ? Certes elle se flattait en mourant de la douce espérance que vous laissant en vie vous serriez de père à vos neveux, de gouverneur à ses enfants encore tout petits, de protecteur à des orphelins; et vous, vous vous séparez si fort de vos neveux, et de nous, que nous ne recueillons aucun fruit d'une espérance si consolante. Ces chers enfants vous appellent, non pour s'affliger avec vous, mais pour être consolés, croyant, lorsqu'ils vous voient, que leur mère n'est pas encore morte, qu'ils la retrouvent en vous, que vous leur en retracez la présence, et qu'elle vit encore en votre personne.

3. Mais vous vous affligez de ce qu'elle est morte tout d'un coup à la fleur de son âge. Hélas ! ces accidents sont ordinaires, non seulement aux hommes, mais aussi aux villes et à toute la terre. En effet en venant de Bologne, vous laissiez à dos Clatene, Bologne même, Modène, Rhége; vous aviez Bresse, à droite, et devant vous Plaisance, qui ne conserve que son nom de son ancienne magnificence. Vous voyiez à gauche d'un oeil de pitié l'Apennin désert et inculte. Vous considérez les châteaux ruinés de tant de peuples autrefois si florissants, et vous repassiez par tous ces lieux avec des sentiments pleins de douleur. Les cadavres de tant de villes à demi détruites, les ravages de tant de provinces exposés à vos yeux, ne vous avertissent-ils pas que vous devez enfin vous consoler de la perte d'une seule femme, toute sainte et toute admirable qu'elle était, surtout si vous faites réflexion que ces villes et ces provinces sont ruinées et ravagées pour toujours; au lieu que votre soeur ne nous a été enlevée que pour peu de temps, et qu'elle jouit dans le ciel d'une meilleure vie.

4. Je crois donc qu'il ne faut pas tant la pleurer que prier pour elle, qu'il ne faut pas la contrister par vos larmes, mais plutôt recommander son âme au Seigneur, par des oblations et des sacrifices. Vous me direz peut-être que vous êtes assuré de ses bonnes oeuvres, et de la sincérité de sa foi, mais que vous ne pouvez supporter les regrets que vous cause son absence, ne la voyant plus des yeux du corps et selon la chair, ce qui vous accable de la plus cruelle douleur. Mais n'êtes-vous point touché de cette parole de l'Apôtre : *Nous ne connaissons plus désormais personne selon la chair, et si nous avons connu Jésus Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus de cette sorte.* (II Cor 5,16) Notre chair ne peut pas durer et subsister toujours. Il faut nécessairement qu'elle meure pour ressusciter. Il faut qu'elle tombe en poussière, pour se reposer et faire prendre fin au péché. Ainsi nous avons connu selon la chair plusieurs personnes que nous ne connaissons plus maintenant de cette sorte. Nous avons connu, dit l'Apôtre, Jésus Christ même selon la chair, mais nous ne le connaissons plus maintenant de cette sorte. Car il s'était déjà dépouillé de sa mortalité. Il ne paraissait plus sous une forme humaine. Il était déjà mort pour tous, et tous étaient morts en lui, afin qu'étant renouvelés par lui, et vivifiés par son Esprit, ils ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Jésus Christ. C'est pourquoi le même Apôtre dit dans

un autre endroit : *Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus Christ qui vit en moi.* (Gal 2,20)

6. Aussi est-ce avec raison qu'ayant connu Jésus Christ auparavant selon la chair, ne le connaissant alors que par ses opérations divines; n'ayant plus d'égard à sa chair, mais sa puissance, au lieu qu'il persécutait auparavant les disciples de cet homme mortel, et qu'il poursuivait avec une haine furieuse ceux qui s'étaient attachés à sa suite, il avait commencé, étant devenu dans la suite le docteur des nations, à instruire et à former par la prédication de l'Evangile les fidèles qui adoraient la gloire et la majesté de l'Homme-Dieu. C'est pourquoi il a

ajouté : *Si quelqu'un est en Jésus Christ il est devenu une nouvelle créature.* (II Cor 5,17) C'est-à-dire, celui qui est parfait en Jésus Christ est une nouvelle créature, parce que celui qui est charnel est imparfait. Enfin Dieu même dit : *Mon Esprit ne demeurera pas avec ces hommes, parce qu'ils ne sont que chair.* Un homme charnel n'est donc pas en Jésus Christ; mais si quelqu'un est en Jésus Christ, il est devenu une nouvelle créature, n'étant pas formé par la nouveauté de la nature, mais par la nouveauté de la grâce : *Ce qui était vieux et selon la chair est passé, tout est devenu nouveau.* Qu'est-ce qui est devenu nouveau ? sinon ce qu'a connu un docteur bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux; semblable à un père de famille qui tire de son trésor les choses nouvelles et anciennes, mais qui ne tire pas les anciennes sans les nouvelles, ni les nouvelles sans les anciennes. Voilà pourquoi l'Eglise dit à son Epoux : *Je vous ai gardé les choses nouvelles et anciennes.* (Can 7,13) Mais les anciennes, c'est-à-dire, les mystères cachés de la loi sont passés; tout est devenu nouveau en Jésus Christ.

7. Voilà qu'elle est la nouvelle créature dont parle l'Apôtre dans l'épître aux Galates : *En Jésus Christ ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la nouvelle créature,* (Gal 5,6) par laquelle la chair déjà renouvelée, fleurit et porte des fruits de grâce, n'ayant eu auparavant que les épines des habitudes criminelles. De quoi nous sert donc de nous lamenter, si l'on dit déjà à notre âme : *votre jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle !* A quoi bon pousser des gémissements pour les morts, puisque notre réconciliation avec Dieu le Père est déjà faite par notre Seigneur Jésus Christ.

8. Puisque nous sommes donc comblés des bienfaits de Jésus Christ nous faisons pour Jésus Christ la fonction d'ambassadeurs, et auprès de tous les hommes, et auprès de vous, afin que vous sachiez que ses dons sont irrévocables, afin que vous croyiez ce que vous avez toujours crû, afin que par un excès de tristesse vous ne fassiez pas douter de vos sentiments; parce que le motif qui a engagé Jésus Christ à se faire péché, c'est pour effacer le péché du monde et nous faire tous en lui la justice de Dieu, n'étant plus désormais sujets au péché, mais étant assurés de la récompense promise à la justice. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.